



Rapport Moral et d'Activités
de la
Fédération Française de
Basketball

Assemblée Générale
Pau
16 Octobre 2021

1. Présidence.

1.1. Afrique (Abou DIA)

Après les 2 reports en 2019 puis en 2020 dus à la crise sanitaire Covid-19, le 7ème séminaire rassemblant 12 fédérations africaines francophones s'est tenu au siège de la FFBB du 8 au 11 septembre 2021, en présence du Président Fédéral, d'Oumar DIA, membre du comité directeur, en charge des relations avec l'Afrique et de Nabila DEKKICHE, chargée des relations avec l'Afrique, au sein du Cabinet du Président.

La FFBB est un acteur engagé dans le développement du basketball en Afrique ; à ce titre, elle met à disposition son savoir-faire et propose des ressources aux fédérations africaines partenaires.

12 fédérations étaient présentes sur les 15 fédérations partenaires de la FFBB invitées : ALGERIE, TUNISIE, MALI, GUINEE, ILE MAURICE, CENTRAFRIQUE, BENIN, CÔTE D'IVOIRE, MAURITANIE CONGO., rassemblant 15 participants au total.

Fédérations absentes : SENEGAL, MAROC et CAMEROUN

ObjectifS du séminaire

Les principaux objectifs de ce séminaire sont de :

- Renforcer les liens, l'échange et le partage d'expériences entre les fédérations partenaires,
- Développer la réflexion stratégique sur le développement du basketball dans chacune des fédérations partenaires de la FFBB,
- Proposer des clés et outils pour le renforcement des compétences des membres des fédérations,
- Informer les fédérations nationales des nouvelles conditions d'éligibilité pour le dépôt de projets susceptibles d'être financés en partie par l'AFD, La Guilde Sport et Développement,
- Informer sur les autres sources de financement disponibles (fonds européens, fonds privés),
- Les sensibiliser à la valorisation de leurs fédérations et événements par différents biais.

Modules : rappel des contenus et LISTE DES INTERVENANTS

Module	Intervenants
Accueil et présentation - Ouverture du séminaire	Jean-Pierre SIUTAT, FFBB
Discours de Bienvenue aux participants	Oumar DIA, FFBB Nabila DEKKICHE, FFBB
Présentation du projet Impact 2024 International	AFD Benjamin COUDERT Karim ABOUBACAR
Sport et Développement	Auriane BURIDARD ONG La Guilde
Présentation des projets de l'association « Les enfants du	Les Enfants du Bénin Debout

Module	Intervenants
Bénin debout » au Bénin et en RCA	Ahmed TAOFIC Renaud MESMIN
Présentation du plan de rénovation des terrains de basketball parisien	Bakary SAHKO, Panagon Paul ODONNAT, Panagon
Présentation de la détection et de la formation en France	Stanislas HACQUARD
Basket Ecole : présentation de l'initiative	Gilles MALECOT
Visite CFBB INSEP	Gilles Thomas
Financer le sport en Afrique	Mélanie Martin, EDN et Africa Moves, Sami Jemni, EDN et Africa Moves Maxime Zeller, Win Win Afrique,
Exporter son événement hors du continent africain : enjeux, méthodes et bénéfices	Mohamed CHATER, FTBB,
Relations avec les institutions sportives internationales : mettre en place des relations gagnant-gagnant	Nabila Dekkiche, FFBB,
Développer une stratégie gagnante pour intéresser les sponsors : recommandations et stratégies d'experts	Christ Anderson Ahoua Boua, EDF et SPIMAC,
E-sport : un axe de développement pour le basketball en Afrique	Désiré Koussawo, Futurolan et Esport France,
Travailler efficacement avec les médias internationaux pour promouvoir son événement	Afaf Aboudoulama, Catleya et Forbes France, Productrice de l'émission Sport et Esport Business sur Forbes France,
Mise en place d'un projet de développement 3x3 dans les Fédérations	Mandiaye NDIAYE
Fiba 3X3 EURO CUP 2021	

Le basket fait partie des leviers majeurs d'émancipation et de valorisation de la jeunesse africaine remplissant 12 des 17 objectifs de développement durables du programme de développement des Nations Unies dont les impacts contribuent notamment à l'éducation, au développement économique, à la paix, à l'autonomisation, à la bonne santé et à la cohésion et à l'inclusion sociales.

Le rôle des fédérations nationales est primordial dans ce cadre et la collaboration entre les fédérations française et africaines a des enjeux majeurs :

- Favoriser le partage d'expériences sur différents plans, en mettant l'accent sur les points de réussite, les difficultés rencontrées et les solutions disponibles pour le développement du basketball tant à l'échelle locale que régionale, nationale et internationale,
- Formuler des recommandations relatives au développement sportif et de l'intérêt des populations par rapport au basketball dans un objectif d'accroissement de la visibilité et des adhésions,
- Accompagner les fédérations qui le souhaitent dans leur stratégie de développement en termes sportif, technique et financier,
- Apporter un soutien dans la recherche de financements de projets d'envergures et de sources différentes avec les initiatives et fonds de l'AFD, la Guilde (Sport et Développement), l'Europe ou les fonds privés.

Sur ce dernier point, chacune des 13 fédérations représentées au sein de ce séminaire a la possibilité et l'opportunité de déposer un projet Paris Impact 2024 International « Sport et développement » en 2022 et Paris et de travailler les autres axes de financement avec les intervenants présents

SOMMET – FRANCE AFRIQUE – MONTPELLIER 2021

La FFBB était présente au Sommet France Afrique à Montpellier le 8 octobre 2021 en présence du Président de la République M. Emmanuel MACRON.

A cette occasion les présidents des Fédérations de Basketball, de Handball et de Volleyball (BHV) ont signé un accord de partenariat avec l'AFD, l'Agence Française de Développement.

Ce partenariat a pour objectif d'apporter des réponses concrètes aux stratégies 100% Lien Social de l'AFD et vise prioritairement à réduire les inégalités multidimensionnelles, dont les inégalités entre les femmes et les hommes, à améliorer le bien-être et l'accès aux biens et services essentiels, à favoriser l'insertion socio-économique des populations et des territoires, tout en développant des modes de gouvernance participatifs dans l'instruction des financements du Groupe.

Le sport, fédérateur et vecteur d'inclusion, contribuant à la paix, à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes, ainsi qu'à l'atteinte des Objectifs de développement durable en matière de santé, d'éducation et de cohésion sociale, est au cœur de la stratégie 100% Lien Social de l'AFD.

L'objectif est également :

- D'étendre à l'international les valeurs et l'engagement social de ces fédérations françaises de sports collectifs ;
- D'accompagner et valoriser des projets de développement portés par les sportifs de ces fédérations françaises de sports collectifs ».
- D'apporter des réponses concrètes aux stratégies citées ci-dessus.

Je tiens à remercier Nabila DEKKICHE de son investissement pour la réussite du 7^{ème} séminaire et le suivi du dossier Afrique.

Oumar DIA

1.2. Commission Fédérale Finances (René KIRSCH)

Sous la présidence de René KIRSCH, la commission des Finances composée de Jean-Luc DESRUMAUX vice-président, Chantal DEVILLARD, Yvon PICARD et Jacky VERNOUD a été sollicitée par le trésorier général Jean-Pierre HUNCKLER sur des points ponctuels du budget ou l'étude des tarifs de certains barèmes financiers ; cette année, et c'est une première, la commission a été sollicitée pour l'instruction de dossiers spécifiques du PSF.

Dans le respect de la feuille de route du président fédéral, les missions d'ordre général étaient tournées vers une aide aux instances en place que sont les comités et les ligues.

Pour faciliter le collationnement des documents financiers, il est ici rappelé que ces documents (bilan 2020/21 – compte de résultat 20/21– budget prévisionnel 20/21– dispositions financières 20/21) doivent être déposés dans l'espace dédié « documents officiels » sur la plateforme FFBB. Les documents doivent être insérés dans le sous dossier « finances » déjà créé ou à créer à cet effet dans votre espace 2020/2021 sur FFBB.

La saison écoulée a été difficile sur le plan sportif, mais également sur le plan financier pour l'ensemble de nos structures et c'est avec une particulière bienveillance que la commission va examiner les documents financiers ainsi déposés.

Nous vous rappelons que le logiciel CEGID très répandu sur le marché offre la possibilité de travailler à partir de tout poste informatique via Internet ; mis à part l'intégration de la gestion et du suivi du budget de la structure, il offre la possibilité d'une comptabilité analytique et intègre un facturier.

Depuis sa mise à disposition, cet outil permet l'intégration d'un logiciel de paie permettant l'établissement des bulletins de salaire des employés des structures avec renseignement automatique de la comptabilité.

La maintenance de ce logiciel est prise en charge par la fédération.

La commission des finances se tient à votre disposition ; vous pouvez nous joindre, par l'intermédiaire du service comptable de la Fédération Française de Basketball.

René KIRSCH

1.3. FFBB Invest / Play In (Jean-Pierre HUNCKLER)

1.4. Commission Fédérale Qualité (Luc VALETTE)

La Commission Fédérale Qualité est nouvelle. Notre première action a consisté à établir une feuille de route jusqu'en 2024 à partir de la commande politique qui nous a été adressée.

1. La commande politique

Le réseau fédéral, composé de la fédération, ligues régionales, comités départementaux et clubs, propose des services et des prestations à des licenciés, partenaires, collectivités locales, pratiquants ou simples consommateurs.

Le réseau doit accepter de rentrer dans le champ concurrentiel (autres sports fédérés, réseaux d'associations non fédérées, promoteurs privés).

Le Plan Qualité 2024 doit engager le réseau dans une démarche qualité par :

- Une étoilisation des clubs, ou comment valoriser leurs actions (labels fédéraux) et leur engagement ;
- Une étoilisation des ligues régionales et comités départementaux, ou comment valoriser leurs actions au service des clubs, dans le respect du PSF et du futur Projet Sportif de son Territoire (PST) ;
- Une étoilisation de la fédération, ou comment valoriser son action dans le cadre de sa délégation, de sa contribution à ses membres, de ses accords de partenariats ;
- Une évaluation des politiques fédérales.

2. Étoilisation d'un club

La démarche d'étoilisation d'un club repose sur l'addition des labels proposés par les différentes commissions fédérales

Etoilisation : Club Bronze, Argent, Or

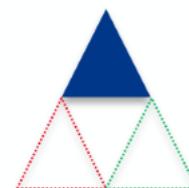
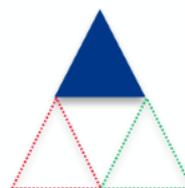
« Structure »



Affiliation



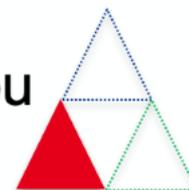
« Pratiques »



ou



ou



ou



ou



Le principe :

Chaque label fédéral est structuré en 3 niveaux :

- 1er niveau (1 étoile) : niveau territoriale ou niveau basique de la pratique
- 2e niveau (2 étoiles) : pratique structurée en appliquant les principes fédéraux
- 3e niveau (3 étoiles) : niveau d'excellence de la pratique

Le club additionne les étoiles en structurant ses pratiques et cumulant les labels fédéraux

Le cumul des labels permet d'obtenir l'étoilisation :

- « club bronze » : cumul de 4 étoiles dans 1 forme de pratique (5x5, 3x3 ou VxE)

- « club argent » : cumul de 5 étoiles dans 2 formes de pratique
- « club or » : cumul de 6 étoiles dans 3 formes de pratique

3. Étoilisation d'une ligue régionale ou d'un comité départemental ou territorial

La démarche d'étoilisation d'une ligue régionale ou d'un comité départemental (ou territorial) repose sur le scoring obtenu suivant un référentiel qui doit être établi en prenant en compte :

Le Projet Sportif Fédéral 2024

Le tableau de répartition des compétences - 2021 / 2024

Ce référentiel devra également prendre en compte l'aptitude des structures à prendre en compte les futurs PST (Projets Sportifs Territoriaux)

Les principes de base de l'étoilisation d'une ligue régionale ou d'un comité départemental (ou territorial) :

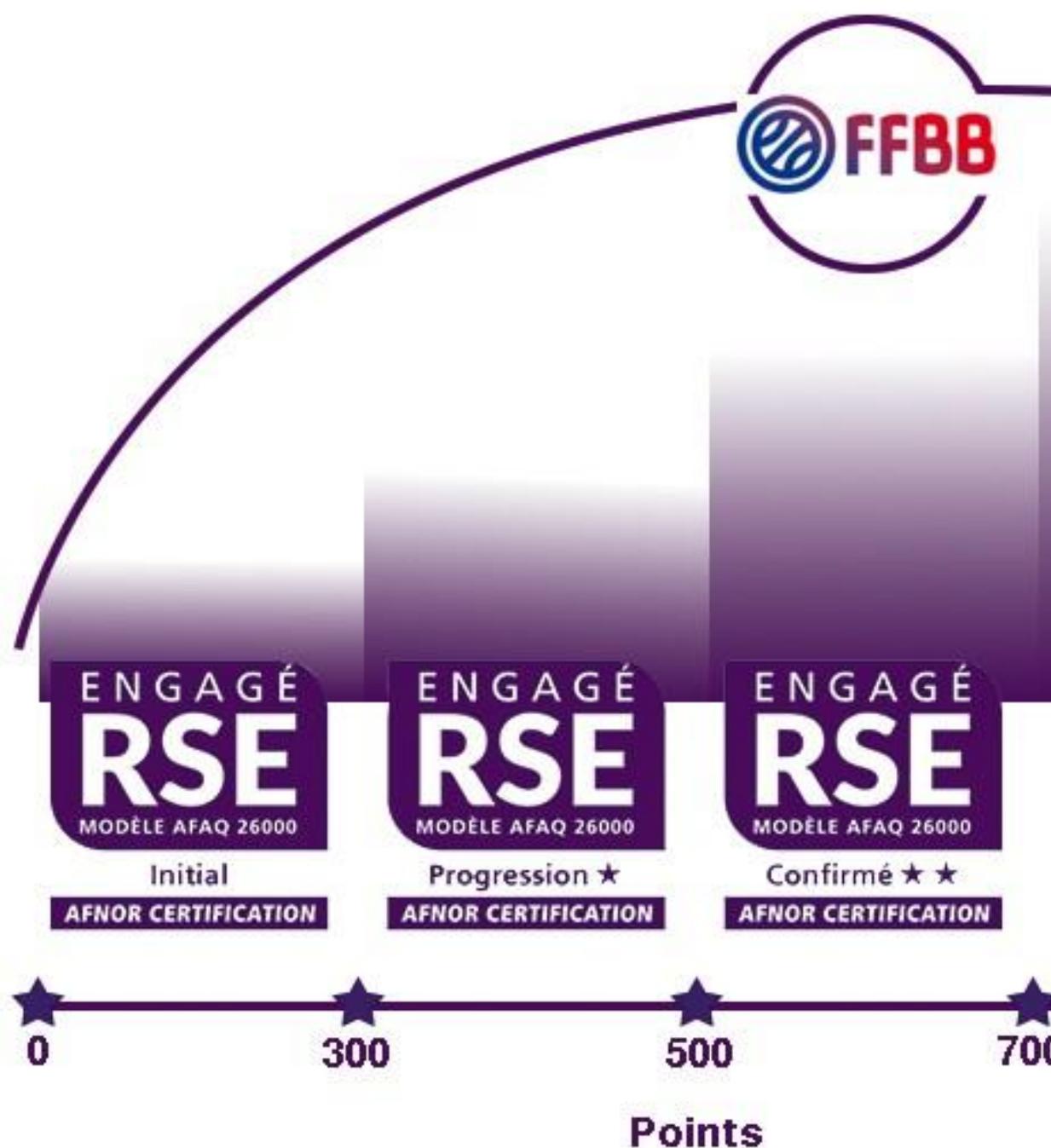
- Étoilisation bronze : prise en compte de l'ensemble des missions obligatoire
- Étoilisation argent : prise en compte de l'ensemble des missions obligatoire et d'une part importante des missions facultatives
- Étoilisation or : prise en compte de l'ensemble des missions obligatoire, d'une part importante des missions facultatives et mise en œuvre d'initiatives innovantes

4. Étoilisation de la fédération

La démarche d'étoilisation proposée repose sur la mesure de la contribution de la fédération au développement durable qui est une préoccupation croissante des instances politiques. Cette contribution peut être structurée par l'intermédiaire d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) est la démarche mise en place par une organisation afin d'intégrer les enjeux du développement durable dans ses activités en prenant en compte des critères sociaux, économiques, écologiques, éthiques, d'innovation... en lien avec toutes les parties prenantes (salariés, bénévoles, partenaires, prestataires, pratiquants...).

La norme ISO 26000 « Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale » structure les principes de la Responsabilité Sociétale des Organisations. Cette norme ne donne pas lieu à une certification mais une évaluation de maturité



Par exemple l'AFAQ propose une démarche RSE avec une évaluation avec potentiel de 1000 points aboutissant à une reconnaissance à 4 niveaux :

- Initial (moins de 300 points)
- Progression 1 étoile (300 à 500 points)
- Confirmé 2 étoiles (500 à 700 points)
- Exemplaire 3 étoiles (7000 à 1000 points)

En se basant sur la norme ISO 26000, le CNOSF a rédigé, en lien avec des fédérations sportives, six axes d'actions spécifiques au secteur du sport pour aider les

organisations sportives à déployer et/ou consolider des stratégies et des plans d'actions écoresponsables :

- Une gouvernance responsable et durable
- Management et épanouissement des parties prenantes
- Le respect et l'implication des pratiquants
- La protection de l'environnement
- Le respect des règles et des valeurs éthiques
- Le développement et l'attractivité des territoires

Nous allons nous inspirer de ces réflexions pour proposer un référentiel d'évaluation de maturité de la démarche RSE de la fédération.

5. Évaluation des politiques fédérales

L'évaluation des politiques fédérales doit être basée sur les objectifs définis dans la « commande politique 2021-2024 »



Il est nécessaire de définir :

- Des critères d'évaluation pour chacun des 12 objectifs définis dans la commande politique
- Une déclinaison de ces objectifs sur les délégations
- Un processus d'analyse de ces critères (périodicité, instance d'évaluation, décision et suivi d'un plan d'action)

6. Conclusion

Cette saison nous a permis de définir les principes de l'étoilisation de nos structures : clubs, ligues / comités territoriaux et fédération.

La saison à venir sera consacrée à la définition détaillée des référentiels et le premier déploiement vers les structures.

Luc VALETTE

2. Délégation au Haut Niveau – Carole FORCE – 6^{ème} Vice-Présidente

2.1. Ligue Féminine de Basket (Carole FORCE)

A l'issue d'une saison 2020/2021 chargée et marquée par les difficultés liées à la crise sanitaire, la Ligue Féminine de Basket est parvenue, avec agilité et l'adaptation des clubs à atteindre son objectif qui était de terminer la saison.

Les play-offs ont pu se dérouler avec un quart de final en match aller-retour puis un Final 4 organisé à Bourges.

Basket Landes a décroché le premier titre de champion de France LFB de son histoire en finale face à Lattes Montpellier (72-64), vainqueur de la Coupe de France.

En coupe d'Europe :

- 8 clubs LFB engagés, 3 en ELW et 5 en ECW.
- 2 bulles organisées en France cette saison : Landerneau (ECW) et Bourges (ELW)
- 2 joueuses LFB récompensées en Euroleague : Iliana RUPERT (meilleure jeune pour la 2e saison de suite) et Marine JOHANNÈS (2e meilleur 5 majeur de la compétition)

En championnat de France :

- MVP : Alexia CHARTEREAU (Bourges)
- MEILLEURE JEUNE : Iliana RUPERT (Bourges)
- MEILLEUR ENTRAINEUR : Olivier LAFARGUE (Bourges)

2.2. Mission Fédérale Divisions semi-professionnelles (Carole FORCE LF2 / Alain SALMON NM1)

LF2

L'Union Féminine Angers Basket 49, accède à la LFB et Nantes Rezé est rétrogradé en LF2. Pas de play-off en LF2 cette saison.

Faits marquants de la saison

- Tenue de l'AG de la LFB pour la 1^{ère} fois depuis l'installation de la nouvelle gouvernance.
- La gouvernance mise en place, et notamment le bureau, a permis d'être en contact permanent avec les clubs, de pouvoir être à l'écoute, anticiper et faire preuve de réactivité.
- Au niveau des représentants des Clubs, suite à la démission de Marie-Sophie Obama (Lyon ASVEL Féminin) le 28 janvier 2021, Philippe Provost (Roche Vendée Basket Club) a intégré le bureau et Erwan Croguennec (Landerneau Bretagne Basket) le CD.
- D'un point de vue budgétaire, les finances des clubs sont saines, bonne gestion.
- Mise en place du protocole sanitaire d'entraînement et compétition sport professionnel LFB en collaboration avec les clubs, les joueuses et le médecin de la LFB. Celui-ci est régulièrement amendé en fonction de l'évolution de la réglementation et de la pandémie.

- Dispositions exceptionnelles de la FFBB pour aider les clubs (report des droits d'engagement à un moment incertain, participation financière à la contribution au fonctionnement de la LFB ramenée à 0,25% de la MASA au lieu de 0,5%).
- Deux modifications réglementaires ont été apportées à la suite de la demande de l'UCLFB :
 - Modification Joker Médical pour la saison 2021/2022
 - Possibilité pour les joueuses de moins de 20 ans, quel que soit leur statut, de participer au championnat « espoirs/espoirs ».
- Trois groupes de travail ont œuvré :
 - Axe LFB et son public
 - Marketing – règlement saison 21/22 modification charte graphique terrain et maillot
 - Captation des images : Hudl remplace Keemotion à partir de la saison 21/22 et 3 matchs minimum seront retransmis en qualité de production TV
 - Axe Performance
 - Compétitions – Formule des play-offs 20/21 et calendrier 21/22
 - Protocole sanitaire

Perspectives Saison 21/22

- **Opening LFB** de rentrée avec le Media Day, le match des champions, réunions de travail par secteur + **séminaire** les 24 et 25 septembre à Paris
- **1 feuille de route** à écrire en cohérence avec celle de la FFBB et en co-construction avec les clubs.
- **Accord sectoriel**
- **Groupe de travail Formation** + d'autres GTs à venir, à l'issue du séminaire

Remerciements à Yannick, Layla et Gérard Murgues pour avoir su dans un contexte difficile, tenir le cap, contribuant ainsi au bon déroulement de la saison de la LFB. Dialogue renoué avec les parties prenantes et chantiers relancés.

Carole FORCE

NM1

La saison 2020/2021 a été une saison très particulière. Tout d'abord parce que les clubs ont été autorisés à poursuivre la compétition quand les autres divisions fédérales (hors LF2 et LFB) n'ont pas eu cette chance.

Cependant la pandémie a bouleversé le calendrier des matchs avec un certain nombre de reports. Ainsi il n'a pas été possible d'aller au delà de la phase 1

Il convient de remercier les clubs qui ont tout mis en œuvre afin que le championnat se poursuive et que les conditions de matchs soient les plus respectueuses possible au regard des mesures sanitaires à respecter.

Bravo à Saint Vallier pour son titre de champion de NM1 et son accession en Pro B. Félicitations également à Tours pour sa montée à l'échelon supérieur...Bon vent à ces 2 équipes

La saison qui démarre sera, nous l'espérons tous, une saison complète avec une phase 1, une phase 2 et des play-offs.

Nous allons poursuivre nos échanges avec les clubs afin que les bonnes relations établies sur 2020/2021 perdurent et se développent sur la nouvelle saison. Le cahier des charges d'accèsion **en Pro B** a été modifié, le dispositif des montées a été amélioré et nous espérons tous vivre une saison pleine et entière en s'appuyant sur les avancées qui se sont faites jour sur la saison 2020/2021.

Merci aux président(e)s de clubs pour leur implication et à tous les bénévoles et salariés qui ont œuvré pour que le championnat de NM1 se déroule du mieux possible. Merci également aux salariés (Yannick, Iseulde et Nicolas) avec lesquels nous avons pu travailler et mettre en place l'organisation de cette commission NM1

Merci à Jean-Pierre Siutat de m'avoir confié cette mission de référent NM1 et à Carole Force de m'avoir accueilli au sein du pôle Haut Niveau.

Bonne saison à tous

Alain SALMON

2.3. Haut Niveau Officiels (Paul MERLIOT)

Le HNO a bien évidemment été impacté par la crise sanitaire au cours de la saison 2020/2021, avec le report des JO de Tokyo 2020, l'annulation du All Star Game et de la Leader's Cup JE.

Néanmoins les compétitions nationales de Jeep Elite, PROB, LFB et NM1 sont allées à leur terme avec des schémas très souvent modifiés mais ont permis à nos officiels de garder une activité certes décousue mais complète sur la durée.

J'en profite pour remercier l'ensemble des arbitres HN, pour leur extrême adaptabilité tout au long de la saison, les contraintes des différents protocoles sanitaires et les désignations de dernière minute n'ayant en rien affecté leur disponibilité.

Tous les stages et toutes les formations ont été effectués à distance.

Les stages de début de saison se sont déroulés les 12 et 13 septembre 2020 pour la JE et la PROB et les 19 et 20 septembre pour la NM1. Les QCM ont été effectués en ligne et les tests physiques ont été passés dans les ligues.

En JE, 21 travaux vidéo ont été adressés aux arbitres, observateurs et commissaires au cours de la saison.

En PROB, Valentin OLIOT a adressé 9 travaux techniques et 23 Google Forms sous forme de Quizz. 2 sessions techniques sur la gestion et 1 session de bilan de mi saison ont été organisées.

En NM1, debriefing régulier des rencontres sous le contrôle de Mathieu HOSSELET, lui-même présent sur le stage passerelle CF/HN organisé à l'occasion du Trophée du Futur à Antibes. 5 arbitres ont été retenus pour évoluer en NM1.

En LFB, 6 retours techniques ont été effectués.

A noter une excellente intervention en visio de Nicolas RAIMBAULT, le 18 mars 2021 ayant pour thème la gestion des émotions, de la rencontre et des acteurs du jeu.

Le programme "ON THE ROAD" destiné aux potentiels FIBA ou JE, géré par Goran RADONJIC, Eddie VIATOR et Valentin OLIOT a parfaitement fonctionné avec différents Webinaires consacrés à la résolution des conflits, la préparation mentale, la mécanique à 3, pilotés par des intervenants de qualité comme José Maria BUCETA ou Alejandro VAQUERA JIMENEZ.

27 arbitres participent à ce programme. Une plateforme de formation continue est mise à leur disposition et complète le triptyque "tutoré-tuteur-coach".

La journée traditionnelle des potentiels s'est déroulée le 13 décembre 2020, et a été animée en grande partie par Johnny JACOBS, instructeur FIBA.

Un travail continu, dirigé par Jacques BOUE, sur la base des travaux techniques de la PROB, a été imposé à l'ensemble des observateurs.

En raison des conditions sanitaires et de l'arrêt provisoire des compétitions en JE et PROB, il n'y a pas eu d'évaluations sur ces niveaux. Seules les observations ont été maintenues. Par contre pour ne pas freiner le programme OTR, les officiels des groupes intermédiaires (potentiels par définition) ont été promus au niveau supérieur.

Les arbitres du groupe NM1 ayant été évalués, les accessions en PROB ont été effectuées selon les règlements de la charte des officiels.

Laure COANUS et Edgard CECCARELLI que nous félicitons, ont intégré la liste FIBA 2021/2023 qui se compose comme suit :

BISSUEL Thomas
CECCARELLI Edgard
COANUS Laure
DAHRA Amel
DEMAN Alexandre
KERISIT Thomas
MAESTRE Nicolas
MARET Alexandre
OLIOT Valentin
ORTIS Marion
ROSSO Yohan

En ce qui concerne les commissaires FIBA, la liste est composée de :

ALTMAYER Christian
DEKKICHE Nabila
JULIEN Chantal
PAILLETTE Charles
RADONJIC Goran

Laure COANUS a également participé au programme de développement du Basket Féminin (Women Summit Project) au cours d'un stage organisé en Slovénie du 04 au 10 Juillet.

Confirmant la progression constante de notre arbitrage depuis quelques années, nos officiels ont été désignés sur des compétitions prestigieuses :

Yohan ROSSO : JO de TOKYO mais également Finale du Final 8 de la BCL à NIZHNY NOVGOROD du 05 au 09 Mai et TQO du 29 juin au 4 juillet à BELGRADE
Eddie VIATOR : Finale du Final 8 de la BCL en compagnie de Yohan ROSSO, et TQO du 29 juin au 04 juillet à SPLIT

Thomas BISSUEL : Championnat d'Europe féminin du 17 au 27 juin à VALENCE et Final 4 de la FIBA EUROCOUPE le 23 Avril à TEL AVIV
Marion ORTIS : Championnat d'Europe féminin à VALENCE
Alexandre DEMAN : Coupe du Monde féminine U19, à DEBRECEN du 07 AU 15 Août
Amel DAHRA : final 4 de l'EUROLEAGUE féminine à ISTAMBOUL du 16 au 18 Avril

Gage de qualité de notre arbitrage, la commission réclamation ne s'est pas réunie cette saison

Les désignations confiées à Didier DAUCHY (JE-PROB-LFB) et Dominique CARBONI (NM1) n'ont été une sinécure, covid oblige.

3050 désignations ont été effectuées toutes divisions confondues.

A titre d'exemple, en JE- PROB sur 612 rencontres programmées, 339 ont été reportées et 341 remplacements ont été effectués !!!

En moyenne les arbitres de JE ont arbitré 33 rencontres, ceux de PROB, 36, et ceux de NM1, 25, toutes divisions confondues.

Les désignations des observateurs et des commissaires ont été gérées par Francis MULLER et Luc MURILLON. Là aussi les contraintes ont été nombreuses.

A noter qu'Eddie VIATOR a été élu arbitre de l'année LNB et a reçu son trophée lors de sa dernière rencontre officielle de JE à STRASBOURG.

En effet, Eddie, (620 matchs en PROA, 183 rencontres internationales, finale de la Coupe du Monde masculine en Espagne, finale féminine des JO de LONDRES) a mis un terme à sa carrière prestigieuse pour occuper le poste de Directeur National de l'Arbitrage, succédant ainsi à Chantal JULIEN responsable technique du HNO.

J'en profite pour remercier Chantal, pour toutes ces années passées au service de l'arbitrage français. Nul doute qu'elle est à l'origine de la progression incontestée de nos officiels et qu'elle a répondu en tout point à la commande politique fédérale de 2012.

Au chapitre des informations générales, à signaler la création du SNAB, Syndicat National des Arbitres de Basket Ball, Présidé par Mehdi DIFALLAH, avec lequel une collaboration étroite a été établie, et la relance de la réflexion sur la professionnalisation de l'arbitrage.

Quelques mots sur l'arrêt de la carrière d'André NOUAIL, en tant que commissaire. Je tiens à remercier André pour ces longues années au service du Basket, en tant qu'arbitre international puis comme commissaire/observateur.

Merci également à l'ensemble des membres du HNO, salariés comme bénévoles qui travaillent sans relâche dans l'intérêt de l'arbitrage français.

Paul MERLIOT

2.4. Haut Niveau des Techniciens (Claude BERGEAUD)

Les constats :

Un gouffre s'est créé entre d'un côté les coaches pro, la LNB, et de l'autre la DTN et la fédération. Un organisme de réflexion s'avère donc important pour recréer une solidarité entre eux.

On constate également un manque de confraternité entre les entraîneurs, ils ne partagent pas leurs expériences et leur réseau, créant un réel « manque à gagner ».

De même, les entraîneurs devraient sans cesse être en quête d'apprentissage, alors que l'on observe une perte de la valeur « travail », peu de recherche de développement, peu d'évolution, notamment dans le basket féminin.

Il existe un véritable problème de transmission des connaissances, et des compétences. La haute performance ne s'acquiert pas avec une méthode mais avec un partage d'expérience.

Le coach adverse est vu comme un « ennemi » même en dehors du terrain, alors qu'il devrait être celui qui permet d'aller plus haut. Tant qu'on n'aura pas cela, ce sera difficile d'avoir des techniciens performants.

L'image des entraîneurs français n'est pas très bonne à l'étranger, l'une des volontés également exposées serait l'exportation à l'international.

Trouver des solutions pour rattraper le retard de certaines nations (USA, Espagne...). Il nous manque le rayonnement international des techniciens français

Capacité à avoir une vision des besoins de chacun pour performer en France, et ensuite à s'exporter. Il faut pouvoir repositionner les entraîneurs français dans le classement international.

Pas de réseau dans le BB français à la différence des Espagnols, des Yougos, des Américains. Pour eux c'est leur force.

Peu de femmes dans le coaching Management.

LE HNT

« Quand un enseignant/entraîneur arrête d'apprendre on devrait lui interdire de continuer à travailler »

« Qui ne continue pas à apprendre est indigne d'enseigner ». Gaston-Bachelard

- C'est une commission vers la haute performance dont le but est d'élever le niveau de nos techniciens «... des gens bons en faire des très bons... »
- Prendre en compte le fait que nous avons de bons techniciens qui connaissent le basket mais qui ont besoin de compétences supplémentaires dans le management et le coaching.
- La haute performance s'acquiert avec le partage d'expérience
- Agir sur la CONFRATERNITE, sur la volonté d'apprendre
- Quel est le chemin de la performance ?
- Comment coacher les coaches (comme le sont les joueurs)

La commission :

Président Claude BERGEAUD

Membres : Valérie GARNIER, Vincent COLLET, Frédéric SARRE, Jacques COMMERES, Tahar ASSED-LIEGEON

Le HNT représente donc la recherche de la haute performance, qui est double, de par la nécessité de monter le niveau d'expertise des techniciens, pour espérer de meilleurs résultats. Si les coaches sont meilleurs, les joueurs seront meilleurs, entraînants ainsi des résultats.

Pour cela nous devons proposer une nouvelle façon d'apprendre le haut-niveau :

- En mettant l'entraîneur au centre de la formation,
- En s'orientant vers les fondements de la construction des entraîneurs de haut niveau,
- En créant un esprit confraternel, un esprit de partage.

Le HNT doit donc indiquer le cadre dans lequel faire progresser les entraîneurs, et doit être avant tout une ressource pour ces derniers, ce n'est pas seulement donner la leçon, c'est partager et co-construire l'expertise, montrer le cadre dans lequel nous souhaitons les faire progresser.

L'objectif de cette commission est de permettre à de bons entraîneurs de devenir encore meilleurs, de leur permettre de s'élever, et d'apprendre en permanence, pour ainsi repositionner les entraîneurs français dans le classement international.

Créer un lieu de partage du Haut Niveau, où l'on peut donner une identité particulière au basket français, et donner des possibilités d'évolution.

Le HNT doit être la mise en relation, on doit les encourager à apprendre entre eux, à créer une coopération dans leur développement, à accroître leurs capacités à créer des échanges constructifs ... le noyau de coaches doit grossir.

Mettre en place une réflexion particulière autour de la montée en compétence des femmes.

EN RESUME

LE HNT :

- Est une ressource, une offre de services vers la haute performance
- Il permet aux entraîneurs de se nourrir.
- L'entraîneur devra être au centre de son développement
- S'occuper des fondamentaux du métier d'entraîneur.
- Sujets managériaux
- Sujets techniques
- C'est un lieu de partage
- C'est un esprit confraternel
- Nous devons lui donner une identité
- Essaimer à l'étranger, à l'international (ce rayonnement nous manque)
- Créer des modèles

Les sujets à développer

- Management des effectifs nombreux (Pablo Lasso expert pour maintenir tout le monde (14) en responsabilité (nous, nous parlons en mns, nous devons parler en rôle et missions)
- Répondre aux problématiques qui se posent : « qu'est ce que moi je peux faire en tant que coach ? »
- Où est ce que le joueur peut aller au max.
- Connaître ce qu'on ne connaît pas (donner des connaissances dans différents secteurs)
- L'introspection : est ce que je me connais ?
- L'orientation technique doit se baser sur la réflexion pédagogique (comment enseigner le basket ?). Une synthèse de Vincent et Valérie sur l'état des tendances technique, pédagogique, managériale en vue de demain pourrait être intéressante.
- Volonté de Féminisation du haut-niveau

Placer le HNT dans un « organigramme » / interrelations diverses.

➡ ➡ Pôle Haut niveau Direction de la performance Haut Niveau des Technicien

La commission se situe en transversalité des autres services et commissions du pôle.

Population concernée ;

- LNB, LFB, LF2, NM1. D
- Les potentiels dans les centres de formations.
- Entraîneurs des sélections nationales jeunes, entraîneurs des centres de formation ?

Créer des entraîneurs modèles sur lesquels les suivants pourraient s'identifier. On ne pourra pas faire adhérer tout le monde, c'est pour cela qu'il faut créer des entraîneurs modèles pour donner envie aux suivants, et pour communiquer sur le HNT.

Conclusion

La FFBB peut agir sur la formation diplômante ... Le HNT sur le HN de coaching

Le HNT devra s'emparer du sujet de la formation des entraîneurs, en lien avec le pôle Formation et le HNO, d'où la présence de Tahar Assed Liégeon

La notion de spécialisation est importante, il est nécessaire de différencier chaque métier.

Nécessité de créer une zone commune entre la formation et le HNT. Il faudra envisager que les préconisations du HNT se retrouvent dans la formation des entraîneurs. Il faudra réfléchir à la modification des programmes et tendre plus vers des formations métier (techniques, pédagogiques, ciblage, avec des orientations métiers).

Claude BERGEAUD

2.5. LNB (Alain BERAL)

Grâce au travail en commun de tous les acteurs du basket professionnel, de la fédération, des clubs, des joueurs et des entraîneurs, la saison 2020-21 a réussi à aller à son terme.

De nombreux aménagements réglementaires et sportifs ont été effectués tout au long de la saison afin de répondre au mieux aux décisions gouvernementales. La concertation a été le maître mot durant cette période difficile et ces décisions ont été prises ensemble en Assemblée Générale.

LDLC ASVEL a conservé son titre de champion de France de Première Division et a conquis le titre Champion de France Espoirs lors du Trophée du Futur. Fos Provence Basket est Champion de France PROB et a également remporté la Leaders Cup PROB.

Le Final 4 de Jeep® ELITE organisé à Rouen a permis de proposer un magnifique spectacle sur deux jours, pour clore cette saison si complexe et frustrante en raison de l'absence de nos fans dans les salles.

MOMENTS FORTS DE LA SAISON

Retour sur la Jeep® ÉLITE et la PRO B

Le déroulement de la saison de Jeep® ELITE ainsi que de celle de la PRO B a été rythmé par les conditions sanitaires et les annonces gouvernementales.

La LNB, dans ce cadre exceptionnel a tenté de préserver à la fois la santé économique de ses clubs tout en essayant de préserver le bon déroulement de la compétition en adaptant le rythme des rencontres et si besoin le format de la compétition.

Afin de garantir les meilleures conditions sanitaires aux acteurs, la LNB s'est dotée d'un comité sanitaire présidé par le Professeur RESTOUT. Ce dernier a eu la charge de rédiger et de faire appliquer un protocole sanitaire qui n'a cessé d'évoluer au cours de la saison en fonction des connaissances scientifiques sur la pandémie.

Les différentes décisions de l'AG de la LNB ont permis de conduire à son terme les deux championnats dont la grande majorité se sont déroulés sans la présence de nos fans.

La Jeep® ELITE a proposé à ses fans après une saison régulière chaotique, un Final 4 dans l'enceinte de la Kindaréna de Rouen. Le club de LDLC ASVEL Lyon Villeurbanne a été sacré champion de France de Jeep ELITE pour la 20^{ème} fois de son histoire. David LIGHTY a été désigné MVP de cette finale.

Dans le même temps en l'absence de Playoffs, la saison régulière a désigné les deux promus en 1^{ere} division pour la saison 2021-22 :

- Le club Fos Provence Basket a dominé cette saison en étant à la fois vainqueur de la Leaders Cup PRO B et 1^{er} de la saison régulière synonyme du titre de Champion de France PRO B.
- Le club de Paris Basket en enchaînant 7 victoires d'affilées en fin de saison a terminé 2nd de la saison régulière et accède pour la première fois de son histoire dans l'élite du basket français.

Retour sur le Championnat Espoirs

La pandémie de COVID 19 a forcé le Comité Directeur de la LNB à revoir la formule de compétition Espoirs.

Aussi, 2 groupes géographiques de 9 ont été constitués avec l'objectif pour chaque équipe de jouer 16 rencontres.

Les 4 premiers de chaque groupe se qualifiaient pour le Trophée du Futur à Antibes, dont le vainqueur, à titre exceptionnel, s'est vu décerner le titre de Champion de France.

Et c'est LDLC ASVEL, qui a été titré pour cette saison 2020-21, en battant en finale le double champion en titre Cholet Basket.

Trophée LNB 2021

La Soirée des Trophées n'a pas pu se tenir pour des raisons sanitaires, mais chaque lauréat a pu recevoir son trophée devant son public et être honoré dans sa salle.

Le Palmarès :

Jeep® ELITE

MVP SNB : Bonzie Colson (Strasbourg)

Meilleur Coach : Zvezdan Mitrovic (Monaco)

Meilleur jeune : Victor Wembanyama (Nanterre)

Meilleur défenseur : Moustapha Fall (Lyon-Villeurbanne)

Meilleur marqueur : Danilo Andjusic (Bourg-en-Bresse)
Trophée meilleur contreur Thierry Rupert : Victor Wembanyama (Nanterre)
DLSixième homme de l'année : Pierre Pelos (Bourg-en-Bresse)
5 majeur de l'année : Thomas Heurtel (Lyon-Villeurbanne), Danilo Andjusic (Bourg-en-Bresse), Bonzie Colson (Strasbourg), Ovie Soko (Le Mans) et Moustapha Fall (Lyon-Villeurbanne)

PROB

MVP SNB : Parker Jackson-Cartwright (Saint-Quentin)
Meilleur Coach : Julien Mahé (Saint-Quentin)
Meilleur jeune : Hugo Besson (Saint-Quentin)
5 majeur de l'année : Parker Jackson-Cartwright (Saint-Quentin), Hugo Besson (Saint-Quentin), Nick Caner-Medley (Fos-sur-Mer), Tyren Johnson (Blois) et Kevin Dinal (Gries-Oberhoffen)

ESPOIRS

MVP : Clément FRISCH (Strasbourg)
Meilleur Coach : Régis BOISSIE (Cholet)
5 majeur de l'année : Clément FRISCH (Strasbourg), Jean-Fabrice DOSSOU (Orléans), Elwin NDJOCK (Lyon-Villeurbanne), Neftali DIFUIDI (Orléans), Kymany HOUINSOU (Lyon-Villeurbanne)

BILAN 2019/20

La Jeep® ÉLITE bien représentée en Équipe de France et Coupes d'Europe

La LNB était présente sur la scène européenne avec 8 clubs engagés dans les trois différentes compétitions européennes :

- La Basketball Champions League :
 - Saison 2019/2020 :
 - Début septembre 2020 à Ankara, le club de Dijon a participé et a terminé 3^{ième} du Final 8 clôturant la saison 2019/2020.
 - Saison 2020/2021 :
 - Strasbourg ; Dijon ; Limoges ; Cholet étaient les représentants de la LNB dans cette compétition dont le format à été modifié pour répondre aux difficultés sanitaires.
 - Les clubs de Dijon et Strasbourg se sont qualifiés pour la seconde phase de la compétition.
 - Seul le club de Strasbourg a su se hisser au Final 8 organisé à Novgorod. Après avoir battu Ténérife lors du premier match un des favoris de la compétition, le club de Strasbourg a manqué d'énergie sur la fin de la compétition et a terminé 4^{ième} de ce tournoi.

A noter que la LNB a été présente 4 fois sur 5 dans les phases finales organisées par la BCL.

- L'EuroLeague :
 - Le club de Lyon-Villeurbanne seul représentant français dans cette compétition poursuit son apprentissage. Il a amélioré son bilan de victoire par rapport à la saison précédente avec un bilan de 13 victoires contre 10 en 2019-20 et un classement à la 14^{ime} place contre 15^{ième} la saison dernière.
- L'Eurocup
 - La France disposait de 4 représentants Nanterre : Boulogne-Levallois ; Bourg en Bresse et Monaco. Tous les clubs français se sont qualifiés pour le top 16 de la compétition.

Le club de Monaco a disposé en deux matches de l'UNICS Kazan grand favori en finale. Le club de Monaco devient le premier club de la LNB a gagné cette compétition depuis la nouvelle formule.

Equipe de France

Qualifications Eurobasket 2022

Comme la saison précédente, lors des deux fenêtres de novembre 2020 et février 2021, les joueurs issus des clubs de la LNB ont été mis à contribution.

Guerschon YABUSELE (LDLC ASVEL), Mathias LESSORT (AS Monaco Basket), Moustapha FALL (LDLC ASVEL), Maxime ROOS (Boulogne Levallois Metropolitans 92)

Isaia CORDINIER (Nanterre 92), David MICHINEAU (Boulogne Levallois Metropolitans 92), Alexandre CHASSANG (JDA Dijon), Jerry BOUTSIELE (Limoges CSP), Axel JULIEN (JDA Dijon), Lahaou KONATE (Boulogne Levallois Metropolitans 92) et Nicolas LANG (Limoges CSP) et Hugo INVERNIZZI (Limoges CSP) ont été sélectionnés et ont obtenu la qualification pour l'Eurobasket 2022.

Jeux Olympiques Tokyo 2020

Quatre joueurs issus de clubs de la LNB (Thomas HEURTEL, moustapha FALL et Guerschon YABUSELE (tous les trois de LDLC ASVEL) ainsi que Petr CORNELIE (EB Pau-Lacq-Orthez) étaient dans l'équipe de France qui a obtenu cette magnifique médaille d'argent mais surtout que l'ensemble des joueurs sont passés par les Centres de Formation des clubs professionnels. A ces joueurs il faut également associer les deux assistants Pascal DONNADIEU (Nanterre 92) et Laurent FOIREST (Béliers de Kemper).

Bilan communication

Retour du basket en clair

LA CHAINE L'EQUIPE

Le Championnat de France Jeep® ELITE a été diffusé cette saison sur la chaine l'Equipe, chaine disponible sur la TNT en clair. 31 rencontres ont été diffusées, avec la retransmission des 3 rencontres de la finale 4. La Finale de la Leaders Cup PROB a été également diffusée en clair.

SPORT EN FRANCE

Accessible sur les boxes et par internet, SPORT EN France a fait partie du dispositif en clair de la saison, proposant 28 rencontres de Jeep® ELITE, 23 rencontres de PROB et la Finale du Trophée du Futur des Espoirs, une première !

LNB TV

La saison 2020-21 a vu la mise en place de LNB TV, la plateforme OTT de diffusion vidéo des rencontres de Jeep ELITE et de PROB

Accessible en début de saison par internet, l'appli a été lancée en mars 2021 permettant un accès à l'ensemble des rencontres en direct et en replay, chacune des rencontres étant commentées.

En une saison, 113 000 personnes se sont abonnées à LNB TV.

Une refonte de la Communication digitale qui continue

La communication digitale de la LNB a été refondue, renforçant les contenus photos et vidéos proposés.

Ainsi ce sont 8234 publications qui ont été faites sur les différents réseaux sociaux de la LNB (soit +111% de publications par rapport à 2019-2020)

Une augmentation de + 57k de fans sur les réseaux (soit + 23% fans en un an)

117 millions d'impressions sur la saison (+73%)

Et plus de 26 millions de vidéos vues sur la saison soit là encore une augmentation de 123%.

La diversité est notre force !

La LNB a renforcé ses actions RSE en étant auprès des autres ligues professionnelles en communiquant ensemble contre les discriminations.

Avec « La diversité est notre force ! », la LNB a utilisé ce message fédérateur pour sensibiliser sur deux thèmes majeurs lors de deux journées, la Journée Internationale pour l'Élimination de la Discrimination Raciale et la Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

Le Limoges CSP a été très impliqué sur la première action, au travers de l'opération #NoRacism.

8^{ème} édition du Label Club

La saison 2021 correspondait à la 8^{ème} année d'existence du dispositif Label.

Le dispositif Label Club, pour sa sixième saison d'existence, a enregistré un nombre de candidatures en progression (27 contre 24 la saison dernière).

Le nombre de clubs labellisés a augmenté de deux unités : Pour la première fois les clubs du Portel et de Nantes se voient attribués le Label Bronze.

De plus, nous avons constaté de très significatifs progrès de nombreux clubs concernant la qualité des dossiers fournis démontrant ainsi leurs efforts constants de structuration-

LABEL OR

Jeep® ÉLITE :

Elan Chalon, LDCL ASVEL, SIG Strasbourg, JL Bourg Basket

LABEL ARGENT

Jeep® ÉLITE :

Cholet Basket, Le Mans Sarthe Basket, Limoges CSP, Nanterre 92, EB Pau-Lacq-Orthez; Boulazac Basket Dordogne, BCM Gravelines-Dunkerque, Orléans Loiret Basket

PRO B :

SLUC Nancy

LABEL BRONZE

Jeep® ÉLITE :

Champagne Basket, JDA Dijon ; Boulogne-Levallois Métropolitains ; Chorale de Roanne ; AS Monaco ; ESSM Le Portel

PRO B :

ADA Blois Basket, Antibes Sharks ; Nantes Basket Hermine ; Rouen Métropole

LA LNB TOURNÉE VERS L'AVENIR

L'avancée du plan stratégique

Le plan stratégique, véritable feuille de route pour les prochaines saisons, est constitué de 23 mesures visant à conquérir de nouveaux publics et être à l'écoute des attentes du public tout en aidant les clubs à toujours mieux se structurer.

Malgré la pandémie la LNB continue de développer ce dernier en adaptant ses mesures si besoin. Ci-dessous les mesures qui se mettent en place

IDENTITÉ

#1 Passer à 16 clubs en Jeep® ÉLITE et 20 clubs en PRO B à compter de la saison 2020-2021 : *la dernière assemblée générale de la LNB a confirmé les décisions prises. Compte tenu du contexte économique la LNB a décidé de mettre en application la réduction de l'Elite à compter de la saison 2023-2024*

#2 Définir la formule des championnats et le système de montée-relégation :

La LNB a voté la mise en place d'un système de barrage entre le 15^{ième} de première division et les 7 équipes de PRO B qualifiées pour les Playoffs.

Le 16^{ième} de la saison régulière est automatiquement relégué en seconde division. Il est remplacé par le premier de la saison régulière de la PRO B.

#3 Renforcer l'identité et l'attractivité de la PRO B : *en cours de réflexion*

- Pour répondre au mieux aux attentes des clubs de PRO B et en cohérence avec le passage à 20 clubs dans cette division un groupe de travail a été constitué qui devrait rendre ses propositions à la fin de l'année 2021. Ce travail sur l'identité de la Pro B est à mettre en perspective de la mesure 13 sur la stabilité de nos effectifs.

JEU & JOUEURS

#4 Réduire à 1 le nombre de joueurs non-Européens et hors-Cotonou en PRO B : *terminé*

- L'article 131 des règlements de la LNB a été modifié en conséquence.

#5 Augmenter le temps de jeu effectif des meilleurs jeunes Français par des incitations financières : *en cours de réalisation*

- La FFBB et la LNB ont créé dès 2019-2020 un fonds de formation dont l'objet est d'allouer une somme récompensant les clubs offrant du temps de jeu aux joueurs préalablement identifiés comme hauts potentiels par la FFBB

#6 Créer un classement d'excellence pour les meilleurs centres de formation : *en cours de réflexion*

- Le sujet est toujours en cours et débattu au sein de la Commission Mixte formation. Les services de la LNB ont travaillé sur une maquette et un cahier des charges actualisé par rapport à la maquette. Les débats doivent se poursuivre.

#7 Engager un travail collectif sur l'identité et la qualité de jeu du basket français :

- La LNB a formé un groupe d'experts et a organisé plusieurs réunions de travail en intégrant la Direction Technique de la FFBB.

INNOVATION

#11 Créer à la LNB une direction du développement des clubs

- Cette mesure est suspendue compte tenu du contexte économique.

VISIBILITÉ

#13 Stabiliser les effectifs des clubs - instauration d'un "mercato" :

Plusieurs réunions ont permis d'échanger sur ce sujet complexe compte tenu des usages au sein du basket professionnel. Des propositions vont être faite avant la fin de l'année 2021.

STRUCTURATION

#17 Exiger de tous les clubs professionnels le respect d'une structuration minimale

- Compte tenu du contexte économique, la LNB a décidé de décaler de deux saisons la mise en place du cahier des charges minimales/ L'application des règles du cahier des charges minimal sera effective à compter de 2022/2023.
 - Dépôt d'un dossier label obligatoire dès 2022/2023
 - Contrôle par la DNCCG des pièces relatives aux postes à pourvoir sur la saison concernée envoi pour le 15/09 de chaque saison
 - Versement de 100% des droits TV conditionnés au respect des règles applicables à la saison concernée. Le comité directeur valide les conditions financières en cas de non-respect de ces règles : En 2020 /2021 le taux de reversement en cas de non-respect des règles applicables sera de 50%. Il diminuera les années suivantes
 - 2eme assistant coach dès le 01/07/ 2022 pour les clubs qui évoluent en Jeep® ÉLITE.
 - DG obligatoire dès le 01/09/2022 dans tous les clubs
 - 1er poste additionnel au DG obligatoire dès le 01/09/2023 dans tous les clubs
 - 2ème poste additionnel obligatoire dès le 01/09/2024 dans tous les clubs
 - 3ème poste additionnel obligatoire dès le 01/09/2025 dans tous les clubs évoluant en Jeep® ÉLITE

#18 Réorganiser le contenu du Label Club autour de chantiers prioritaires de développement

- La commission label est en charge du pilotage du projet
- Les grands chapitres du dispositif Label ont été retravaillés et 5 grands axes ont été retenus : le projet club, les ressources humaines, la structuration et la gestion financières, l'expérience clients et le projet collectif
- La commission label s'est réunie à plusieurs reprises et a déjà validé une partie des critères
- L'année 2020/2021 sera une année de test pour le nouveau cahier des charges
- Le début du développement d'une plateforme informatique est prévu sur 2021/2022
- Le nouveau cahier des charges label devrait entrer en vigueur en 2021/2022 pour une labellisation en 2022/2023

#19 Rendre plus accessible le Label Club avec la création d'un échelon intermédiaire

La commission label a travaillé sur le sujet et le comité directeur a déjà validé les principes suivants :

- Un échelon intermédiaire indépendant du label est créé afin de faciliter l'accès à celui-ci
- Les clubs devront candidater au label et l'accès à cet échelon est conditionné par le nombre de points obtenus après instruction de leur dossier par la Commission : le minimum de points se situera à un niveau inférieur à celui demandé pour l'obtention du label bronze
- Les modalités financières suite à l'obtention de ce niveau sont en cours d'étude
- Un club ne pourra prétendre à ce niveau intermédiaire que sur un nombre de saisons limitées
- Le calendrier de mise en place de cet échelon sera identique à celui du nouveau label

#20 Augmenter progressivement la part des reversements LNB conditionnés par l'obtention du Label : *en cours de réflexion compte tenu du contexte.*

Alain BERAL

3. Délégation à la Formation & Emploi - Christian AUGER – 5^{ème} Vice-Président

Le Pôle Formation & Emploi – Christian AUGER– Vice-Président

La saison 2020/2021 a été bien particulière.

D'abord en raison de la crise sanitaire qui, pour la seconde année consécutive, a empêché le déroulement normal de très nombreuses formations ou actions.

Ensuite, elle a aussi été marquée par les élections fédérales du mois de décembre et la mise en place d'une nouvelle organisation de la gouvernance, même si la délégation a conservé son périmètre d'intervention en renforçant son rôle dans le domaine de l'emploi et de l'animation des réseaux et des adhérents.

A ce titre, je tiens à remercier les 2 Directeurs du pôle qui se sont succédé au cours de cette saison, Matthieu Souchois jusqu'au mois de février, date à laquelle il a été remplacé par Tahar Assed. Un moment d'adaptation a donc été nécessaire et je remercie les membres de l'équipe pour leur implication dans un contexte de télétravail ne facilitant pas les échanges et les rencontres.

Pour autant, les activités ont été assez intenses au sein des 3 commissions/familles que sont les dirigeants, les officiels et les techniciens, ainsi que dans la nouvelle commission emploi et sa mission JIG.

Elles sont détaillées dans leur compte-rendu respectif.

Au plan général, l'INFBB continue à élaborer et à mettre en place de très nombreuses actions de formation tant en présentiel (lorsque cela a été possible) qu'en e-learning en utilisant plus largement encore tous les nouveaux médias créés en 19/20.

La cellule de digital learning a eu fort à faire pour produire des outils destinés à accompagner la conduite du changement : accueil des nouveaux dirigeants, e-licence, e-marque V2, VxE, JIG ...

Un travail très important a été conduit dans l'élaboration des plans FFBB 2024 à charge de notre secteur : plan Officiels, plan formation et emploi avec ses nombreuses déclinaisons concernant les techniciens, les dirigeants et la stratégie de professionnalisation.

Tous ces plans ayant été validés par le Comité Directeur, la saison 21/22 sera consacrée à leur finalisation détaillée, notamment en ce qui concerne les officiels dans le cadre d'un esprit tout à fait innovant : le pacte #TousEngagés.

Je tiens à féliciter les pilotes de ces plans et notamment Arnaud, Nathalie, Patrick et Bernard !

Comme indiqué en préambule, la délégation a vu son rôle renforcé dans le domaine de l'emploi avec la création d'une commission dédiée.

Plusieurs actions nouvelles ont été mises en place, notamment des webinaires emploi qui ont rencontrés un bon succès de participation.

L'observatoire des fonctions et de l'emploi a posé sa première pierre cette saison en initiant le recensement des ressources humaines des clubs lors de leur ré affiliation. La saison 21/22 permettra d'exploiter ces données pour mieux connaître notre réseau et orienter nos actions et formations.

En ce qui concerne le dispositif du **Service Civique**, la FFBB a été dotée de 350 missions pour la période 2021/2022, quota qui sera bien utilisé même si les structures Ligues et Comités ne s'engagent pas à la hauteur de ce qui est attendu de leur part. Désormais, les dossiers sont instruits par les membres de la CF emploi.

Sous le pilotage de la DAJI, la formation des joueurs/joueuses d'intérêt général (**JIG**) a été totalement rénovée, la première promotion sera mise en place au cours de la saison 21/22.

Au plan des techniciens, la mise en œuvre de la RFIT a été très perturbée par la crise sanitaire, 21/22 devrait permettre de reprendre son avancée.

Le service de la formation des techniciens a eu un gros travail a mené dans la cadre du renouvellement de l'inscription au RNCP du CQP basket.

Il faut noter que de nombreuses fédérations sont dans la même situation aujourd'hui car les exigences, d'une part de la branche paritaire sport et, d'autre part du Ministère et de France Compétences, ont été très sensiblement renforcées notamment au plan sécuritaire.

Chacun doit désormais prendre conscience que les formations sportives suivent les mêmes procédures que tous les autres acteurs de l'économie française et que nous devons procéder à une « révolution » culturelle en la matière en raisonnant en employabilité effective et suivie (flot des cohortes).

INFBB/IRFFB : nouvelle démarche qualité

Au 1^{er} janvier 2022, les organismes de formation qui le souhaitent (ou le doivent) devront être certifiés selon le référentiel Qualiopi qui atteste du respect des procédures internes fiables.

Ce gros chantier, chronophage, dépasse le seul pôle formation et emploi car impactant aussi toute la chaîne administrative et financière.

Un travail partenarial a été conduit entre le « national » et le « régional » et se poursuivra sur le dernier trimestre 2021 en s'appuyant sur les expériences des régions déjà certifiées : ARA, CVL, Bretagne et Normandie qu'il faut féliciter.

Pour finir, je tiens à remercier sincèrement les 4 collègues en charge des commissions de l'emploi (Nathalie Moreau), des techniciens (Bernard Mahieux), des dirigeants et adhérents (Patrick Collette) et des officiels (Arnaud Petitboulanger) ainsi que l'ensemble des équipes qui se sont constituées autour d'eux.

Je renouvelle mes remerciements à tous nos collaborateurs du pôle.

Merci à tous.

Christian AUGER

Le Pôle Formation & Emploi – Tahar ASSED – Directeur

LES SERVICES DU POLE FORMATION & EMPLOI

Points généraux

Nouvellement nommé à ce poste, en quelques mois j'ai pu me rendre compte de l'évolution de l'offre de FORMATION que notre fédération a su mettre en place dans ces dernières années et notamment dans leur diversification.

Je profite de ce rapport pour saluer le travail de Matthieu SOUCHOIS et des personnes qui se sont succédées dans les différents services du Pôle pour lui donner la dimension qu'il a aujourd'hui. C'est un véritable outil dédié à la Formation Professionnelle et pour répondre également aux besoins de nos Ligues, Comités et Clubs.

En raison des conditions sanitaires (COVID), la saison a été difficile. L'ensemble des formations se sont retrouvées perturbées. Transférer et transformer des tâches qui se réalisent seulement en présentiel a été un défi à nos formateurs. En l'absence de Présentiels, il a fallu remédier et trouver des solutions pour permettre de respecter les règles propres à chaque validation. En dépit des difficultés, l'ensemble des formations se sont terminés. L'ensemble du personnel de tous les services avec le soutien des quatre commissions ont réussi à trouver des solutions efficaces pour mener à bien les missions. Concernant la formation des techniciens et notamment des Diplômes d'Etat (DEJEPS et DES), les services des DRAJES avec leur bienveillance ont contribué au bon déroulement des formations.

CQP :

Référencé par France Compétence, notre CQP TSBB est à ce jour rendu INACTIF et en cours de renouvellement. Le départ de ce renouvellement était lié à une mise en conformité notamment sur les aspects sécuritaires. Les échanges avec la Branche Professionnelle, les exigences renforcées de cette dernière, du ministère des Sports et de France Compétence, nous ont poussés à regarder ce renouvellement avec davantage de hauteur. Nous avons pris l'option d'opérer un toilettage complet pour une mise en cohérence au regard de notre filière de formation.

Les éléments à mettre en conformité :

- Contenus.
- Renouveler la rédaction les procédures et méthodes.
- Identifier et valider les Certificateurs.
- Une nouvelle rédaction des compétences attendues avec le vocabulaire adapté.

Pour la saison à venir, nous sommes conscients des conséquences possibles pour la vie dans les régions autour de ce diplôme. Le PFE s'organise pour trouver des solutions d'attente et diminuer le plus possible les inconvénients et permettre ainsi à la formation de se dérouler.

CERTIFICATION QUALIOPI :

Dans le dernier trimestre de la saison 2020-2021, les travaux de mise en conformité ont débuté. Dans cette démarche, la FFBB a pris la décision de se faire accompagner. La société ANOE-TRAINING accompagne le PFE. Après plusieurs journées de travail ainsi que des rendez-vous par services très réguliers, le PFE se prépare à l'audit.

Parmi les quatre volets de la certification, la Formation Professionnelle est présente et c'est le CFA (et la voie de l'apprentissage) qui représente la partie la plus conséquente. Cette obligation qualitative de notre Organisme de Formation impacte la chaîne fédérale administrative et comptable.

LE PFE et PLANS 2024

Le Pôle participe de plus en plus aux missions transversales et plus précisément sur les aspects de l'Innovation et de la Modernisation (E-licence, E-marque V2, CCG, JIG, Basket Santé, Micro-Basket, VxE, BeSport, ...)

Avec son service Digital attaché aux différentes missions de formation propres au PFE (Techniciens, Officiels, Dirigeants et Adhérents), il contribue et prend sa part dans les différents dossiers.

1 - Service Formation des Techniciens

DEPB 2020/2021 (Y. Fonteneau, I. Ballarini)

La formation permettant aux stagiaires d'obtenir le DEPB s'est déroulée pour la session 2020/2021 du 9 mai 2020 au 30 juin 2021, sous la houlette de Yann Fonteneau et Ivano Ballarini et pour une durée totale de 1200 heures, comprenant les contenus théoriques et la mise en situation pédagogique dans une structure d'alternance.

Evidemment, comme beaucoup d'autres secteurs, la formation a été impactée par la pandémie. Néanmoins, la plupart des présentiels ont pu se dérouler, même si certains d'entre eux se sont organisés « à distance » !

Les onze stagiaires ont, malgré les conditions sanitaires, eu la chance d'aller au sein des clubs, à la rencontre des staffs de Strasbourg, l'ASVEL, Limoges.

Tous les stagiaires en formation ont validé la totalité des épreuves, obtenant ainsi le Diplôme d'Entraîneur Professionnel de Basket (DEPB), ainsi que le Diplôme d'État Supérieur, spécialité performance sportive, mention basket-ball (DES-JEPS).

Félicitations à eux !

- Bonnan Aurélie
- Chapel Kevin
- Christophe Olivier
- Fauchois Kevin
- Gladyr Sergii
- Guérin Nicolas
- Lepape Guillaume
- Levant Marie-Julie
- Paour Romain
- Poupet Pierrick
- Villeger Benjamin

DEFB 2020/2021

La formation permettant d'obtenir le DEFB s'est déroulée pour la session 2020/2021 de la fin du mois d'août 2020 au mois de juillet 2021, avec 40 stagiaires répartis dans trois régions et pilotés par un responsable pédagogique par session, sous la coordination générale d'Arnaud Brogniet :

- Pays-de-la-Loire : Thierry Moullec
- Occitanie : Fabien Perrigault/ Yann Fonteneau
- Ile-de-France : Germain Fidami

Cette formation a elle aussi connu des modifications de programme, dû à la pandémie ; néanmoins la totalité du volume horaire a été complétée, en présentiel ou à distance. À l'issue des 1200 heures de formation, comprenant apport de connaissances théoriques et mise en situation pédagogique dans une structure d'alternance, 34 stagiaires (soit 85%) ont validé la totalité des épreuves, obtenant ainsi le Diplôme d'Entraîneur Fédéral de Basket (DEFB), ainsi que le Diplôme d'État, spécialité perfectionnement sportif, mention basket-ball (DE-JEPS). Les autres stagiaires ont partiellement validé les épreuves et devront de nouveau les présenter après avoir suivi un parcours de formation complémentaire, au cours de la saison 2021-2022.

DAVB 5X5 2020-2021 :

La huitième promotion du DAVB 5x5 s'est déroulé en 5 présentiels de 3 jours (d'Octobre à Mars), avec l'évaluation sur une journée au mois d'Avril. Deux présentiels ont eu lieu à la FFBB, 1 en distanciel (pour cause de confinement), 1 sur le Camp National de Bourges et 1 en immersion dans un club professionnel à la SIG STRASBOURG. Lors de cette formation, il y a eu de la transversalité d'activité avec des experts du RUGBY et du FOOTBALL. Pour la prochaine promotion l'objectif est d'effectuer un présentiel dans un club de Rugby. Sur les 12 candidats de cette session 2020-2021, 6 ont réussi leur évaluation.

DAVB 3x3 2020/2021 :

Pour cette première promotion du DAVB 3x3, seulement 5 candidats étaient présents. Elle s'est déroulée en 3 présentiels de 3 jours, avec l'évaluation au mois de Mai lors du BIG 12 de Voiron pour les mettre les candidats dans une posture d'un analyste du jeu en compétition. Les 2 premiers présentiels ont eu lieu en commun avec le DAVB 5x5 et le troisième lors d'un tournoi de préparation EDF 3x3 à L'INSEP. Pour la deuxième promotion cette formation sera planifiée du mois de décembre 2021 à juin 2022 (calendrier approprié à l'activité). Sur les 5 candidats ce cette session 2020-2021, 3 ont réussi leur évaluation.

2 - Service Formation des Officiels

Les formations 2020/2021

Il a fallu s'adapter aux fortes contraintes sanitaires et à la réduction drastique d'activité des Officiels, privés de rencontres pour la plupart, pour maintenir un contact avec chacun et conserver la motivation de tous.

Le Service Formation des Officiels a dû s'adapter aux éléments précités et a profité de cette saison pour rénover ses contenus, monter en compétence et développer des actions inhabituelles.

Ainsi, du fait de l'interdiction de regroupements physiques, les stages de revalidation de début des saisons des 600 Arbitres et Observateurs de Championnat de France et des 150 OTM HN ont-ils été annulés sous leur forme « présentielle » au profit de

revalidations organisées en visio-conférence sur 2 demi-journées associées à des travaux e-Learning en amont du stage.

Cette formule a obtenu un grand succès même si le regret persistait de ne pas se retrouver, et ainsi rompre l'isolement de chacun.

L'intégralité des arbitres et OTM ont donc participé à ces revalidations d'un nouveau type, même si le travail par groupe et sur le terrain a pu manquer.

Le personnel du Service a effectué à ce titre un travail très important en peu de temps pour se former aux outils et techniques d'animation des Visio-conférences et s'approprier de nouveaux outils plus modernes et ludiques impliquant davantage l'apprenant pour concevoir les sessions e-Learning dynamiques (principalement le Logiciel Rise).

Le Service a ainsi profité de toute la période d'inactivité des championnats pour rénover les formations en lignes et passer du format de type Power Point en ligne associé à des Quiz à des formats interactifs qui ont clairement séduit les apprenants qui n'ont pas manqué de nous faire remonter leur satisfaction. On peut citer les formations en ligne d'Arbitre et OTM Club, Arbitre Départemental, Arbitre Régional, Refs, Marqueurs et Managers d'organisation 3x3, ...

La saison nous a aussi poussés à innover et proposer des activités régulières originales permettant de garder le lien avec nos Officiels :

- Enregistrement et diffusion de Podcasts sur les évolutions de règles, les relations entraîneurs-arbitres, ...
- Visio Conférences sous des formes et sur des sujets divers :
 - o Les « Rendez-vous du vendredi », sessions hebdomadaires de formation sur des sujets divers pour Arbitres, Observateurs, OTM ou Statisticiens (une première !), mis aussi ouvertes aux entraîneurs et autres publics
 - o Les « Pause-Coffee » : des moments de formations conviviaux ouverts à tous, le midi ou en fin de journée, avec un invité partageant son expérience ou traitant d'un sujet spécifique ou transversal, avec des échanges interactifs possibles avec le public participant
 - o Des présentations InstaLive sur instagramme, pendant lesquelles un invité présente un sujet en direct avec questions / réponses possibles par chat de la part des auditeurs

Les activités de Formation Continue mensuelle en ligne ont par ailleurs été maintenues toute la saison pour tous les Officiels, sans obligation de réalisation cependant, ce qui n'a pas empêché la plus grande majorité de nos officiels concernés de les réaliser.

Le partenariat avec La Poste a été maintenu actif pour les comités ayant continué leurs actions de formation avec des remises de chemisettes d'arbitres.

Les statistiques d'effectifs ne pourront pas être une référence pour cette saison, puisqu'elles sont basées habituellement sur les officiels ayant effectivement officié sur des rencontres enregistrées sur FBI, rencontres qui n'ont majoritairement pas eu lieu en 2020-2021.

3 - Service Formation des Dirigeants

Le service a eu à œuvrer, tant dans la construction d'outils pédagogiques internes (guide d'accueil de l'élus 2020/2024 que destinés à accompagner le changement en lien avec la cellule de Digital Learning.

La refonte de la restructuration pédagogique du CAMPUS 2021 a été aussi à l'ordre du jour de la saison ainsi que l'organisation des "printanières 2021" en appui de la CFDA, ces actions décrites ci-dessous.

FIBA TIME-OUT

Dans le cadre d'un partenariat entre la FFBB et la FIBA, le PFE s'est vu confié cet événement. La formation pédagogiquement géré par la FIBA s'est déroulé du 20 au 25 juin 2021. Le stage était organisé à Strasbourg qui accueillait le championnat d'Europe Féminin.

- Une formation en direction d'anciens joueurs et joueuses de HN.
- Avec pour objet, une mise en adéquation entre les compétences des sportifs et les offres au sein des Fédération et structures affiliées et également des clubs de HN.

Le soutien logistique de la FFBB avec ses ressources "Dirigeant et Techniciens" ont permis que cet événement international se soit déroulé d'une manière optimum

Par notre président Jean Pierre SIUTAT, la FFBB a reçu officiellement les remerciements de la FIBA pour l'excellente organisation.

4 - Service de l'Emploi

RDV des employeurs :

Sous format à distance, des webinaires « Emploi » ont vu le jour depuis mars 2021 et se sont poursuivis jusqu'en juin dernier.

Les dirigeants de ligues, comités, clubs et les salariés de ligues (directeurs territoriaux) et les salariés de structure, chargés des thématiques RH, emploi, formation, en représentation de leurs élus ont participé à ces webinaires.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- **Webinaire 1 :** Gérer la baisse de l'activité sportive en temps de crise – Comment organiser le temps de travail des salariés ? / Comment modifier le contrat de travail pour motif économique ?
Date : 24/03/2021
Intervenant : Juriste du CoSmoS
Participants : 79
- **Webinaire 2 :** Gérer le temps de travail de ses salariés – Comment définir le temps effectif de travail ? / Comment mettre en place l'annualisation ? La modulation ?
Date : 25/03/2021
Intervenant : Juriste du CoSmoS
Participants : 75

- **Webinaire 3** : Intégration et accompagnement du salarié – thématique RH
 Date : 20 mai
 Intervenant : Océane LAUNAY, Responsable RH FFBB.
 Participants : 12

- **Webinaire 4** : Développer les compétences de ses ressources humaines
 Date : 29/06/2021
 Intervenant : Patricia TAVARES, chargée de mission emploi/formation FFBB
 Participants : 24

Les webinaires peuvent être suivi en replay sur notre chaîne Youtube FFBB Formation.

Cellule Veille Emploi

Une cellule veille emploi a été mise en place via l'alias mail emploi@ffbb.com. Beaucoup de questions concernant l'offre de formation fédérale, la prise en charge du développement des compétences, le financement des formations et la création et les aides à l'emploi ont été recensées. Les structures se sont aussi largement saisies du dispositif apprentissage en souhaitant une information précise sur le sujet.

Podcasts Emploi

Podcast : « Le CoSMoS : une aide aux employeurs » : Laurent Martini, Délégué Général, a présenté le CoSMoS et évoqué les perspectives de développement et de pérennisation de l'emploi sportif.

Le CoSMoS, conseil social du mouvement sportif a été présenté à nos structures ligues, comités, clubs, comme un organisme institutionnel indispensable au service des employeurs du sport en matière de droit social.

Grâce à cet outil, la FFBB a encouragé ces structures à y adhérer (adhésion gratuite via la fédération), pour bénéficier de conseils personnalisés au quotidien.

E-learning Emploi

Des modules concernant les thématiques emploi et RH sont accessibles gratuitement en ligne à tout notre réseau :

- Rédiger une offre d'emploi
- Mettre en place l'apprentissage au sein de sa structure

Notes

Différentes notes ont été diffusées sur EFFBB concernant les plans de relance, les aides à l'emploi dont pouvaient se saisir nos structures durant la crise sanitaire comme l'activité partielle, le fonds de solidarité, fonds d'urgence ESS etc.

Ces aides ont aussi été présentés à l'aide de visuels créés au format adéquat pour les réseaux sociaux : facebook FFBB, twitter FFBB, Instagram FFBBFormation, LinkedIn FFBB.

Le développement de l'emploi se poursuivra la saison prochaine avec les 4 saisons de l'emploi :

- AG FFBB : forum avec atelier concernant l'emploi
- CAMPUS FFBB en août
- RDV des employeurs en mars
- RDV de l'engagement en décembre

Tahar ASSED LIEGEON



3.1. - Commission Fédérale Dirigeants & adhérents (Patrick COLLETTE)

La commission des dirigeants et des adhérents a poursuivi ses actions afin d'une part de participer activement au développement de la formation des dirigeants et d'autre part de favoriser l'animation du réseau (Ligue, Comité, Clubs) toujours en lien avec les IRFBB.

Pendant cette saison 2020/2021, la transformation des outils d'accompagnement s'est fortement renforcée par une offre de formation à distance conséquente et la création de la chaîne YouTube FFBB Formation et de la chaîne de Podcast ainsi que la refonte de la plateforme de e-learning sporteef.

Toutes ces avancées sont discutées au sein du Conseil Stratégique de l'INFBB (Trois membres de la commission y sont intégrés) et le service du Pôle en assure la mise en œuvre et le suivi.

ANIMATION DU RÉSEAU

La formation des dirigeants est maintenant bien ancrée. Former et Accompagner les dirigeants sera un axe essentiel afin d'embarquer dans le plan 2024 de la fédération un maximum de structures.

Pour cela en complément des formations initiées par le pôle il convient de travailler dans la proximité et d'en simplifier les accès avec la création d'un guide pratique.

Différentes actions initiées par la FFBB existent, évoluent mais il faut innover.

Pour les Comités et les Ligues les actions sont nombreuses comme par exemple le Conseil des Présidents de Ligues ou le Conseil des Présidents de Comités dans chaque ligue qui permettent de nombreux échanges dont le bénéfice est certain.

L'organisation des Carrefours d'échanges cette saison n'a pu avoir lieu mais elle sera réactivée avec les comités et leurs référents des différents sujets traités.

Une enquête en direction des ligues, comités et clubs est en préparation afin de prendre en compte les besoins et les attentes du terrain.

De plus, la création d'une commission régionale de la formation des dirigeants composée notamment d'un référent par comité pourrait aider les IRFBB à se développer sur le public DIRIGEANT.

La valorisation du bénévole surtout actuellement doit également aider nos adhérents et attirer de nouvelles personnes.

Pour cela, la commission travaille sur une action de formation : RECRUTER, FIDÉLISER et MANAGER un bénévole. Un accent particulier sera porté sur les jeunes et les féminines.

PRINTANIÈRES (AUTOMNALES DU BASKET)

Après avoir reporté les Automnales du basket pour les transformer en Printanières en espérant conserver le format initial, avec notamment des moments d'échanges dans un environnement convivial regroupant des dirigeants, des techniciens et des officiels, les ligues ont dû se résoudre à passer en visio du 26 au 28 Mars 2021.

Toutes les ligues ont proposé différents modules en fonction de leurs besoins liés à leur territoire organisés sous la forme de séances de 1 à 2 heures. Avec plus de 1500 participants de nombreuses informations ont été données aux clubs et ont permis des échanges fructueux. Les organisateurs regrettent toutefois le peu de clubs intéressés même si les conditions peuvent en partie l'expliquer. Les efforts ont donc été faits dans chaque ligue ce qui est encourageant pour la suite mais il faudra enfoncer le clou la saison prochaine en espérant des retrouvailles avec les clubs en présentiel.

CAMPUS FFBB 2020

Le CAMPUS FFBB 2020 s'est déroulé à SAINT PAUL LES DAX du 27 au 30 août 2020 pour la deuxième année consécutive.

Dans un cadre magnifique très apprécié pour la qualité de ses infrastructures de formation, d'hébergement et de restauration le Campus a connu, une fois encore, un réel succès.

Malgré les conditions sanitaires, 66 stagiaires y ont participé répartis dans les 7 modules suivants :

- L'ouverture du Campus a été faite par notre président Jean-Pierre SIUTAT qui a présenté l'écosystème de la FFBB
- EMPLOI : Développer une vision globale de l'emploi et du management
- COMMUNICATION : Communiquer grâce aux outils et réseaux sociaux
- TRAVAIL COLLABORATIF : Animer des réunions à distance ou en présentiel
- VEILLE : Mettre en place un système de veille et s'organiser en réseau
- DISCIPLINE : Ouvrir et instruire un dossier disciplinaire
- CITOYEN : Créer et développer une démarche citoyenne dans sa structure
- COMPÉTITION : Gérer les compétitions 5c5 et 3c3

Le Campus a également accueilli le bureau fédéral ainsi que le Conseil Stratégique de l'INFBB dont les membres ont pu échanger avec les stagiaires.

Un grand merci au Comité des Landes et à la Ligue de Nouvelle Aquitaine pour son accueil et l'organisation de la soirée régionale hors du commun.

Félicitations à tous les formateurs et au travail remarquable effectué par Tessa BANOS et Matthieu SOUCHOIS

En conclusion, je tiens à remercier les membres de la commission (anciens et nouveaux) pour leur investissement, Tessa BANOS, Matthieu SOUCHOIS et Tahar ASSED toujours à notre écoute, Christian AUGER pour son soutien permanent et notre Président pour la confiance témoignée.

Patrick COLLETTE

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

- **Président** : Patrick COLLETTE
- **Vice-présidentes** : Astrid ASSET et Françoise EITO

Membres : Dominique BERNARD, Brigitte DESBOIS, Jean-Michel DUPONT, Catherine FROMHOLZ, Patrick HENRI, Claudine JANNIC, Renaud LABARTHE, Thérèse LANQUEPIN, Sébastien MONNIER, Caroline TROTOBAS.

3.2. - Commission Fédérale Officiels (Arnaud PETITBOULANGER)

Commission Fédérale des Officiels : Arnaud PETITBOULANGER, Président

Un baptême du feu très particulier pour moi que ce nouveau challenge au sein du Comité Directeur Fédéral en pleine crise sanitaire, mais la commande fédérale a été mise en place aussi vite que possible et la préparation de la saison 21/22 nous a pris aussi un certain temps.

Je souhaitais tout d'abord remercier l'ensemble des délégués des comités et ligues de métropole et d'outre-mer qui m'ont permis de faire mon entrée au sein de ce Comité Directeur : intégrer l'instance dirigeante de son sport préféré est forcément un honneur.

Je souhaite également remercier notre Président Fédéral de m'avoir confié, à moi le plus jeune des nouveaux, cette tentaculaire commission qu'est la CFO ainsi que le pilotage du Plan Officiels 2024 : c'est aussi un grand honneur que d'animer les presque 10 000 officiels de notre fédération.

Et je veux également remercier ceux qui m'aident chaque jour à apprendre la vie dans la maison fédérale, et en particulier ceux que je connais depuis longtemps.

Si ma première mission a été de composer la CFO j'ai souhaité du changement dans la continuité et je veux remercier à la fois ceux qui ont accepté de poursuivre l'aventure et ceux qui ont accepté de la rejoindre.

J'ai voulu un équilibre géographique mais aussi introduire de la mixité dans la commission.

Merci donc à la Team CFO 2020/2024 : Charles DUPERY (PDL – Vice-Président CFO), Olivier ADAM (NOR), Gilles SANFILIPPO (ARA), Yann MONTAGNE (GES), Stéphanie GIRARD (GES), Morgane PETIT (BRE), Coralie DUBOIS (HDF), David DESMIS (HDF), Philippe JORE (HDF), Marina MARANGONI (OCC), Christophe BECAVIN (IDF – Administrateur CFO).

Notre mission est simple : former au mieux nos officiels, quel que soit leur niveau de pratique et préparer nos OTM, Statisticiens et Refs 3x3 pour Paris 2024, tout cela en parfaite symbiose avec les territoires car je l'ai dit dès mon arrivée à la tête de la commission « ce mandat sera celui des territoires ».

Je suis persuadé que c'est ensemble, à tous les échelons de pratique, et avec une cohérence territoriale, que nous ferons avancer les sujets des officiels.

La saison étant déjà à l'arrêt lors de mon arrivée, voici les thèmes que nous avons quand même pu travailler :

Arbitres et observateurs CF :

Certains avaient encore l'occasion de pratiquer sur les championnats espoirs et en Ligue 2 Féminine, et nous avons pu les accompagner dans cette période difficile où les arbitres nationaux arbitraient parfois un seul match par mois.

Mais ces rencontres autorisées nous ont surtout permis de terminer les cycles de formation qui avaient été entamés en 19/20 et en 20/21 : je ne souhaitais plus avoir de « report de stage » pour la saison 21/22, ce qui aurait conduit certains à être « stagiaire » d'un niveau pendant 3 saisons...

Un immense merci à Alain SALMON et toute la délégation Pratiques Fédérales avec qui nous avons pu travailler en parfaite collaboration et intelligence : ainsi l'ensemble des « stagiaires » nationaux ont pu terminer leur cursus et leurs évaluations afin d'être officiellement validés pour la saison qui arrive.

De la même façon nous avons fini de valider les observateurs fédéraux et nationaux des deux dernières saisons.

Nous sommes donc en capacité de débiter 21/22 avec de nouveaux stagiaires à faire évoluer et sans reliquat des années passées.

OTM :

Sur le même modèle que les arbitres mais avec un peu plus de facilité sur le HN puisque les matchs se déroulaient, nous avons terminé l'ensemble des évaluations des « stagiaires HN » et avons pu valider les résultats des concours afin de repartir sur une nouvelle saison sans reliquat.

L'équipe autour de Charles DUPERY et Coralie DUBOIS ont eu également à gérer les listes des OTM à désigner sur le championnat d'Europe féminin et la préparation des stages de début de saison pour les OTM HN et les OTM CF.

Statisticiens :

Avec David DESMIS nous nous sommes vite donnés comme objectifs : renforcer la formation des statisticiens et améliorer la qualité de nos stats : d'abord car c'est une demande des joueurs et des joueuses, ensuite pour préparer les Jeux Olympiques de 2024 où nous souhaitons bien sûr que l'ensemble des stats puissent être prises par des français accrédités FIBA : la tâche n'est pas simple mais nous avons déjà mis le

train en marche : en renforçant la présence des statisticiens sur le Haut Niveau, en créant un stage de début de saison et en prévoyant des observations vidéos pour chaque club !

Refs 3x3 :

Le paradoxe pour le 3x3 est que la pandémie ne nous a pas permis de maintenir nos stages de formation, en particulier pour les futurs « refs élites » (annulé pour la 2nde fois consécutive) alors que c'est l'activité qui a le plus repris en Mai dernier.

Nous avons pu nous appuyer sur ceux qui pratiquent depuis des années pour assurer la Superleague et nous nous sommes servis de la Juniorleague pour découvrir nos futurs talents (comme pour les joueurs)

La formation de manager de l'organisation a, elle, pu se dérouler à l'INSEP et nous a proposé une nouvelle promotion intéressante. Reste à mettre en place les formations de table de marque 3x3.

Ainsi Marina MARANGONI aura du pain sur planche pour piloter les formations de 21/22 et les attentes sont grandes, ce défi est tellement enthousiasmant !

Plan Officiels 2024 :

Avec la présidence de la CFO, notre président m'a également demandé de piloter le Plan Officiels 2024 : vaste sujet !

2 objectifs : augmenter le nombre d'arbitres afin de couvrir les besoins des championnats et améliorer la qualité de l'arbitrage

Après le séminaire du Comité Directeur Fédéral de fin janvier, j'ai ainsi réuni un « commando » de 12 personnes, en utilisant le travail effectué par les équipes précédentes d'Alain SALMON, pour pouvoir donner de nouvelles idées et orientations à ce sujet toujours sensible.

Merci au commando : Marceau DURAND (IDF), Stéphanie GIRARD (GES), Yann MONTAGNE (GES), Gilles SANFILIPPO (ARA), Christophe BECAVIN (IDF), Olivier ADAM (NOR), Jacob MOULIN (CTO OCC), Thierry BILICHTIN (CD FFBB – GES), Johan JEANNEAU (Service Formation Officiels), Carole DELAUNE (Service Formation Officiels), Bruno VAUTHIER (Service Formation Officiels)
Sous la haute bienveillance de Christian AUGER et Tahar ASSED !

S'il n'est pas possible de tout résumer ici, en particulier car le travail n'est pas terminé, nous pouvons présenter nos grandes idées directrices :

- Plus de « charte » mais un « **pacte #Tous engagés** » : le développement de l'arbitrage se fera dans le cadre d'une prise en compte collective du sujet et une volonté de chacun d'apporter sa pierre à l'édifice
- Il ne doit pas y avoir que le « bâton » (amendes / pénalités), nous avons voulu changer de grille de lecture et se dire que nous voulions récompenser ceux qui jouent le plus le jeu de la détection et de la formation des arbitres

- Une nouvelle pédagogie est en réflexion pour armer au mieux nos formateurs départementaux et régionaux, acteurs indispensables du terrain. Le groupe autour de Carole DELAUNE DAVID fait actuellement un travail très précis et minutieux sur le sujet
- La formation des arbitres doit être la préoccupation des équipes qui en ont besoin pour jouer, c'est elles qui doivent en porter la charge.

A noter que, par deux fois, j'ai réuni l'ensemble des présidents de CDO et CRO (et CTO) afin d'obtenir leur avis.

A la fin de la première partie du travail, c'est 80% des participants qui validaient les orientations du Groupe de Travail.

Cela nous a permis d'enchaîner sur les engagements de chacun dans le Pacte : et de nouveau c'est une énorme majorité des participants qui ont validé les propositions : cela m'a permis ensuite de faire voter le projet par le Comité Directeur.

Le dernier trimestre 2021 sera le temps de la rédaction, des arbitrages, ajustements puis décisions afin de positionner certains curseurs.

L'objectif est de pouvoir effectuer un tour de France début 2022 dans l'optique de vous présenter l'ensemble du projet, répondre aux questions, et vous aider à le mettre en place à partir de la saison 2022 / 2023.

Comme l'a re précisé le Comité Directeur du 10 Juillet 2021, en attendant la mise en place du nouveau projet, la charte de l'arbitrage actuelle s'appliquera pour la saison 2021 / 2022.

Je veux vraiment remercier Jean Pierre SIUTAT pour son accompagnement, son suivi, ses encouragements sur ce dossier particulièrement important : cela a été précieux à chaque instant !

Conclusion :

Au final, beaucoup de frustration mélangée à beaucoup d'enthousiasme pour ces débuts : j'ai tellement hâte que 21/22 débute et que nous reprenions « une activité normale ».

Hâte de venir à votre rencontre, enrichir la commission de vos expériences et être au plus près des officiels sur le terrain !

Je termine par des remerciements en tout premier lieu au service de formation des officiels : Bruno VAUTHIER, chef de service mais surtout pour moi un conseil très précieux ! Nous sommes binôme et avons très vite appris à travailler ensemble. Son professionnalisme est un plaisir pour notre travail commun.

Merci bien sûr aussi aux « Experts » du service : Johan JEANNEAU sur tous les fronts, Carole DELAUNE DAVID sur les OTM et la formation des formateurs, Abdel HAMZAOUI sur le 3x3 et les stats, Nicolas MAESTRE sur les formations des arbitres, le concours national et l'Examen d'Arbitre Régional.

Je souhaite le meilleur à Eddie VIATOR qui a quitté le service pour le HNO : il fera profiter de son immense expérience à nos tous meilleurs arbitres !

Merci à Christian AUGER, Vice-Président FFBB en charge de notre délégation pour sa patience à m'expliquer les bons fonctionnements, pour sa sagesse et ses précieux conseils.

Merci à son binôme Taher ASSED, notre directeur de Pôle : nous apprenons nos nouvelles missions ensemble et nos échanges sont toujours très constructifs.

Merci à tous et en route pour 2022 avec **#TousEngagés** 😊

Arnaud PETITBOULANGER

3.3. - Commission Fédérale Techniciens (Bernard MAHIEUX)

La Commission Fédérale des Techniciens est en activité continue, durant toute la saison sportive.

Depuis janvier 2021, le renouvellement de la Commission a permis d'augmenter le nombre de ses participants à onze.

La commission s'est réunie trois fois cette saison en distanciel pour traiter les pénalités, mais aussi pour travailler sur plusieurs sujets :

- Mise en place d'une enquête pour les entraîneurs en championnat de France ou le DEFB ou le DEPB est obligatoire

- Analyse au travers des engagements la féminisation des entraîneurs et voir comment l'améliorer

- Suivi l'évolution de la formation des entraîneurs avec les réformes actuelles

- Travail sur l'évolution du statut et de son suivi.

Cependant, la COVID a impacté l'activité de cette dernière.

Voici un retour sur cette saison

La formation des entraîneurs

La RFIT a commencé son déploiement sur le territoire cette saison. Après la formation des formateurs dans les départements et ligues. De nombreux départements ont réussi à mettre en place un ou plusieurs « BF » et à aller jusqu'au bout de la formation.

Au niveau régional et le CQP, certaines Ligues ont pu organiser des formations, d'autres pas. Ce qui entraîne des disparités sur le territoire dont il faudra tenir compte dans la saison à venir.

Par ailleurs nous connaissons des difficultés avec le renouvellement du CQP, ce qui entraîne à ce jour l'impossibilité de valider les formations de la saison. Cependant, il a été possible de délivrer les diplômes pour des formations ayant été terminées avant avril 2020

Les formations DE/DEFB et DES/DEPB ont pu être menées à terme lors de cette saison en modifiant la forme des formations et en limitant les présentiels. Cela a entraîné un surcroît de travail pour les formateurs avec la mise en place de travail à distance supplémentaires.

Les évaluations ont été menées à bien et les jurys ont pu se réunir même plus tardivement et valider ou non les formations.

Le recrutement des sessions de la saison 2020-2021 a été fait en avril avec le DES/DEFB en avril à distance pour la traditionnelle session nationale et pour le DE/DEFB fin juin pour quatre centres de formation. En effet, il a été ouvert un centre dans la ligue de Nouvelle Aquitaine en plus de ceux des PDL, ARA et Ile de France.

Par contre, la date tardive des sélections a posé des difficultés en outre sur les engagements en championnat de France. Il faudra pour la présente saison reposer la question du calendrier de cette formation.

Le statut du technicien

L'activité a aussi été très perturbée. Si la commission a travaillé normalement en début de saison, déclaration de staffs, situation à J-15, premières rencontres, l'activité s'est arrêtée pour la plupart des championnats après quatre journées.

Par contre pour les championnats de NM1, LF2 et LFB qui ont été réadaptés, le suivi a été effectué avec le nouveau calendrier.

La vérification, grâce aux post-contrôles de l'e-marque V2 et à quelques modifications récentes permet une vérification systématique de tous les rencontres de championnats de France, chaque week-end ce qui correspond à 308 rencontres, 616 entraîneurs et 136 entraîneurs adjoints contrôlés.

Le Bureau Fédéral a décidé de ne pas pénaliser les clubs dont les championnats se sont arrêtés très tôt, par contre pour les divisions semi-professionnelles ou professionnelles le statut a été appliqué. Quatorze équipes se sont vu infliger des pénalités automatiques (douze en championnat de France et deux en LNB). Quatre d'entre elles ont déposé un recours qui a été étudié début juillet par la commission.

La Commission avait décidé pour 2020-2021 l'exigence du diplôme dès le premier match de championnat. Ce sera, bien entendu, la même exigence pour la saison 2021-2022, en rappelant que le seul aménagement possible à cette règle d'être titulaire du diplôme est prévu dans le cadre du paragraphe III avec la formation professionnelle continue avec des règles précises qui ne se résument pas à être en formation. Cependant la situation actuelle du CQP TSBB nous amènera peut-être à opérer quelques aménagements.

Le suivi du statut du technicien avec la LNB fonctionne parfaitement, avec des échanges rapides (dans les 48H et souvent dans la journée) pour les dossiers [la concernant](#).

Cette période perturbée nous a obligé à peu modifier le statut pour la saison 2021-2022. Nous avons simplement apporté des précisions à certains chapitres. Par contre nous allons étudier la situation des entraîneurs et entraîneurs adjoints dans certaines divisions pour voir comment faire évoluer le statut.

Cette période compliquée nous a permis de réaliser un podcast sur le statut, une ressource e-learning mise à la disposition des clubs, mais aussi des formations fédérales. Enfin nous avons mis en place un webinaire une dizaine de jours avant les engagements en championnat de France. L'objectif était d'informer les clubs du fonctionnement du statut tout au long d'une saison, mais aussi de rappeler quelques éléments du code du sport.

Suivi des entraîneurs

- Déclaration de staff : C'est un moment important pour la commission pour collecter des informations fiables sur les entraîneurs, mais aussi sur la structuration des clubs. Les données récoltées, en relation avec la CCG permettent de faire un point précis annuel sur la professionnalisation des entraîneurs. Elle permet d'avoir une idée très précise de l'emploi sur les équipes de championnats de France. C'est aussi un moment où les clubs peuvent faire remonter leurs difficultés, mais aussi s'informer.
- Enquête sur les compétences métier des entraîneurs et entraîneurs adjoints dans les divisions où le DEFB et Le DEPB est obligatoire. Ces derniers rempliront cette enquête lors de la revalidation annuelle, qui devrait nous permettre de connaître les missions des entraîneurs et entraîneurs adjoints dans les différents championnats et aussi connaître les compétences à avoir. La formule choisie doit nous permettre d'avoir le retour de tous les entraîneurs et entraîneurs adjoints concernés.
- Revalidation annuelle des entraîneurs. La covid a bien évidemment perturbé ce processus. Cette action reste essentielle, en dehors d'une actualisation des connaissances, suivre les entraîneurs et connaître leurs éventuelles difficultés. Il a décidé de ne pas exiger de revalidation pour la saison 2020-2021. Pour la saison 2021-2022, nous repartons sur les règles de revalidation prévues au statut en rappelant l'évolution prévue avec la possibilité pour les entraîneurs et entraîneurs quand ils sont obligatoires
 - Pour les entraîneurs de LFB, LF2, NF1, NM1, NM2, U15 et U18 soit :
 - De participer à un module de formation issue de l'offre nationale de formation modulaire
 - Ou de participer au traditionnel séminaire.
 - Pour les entraîneurs des clubs de NF2, NF3 et NM3, la revalidation est toujours régionalisée.

Le Pôle formation et emploi (formation des entraîneurs) est en charge des revalidations, il communiquera le plus rapidement possible les modalités pratiques.

En conclusion :

La commission est à la disposition des clubs pour leur faciliter l'application du statut. Un simple email à l'adresse suivante statutentraineur@ffbb.com, avec si possible anticipation, permet bien souvent aux clubs de résoudre leurs difficultés et cela dans le respect du statut

La commission souhaite aider les clubs au travers des études par exemple des contrats de travail, en rappelant la législation autour de la professionnalisation des entraîneurs (CCNS, code du sport, Urssaf) ?

Certaines situations rencontrées font courir un risque non négligeable aux représentants des structures. Là aussi, un email peut permettre un conseil.

La Commission va mettre son expérience à disposition des ligues dans le cadre du déploiement de l'e-marque V2, des post-contrôles et du suivi des statuts régionaux. Elle sollicitera ces dernières pour avoir un correspondant régional pour transmettre l'expérience acquise, aider sur des difficultés rencontrées et remonter les problèmes.

Bonne saison 2021-2022

Bernard MAHIEUX

3.4. - Commission Fédérale Emploi (Nathalie MOREAU)

Rapport d'activité EMPLOI

LA COMMISSION EMPLOI

La Commission Fédérale de l'EMPLOI a été créée en avril 2021, 8 membres actifs : Nathalie MOREAU (Présidente), Sylvie OBOUH FEGUE (vice-présidente), Caty Salmon, Sébastien MONNIER, Dominique BERNARD, David SEGUIN, Eric BETTIOL, Guillaume PICHARD.

Ses Missions :

- Étude des dossiers de candidature pour l'accueil d'un volontaire en mission de service civique
- Collecter et analyser les données sur la quantification et qualification de l'emploi
- Mise en place d'actions emploi/formation sur l'ensemble du territoire

Un plan validé par le Comité Directeur fédéral du 10/07/21

☐ Objectif 1 : Quantifier et Qualifier l'Emploi

Mise en place de l'observatoire de l'emploi

- **Étape 1** : cartographie des ressources clubs => quantification
- **Étape 2** : qualification ressources clubs / quantification et qualification ressources LR + CD

☐ Objectif 2 : Poursuivre l'accompagnement du réseau (Cellule Veille EMPLOI / Bourse à l'emploi etc.)

- ❑ **Objectif 3 : Créer des rendez-vous réguliers de l'Emploi**
 - RDV des employeurs en présentiel
 - Webinaires Emploi mensuels (en fonction des besoins et de l'actualité)
 - RDV de l'engagement (service civique, SNU)

- ❑ **Objectif 4 : Création d'une offre de formation complète et diversifiée**
 - Module EMPLOI pour les dirigeants (e-learning)
 - Module EMPLOI en présentiel (CAMPUS, Automnales, rdv de l'emploi)

- ❑ **Objectif 5 : Recueillir et analyser les besoins du territoire**
 - Aller à la rencontre des référents sur le territoire
 - Animer un réseau EMPLOI

- ❑ **Objectif 6 : Suivre nos diplômés => Employabilité**
 Valorisation du suivi de cohortes + identification de trajectoires professionnelles (adéquation emploi et formation)

- ❑ **Objectif 7 : Informer régulièrement et en lien avec l'actualité sur les sujets emploi/formation**
 - Série des podcasts Basket et Emploi
 - Fiches outils / infographies / notes EFFBB / newsletters etc... (à développer)

MISE EN ŒUVRE DU PROJET 2020 -2024



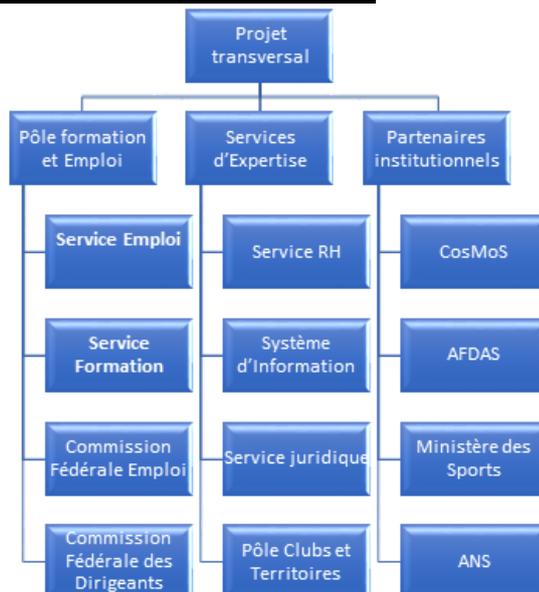
Des rendez-vous rythmés au fil des saisons

Les 4 saisons de l'emploi



4 événements EMPLOI annuels pour nos dirigeants

La transversalité du plan EMPLOI



Les activités du Service Emploi

Un point d'entrée général pour toutes les questions liées à l'emploi et la formation.
 Contact cellule veille : emploi@ffbb.com (alias)

Directeur PFE (Tahar ASSED)
Personne en charge des services civiques (Céline JEROME)
Service EMPLOI (Céline JEROME)
Service RH (sollicitations ponctuelles)

- **Campus à Nîmes**

Les différents modules proposés.

Introduction : identifier les besoins pour mettre en place un emploi, choisir son contrat

Développer l'emploi par la mutualisation : mettre en place et faire fonctionner un GE

L'alternance au service du développement : mettre en place un contrat d'apprentissage et un contrat de professionnalisation.

Bénéficiaire d'une aide à la structuration grâce au service civique : présentation du dispositif et des exigences légales associées.

- **La gestion des 350 Missions de Services Civiques de l'agrément Fédéral à destination des structures : Ligues, Comité, Clubs.**

Les acteurs incontournables du Service Civique



La cellule Emploi, réceptionne les demandes de missions des structures, la Commission emploi vérifie la recevabilité des dossiers et la pertinence des missions.

La validation des missions est officielle suite à la réunion des membres de la commission (3 réunions).

La cellule Emploi transmet les demandes de création d'avenant à l'agrément fédéral pour toutes les structures ayant un avis favorable.

Elle se charge de l'envoi des courriers aux structures et répond aux questions via une adresse générique dédiée.

- **La cartographie des ressources**

Création d'un questionnaire dans FBI lors de l'affiliation dans lequel les structures doivent renseigner leurs ressources notamment en matière d'emploi.

Cette nouvelle ressource servira de base aux membres de la Commission à la récolte des données qui permettront d'abonder l'observatoire de l'emploi.

- **La mission JIG**

Sous le pilotage de la DAJI, une mission JIG a été créée en lien avec le pôle formation – emploi. Cette mission a pour objet de mettre en synergie les outils de suivi des JIG et la formation à mettre en place pour la mise en place des MIG.

La formation des joueurs/joueuses d'intérêt général (**JIG**) a été totalement renouvelée, la première promotion sera mise en place au cours de la saison 21/22.

Un nouvel outil de suivi des JIG a été créé, le Carnet de Bord.

Le Carnet de Bord est un document qui suivra le Joueur(se) d'Intérêt Général tout au long de son parcours de joueur(se) et dont l'objectif principal sera de lui permettre de construire son projet professionnel à la sortie de sa carrière de joueur(se).

Dans un premier temps (2021/2022), il s'agira d'élaborer le carnet de bord individuel :

L'état civil, le parcours de Basketteur (se), scolaire et professionnel, les formations fédérales suivies, les actions réalisées tout au long du parcours sportif...

Chaque année le Carnet de Bord sera mis à jour. Il reprendra les évolutions probantes survenues (formations, MIG, perspectives professionnelles et (ou) formation qualifiante envisagée).

Un entretien à l'appui du carnet de bord sera réalisé par les IRFBB, chaque année. La première session est programmée en fin d'année 2021, pour les JIG de la saison en cours.

Nathalie MOREAU

4. Délégation Marque – Jean-Pierre HUNCKLER – 1^{er} Vice-Président

Le Pôle Marque – Jean-Pierre HUNCKLER – Vice-Président

Je souhaite mettre en avant tout particulièrement Raymond Bauriaud et toutes les équipes mises à disposition de la Délégation Marque pour le travail effectué tout au long de cette saison.

Une saison qui restera comme une des plus chargées en termes de travail depuis que j'ai la responsabilité de cette délégation, et surtout très difficile compte tenu de la pandémie.

Aucun lecteur de ce rapport ne peut se rendre compte des conditions dans lesquelles nous avons réalisé l'ensemble des organisations ; vous pourrez voir à la lecture de ce rapport le nombre d'actions menées au cours de cette saison.

Les salariés ont fait le travail avec des hauts et des bas mais l'ont fait avec un très grand professionnalisme. Qu'ils en soient remerciés par l'ensemble du basket français.

Le Pôle Marque – Raymond BAURIAUD – Directeur

Service COMMUNICATION

Direction Communication-Marketing

Voici la liste des actions principales menées par le service communication en accompagnement des matchs, organisations, événements et actions de la FFBB et de ses services sur la saison écoulée.

BasketBall Magazine

- 11 numéros de 52 pages chaque mois

Equipes de France

- Le service a effectué une saison 20-21 inédite avec de nombreuses innovations en communication et sur les réseaux sociaux auprès des équipes de France seniors 5x5 et 3x3 ainsi que les équipes de France de jeunes : **1.18 millions de fans** en cumulés sur tous les supports : Lancement en novembre du compte Instagram des équipes de France qui a pris +80.000 abonnés en 9 mois seulement
- Jeux Olympiques : communication (préparation avec France TV, le CNOSF, le live des Jeux) / Gestion des Relations Presse/
- Eurobasket Women 5x5 + Europe Cup 3x3
- Communication / promotion / gestion des events (retours) / gestion des RP / arrivée G. Williams / documentaire Sandrine Gruda meilleure marqueuse de tous les temps.

Championnats : suivi au quotidien / info sur les résultats, les changements de joueurs, la vie des équipes, les événements :

- NM1 / LFB (saison et Final 4) / LF2
- **Création de sites** « stats » NM1, LF2, LFB sorties prévues début septembre (avec ProBallers)

Coupe de France

- Communication sur toute la saison des résultats lors des soirées de match (rédactionnel et visuels)
- Charte graphique, visuels, adaptations
- Gestion de la communication et des RP des finales de la Coupe (+ retransmission TV)
- Création d'un site « stats » Coupe de France sortie prévue début septembre (avec ProBallers)

Pôle France Basket Ball – Yvan Mainini

- Edition d'une nouvelle version du Média Guide
- Communication sur les événements majeurs du PFBB (ouverture, cérémonie des diplômes etc...) mise en place des diffusions live sur YouTube des rencontres LF2 et NM1 du Pôle
- Mise en avant du joueur et de la joueuse du mois
- Suivi réseaux sociaux plus important et constitution de highlights des joueurs et joueuses
- Continuité du travail sur le PPF
- Création d'un site « stats » PPF sortie prévue octobre (avec ProBallers)

Institutionnels

- Beaucoup de communications officielles liées aux décisions de la FFBB
- AG électorale FFBB
- Des illustrations, des créations de pages internet notamment lié au Covid + opération Pass Sport

Vivre Ensemble

- Basket Santé / Micro Basket / Basket Inclusif : accompagnement dans la communication création de plaquettes, visuels et vidéos

Esport

- Gestion et communication sur la nouvelle compétition + création page site internet + visuels, logos, réseaux sociaux, photos, matériels.
- FFBB Hoops League + NBA 2 K FFBB avec FIBA et création d'une sélection France + Organisation matchs de sélection et retransmissions TV.

3x3

- Superleague / JuniorLeague
 - Communication et promotion sur la saison et sur tous les Opens
 - Créations visuelles Open de France, Opens Plus, Open start

Formation

- Création et déploiement de la campagne « Deviens acteur de ton club »

Arbitrage

- Création de visuels pour promotion de l'arbitrage
- Suivi de la communication des performances des arbitres, des JNA, évolution HNO

Production TV

- Gestion des relations avec la Chaîne l'Equipe et Sport en France (en direct et avec le CNOSEF)

Base de photos et vidéos

- Archivage et renseignements de 10 000 photos et 500 vidéos supplémentaires. Gestion des demandes et des accès. Développement de la base.

Base historique Equipe de France

- Référencement de toute la base historique des résultats des EDF Séniors (en cours) – **création d'une base de données historique en cours pour l'ensemble des internationaux A et jeunes**
- Refonte complète du site Team France Basket en novembre avec suivi rédactionnel des performances des joueurs du Team France (avec ProBallers) et actualités

Statistiques

- Implication dans toutes les réunions statistiques
- Le service a trouvé des solutions
- Création de sites stats pour la NM1, LF2, LFB, Coupe de France et le PPF (Tic, Til CIZ) – Avec ProBallers

Hoops Factory

- Prise en main de la communication, accompagnement et gestion des réseaux sociaux et Newsletter + aide RH + création et animation du groupe de travail Marque.

Plan infra

- Communication institutionnelle

Techno

- **Be Sport** : Accompagnement de la communication fédérale sur l'arrivée de Be Sport + mise en place d'une carte interactive
- Dématérialisation de la licence (**Hello Asso**) Accompagnement de la communication sur le déploiement
- Lancement de l'outil CRM **ARENAMETRIX** – mise en place du paramétrage et accompagnement des utilisateurs.

Partenaires

- Mise en place **des activations sur les RS et les événements**. France-Espagne entre autres mais aussi durant toute l'année et sur tous les matchs.

Service MARKETING

Direction Communication-Marketing

La saison 2020-2021 a été marquée par les conséquences multiples de la crise sanitaire qu'il a fallu gérer avec chaque partenaire tout en ayant plusieurs renégociations importantes à mener et des nouveaux produits à packager et commercialiser (EuroBasket féminin, Europe Cup 3x3, Esport, Hoops Factory, Juniorleague 3x3...). Et ce, avec du chômage partiel au sein de l'équipe Marketing et en télétravail une grande partie de la saison.

2020-2021 a également été la saison du terme du contrat qui nous liait depuis 2015 au groupe Altice et qui a signifié la double perte de l'un de nos partenaires majeurs (SFR) et de notre télédiffuseur (RMC Sport).

Les conséquences de la crise sanitaire ont particulièrement éprouvé les partenaires liés à nos équipes nationales et à nos événements majeurs qui ont été annulés, repoussés ou, dans le meilleur des cas, joués à huis clos. Et lorsque nous avons l'autorisation d'organiser un événement, c'était par une décision préfectorale prise très tardivement qui contraignait toutes les parties prenantes à de multiples ajustements de dernière minute.

Tout ce qui fait le sel de nos contrats (visibilité, relations publiques, accès aux joueurs et joueuses...) et qui rythme notre relation avec les partenaires était très perturbé voire empêché. Il a donc fallu faire preuve d'imagination, s'adapter et trouver, pour chacun des partenaires impactés, des activations nouvelles et cohérentes avec leurs positionnements respectifs.

Avec MAIF, par exemple, des opérations « Chaque Acte Compte » ont été développées pour nourrir leur engagement pour un sport plus responsable. Plusieurs clubs labellisés FFBB Citoyen ont ainsi vu leurs actions écoresponsables valorisées et financées par MAIF à l'occasion de rassemblements et de matches des Equipes de France. L'Open de France 3x3, auquel MAIF est également associée est, sous son impulsion, monitoré par l'agence OXY pour améliorer son impact environnemental édition après édition. Lors de la Fête du MiniBasket, les achats de fruits pour les participants ont été remboursés par MAIF afin de remplacer ou compléter les goûters en portions individuelles. Et des éco-box ont été mises en place sur les sites par leurs délégations afin d'inciter les jeunes basketteurs et leurs parents à recycler leurs vêtements ou chaussures non utilisés.

Autre exemple avec la Caisse d'Epargne que nous avons associée à notre plan INFRA. Comme ils sont par ailleurs partenaires des JO 2024, et dans le cadre de l'héritage de ces derniers, ils ont la volonté de faciliter les créations et rénovations de playgrounds. La Caisse d'Epargne nous permet ainsi de développer la pratique, et notamment celle du 3x3 à laquelle elle croit beaucoup, tout en se montrant utile aux pratiquants, aux clubs et aux

collectivités et en impliquant ses caisses régionales. Ils sont aussi devenus partenaires de l'EuroBasket féminin à Strasbourg et de l'Europe Cup 3x3 au Trocadéro.

On peut également citer Suzuki Automobiles, associé en tant que Partenaire Officiel à la FFBB Hoops League, notre nouvelle compétition esport sur Rocket League, ou Jordan Brand très intéressé par un partenariat avec les Hoops Factory.

Le programme Passion Club s'est lui aussi enrichi de quatre nouveaux services destinés à nos associations : BasiCompta, HelloAsso, Sporteasy et Woodbrass. Cela porte à plus de vingt le nombre de partenaires labellisés qui sont répertoriés et classés en six thèmes dans le catalogue Passion Club : Gérer votre association, S'assurer, Animer votre quotidien, Trouver des relais de communication, Générer de nouvelles recettes, S'équiper. Et une newsletter Passion Club a vu le jour. Envoyée régulièrement à nos structures déconcentrées, elle les informe des offres, actualités et nouveautés de nos partenaires Passion Club et de la FFBB.

Malgré la situation complexe et incertaine de cette saison 2020-2021, plusieurs contrats importants qui arrivaient à échéance ont par ailleurs été renouvelés dont FDJ, GRDF, Kinder, La Caisse d'Epargne et La Poste notamment.

C'est le signe que le dynamisme de notre fédération, ses nombreux projets et ambitions déclarées, associés aux très bons résultats sportifs de nos équipes nationales, séduisent les entreprises.

Nous possédons une base solide et variée d'actions que nous maîtrisons sur laquelle nous pouvons bâtir nos offres marketing. Elles s'articulent autour de plusieurs programmes liés au sportif, notre cœur de métier, mais également au sociétal, à l'associatif, à la jeunesse, aux femmes et aux fans qu'ils pratiquent ou suivent le basket en ligne, sur un playground ou dans une Hoops Factory !

Une palette suffisamment riche et une présence territoriale suffisamment large pour composer des offres adaptées aux besoins et attentes de nos partenaires actuels et futurs.

Service EVENEMENTS Comité d'Organisation

Cette saison a été très particulière pour les événements FFBB. En effet, en raison du COVID 19 nous avons dû faire preuve de grande souplesse pour s'adapter à la pandémie et maintenir néanmoins les événements qui étaient programmés.

D'autant plus que cette saison a été marquée par un nombre record d'organisations : Matches de qualification de nos équipes de France, stages et préparations aux JO, Finales de la Coupe de France, 2 championnats d'Europe FIBA, Election fédérale, AG, séminaire du Comité Directeur, Open de France 3x3.

Nous n'allons pas revenir sur l'intégralité de ces événements mais uniquement sur les faits marquants.

L'organisation de l'Open de France 3x3 à Nantes nous a permis de tester grandeur nature une organisation sportive en mode COVID. Ce fut une source de stress mais une réussite et un élément moteur pour entamer cette saison si particulière.

Le premier événement 5x5 fut l'organisation de la finale de la Coupe de France féminine de basket à l'Accor Aréna qui n'a pu avoir lieu à cause du Covid et de la crainte des joueuses de

jouer alors que toutes les conditions sanitaires les plus sûres avaient été mises en place. Un véritable coup d'arrêt dans le lancement de la saison LFB.

L'AG FFBB a pu se dérouler dans des conditions sanitaires particulières au Touquet (sans le traditionnel forum et instant patrimoine) ainsi que l'AG électorale de la FFBB à la maison du Handball. Solidarité entre les sports collectifs !

Nous avons constitué un Comité d'Organisation Local pour pouvoir réaliser les deux championnats d'Europe dont nous avons la charge. Dans un souci de bonne gestion nous avons mutualisé ce COL et l'avons intégré au sein du Pôle Marque afin qu'il travaille en transversalité avec tous les services concernés et les salariés experts dont nous disposons. Il était constitué de salariés en CDD et de stagiaires.

La préparation du championnat d'Europe féminin fut une aventure également. Annulation et report de matchs à Toulouse en février, huis clos puis demi-jauge et souci diplomatique à Toulouse et Mulhouse. Suppression des phases finales à Paris du fait du Covid, co-organisation maintenue avec l'Espagne, adaptation permanente avec le gouvernement sur cette organisation internationale en temps de pandémie. Pas évident...

Néanmoins le premier tour avec l'accueil de 2 poules à Strasbourg s'est bien déroulé au prix de nombreux efforts. Les bons résultats de l'Equipe de France féminine furent une motivation supplémentaire.

Organisation des finales de la Coupe de France à l'Accor Aréna à huis clos. Mais organisation quand même ! Ce fut d'ailleurs le premier événement sportif de l'année dans la plus grande salle de France.

Enfin, organisation des matchs de qualification de l'équipe de France masculine à huis clos et dans le respect du cahier des charges de la FIBA. De très bonnes organisations, certes difficiles, mais réussies et la satisfaction de voir l'équipe de France se qualifier à l'Euro 2022.

Un grand bravo à tous d'avoir travaillé dans ces conditions si difficiles et d'avoir permis de maintenir le basket et les événements de la FFBB en vie durant cette saison hors norme.

4.1. Service COMMERCIAL (FFBB Store) France Basket Promotion – REMY GAUTRON

France Basket Promotion qui gère l'activité du FFBB Store depuis 2013, a subi de plein fouet la crise sanitaire en 2020 ; après une année 2019 très positive, résultat des efforts, nouveaux process et politique commerciale mis en place.

L'arrêt des championnats, l'annulation d'événements des Equipes de France ou des matchs à huis clos, le report des JO avec pour conséquence le report de la nouvelle collection Jordan x FFBB... ont engendré une baisse importante de la demande et de l'activité de la Boutique Officielle. Un CA divisé par 2 par rapport au prévisionnel : 457 965 € pour un BP 2020 de 996 900 €.

Une chute vertigineuse de l'activité autour des gammes Equipes de France et Officiels, qui sont habituellement les 2 plus importantes ressources de la Boutique. Seuls 2 événements en 2020 où le Store a pu être présent (TQO à Bourges et EDF au Vendéspace). Le showroom a également connu plusieurs fermetures comme tous les commerces. L'activité e-commerce a subi une baisse de CA de 44 %. Une partie des achats seulement a pu être reportée sur 2021, sans pouvoir écouler le stock sur 2020.

Le travail et la réflexion sur de nouveaux projets ont été poursuivis comme le lancement de la collection FFBB Teamsport au bénéfice des clubs, le programme de fidélisation bracelets Minibasket, la production de collections éphémères, la création d'une collection 3x3... ; ainsi que des actions commerciales et de communication pour maintenir le lien avec les clients et assurer un trafic sur le site. 2020 est une année déficitaire, un nouveau challenge pour FBP afin de redresser la situation sur les exercices à venir.

4.2. Service ARCHIVES ET PATRIMOINE **Commission Patrimoine & Légendes – FRANCOISE AMIAUD**

Comme cela a été le cas pour l'ensemble de la FFBB, l'activité de la Commission Patrimoine & Légendes pour la saison 2020-2021 a été perturbée par la situation sanitaire. Les réunions de la Commission qui avaient été prévues ont dû être annulées. Ce fut le cas notamment du rassemblement des correspondants Patrimoine des Ligues régionales qui devaient être reçus à la FFBB. L'événement sera reprogrammé dès que possible. La traditionnelle ouverture de l'Espace muséal FFBB au public à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, à la mi-septembre, a également dû être annulée. Malgré tout, l'activité Archives & Patrimoine fut dense cette saison, confirmant l'importance de la mise en valeur du patrimoine du basket-ball et de son histoire à la Fédération.

Les actions réalisées par la Commission

Journées du Patrimoine 2020

Annulation de l'ouverture au public de l'Espace muséal FFBB mais remplacement par le lancement de la visite virtuelle (<http://www.ffbb.com/ffbb/Musee-virtuel>).

Suivi du Prix de la Rue de Trévis, IVème édition

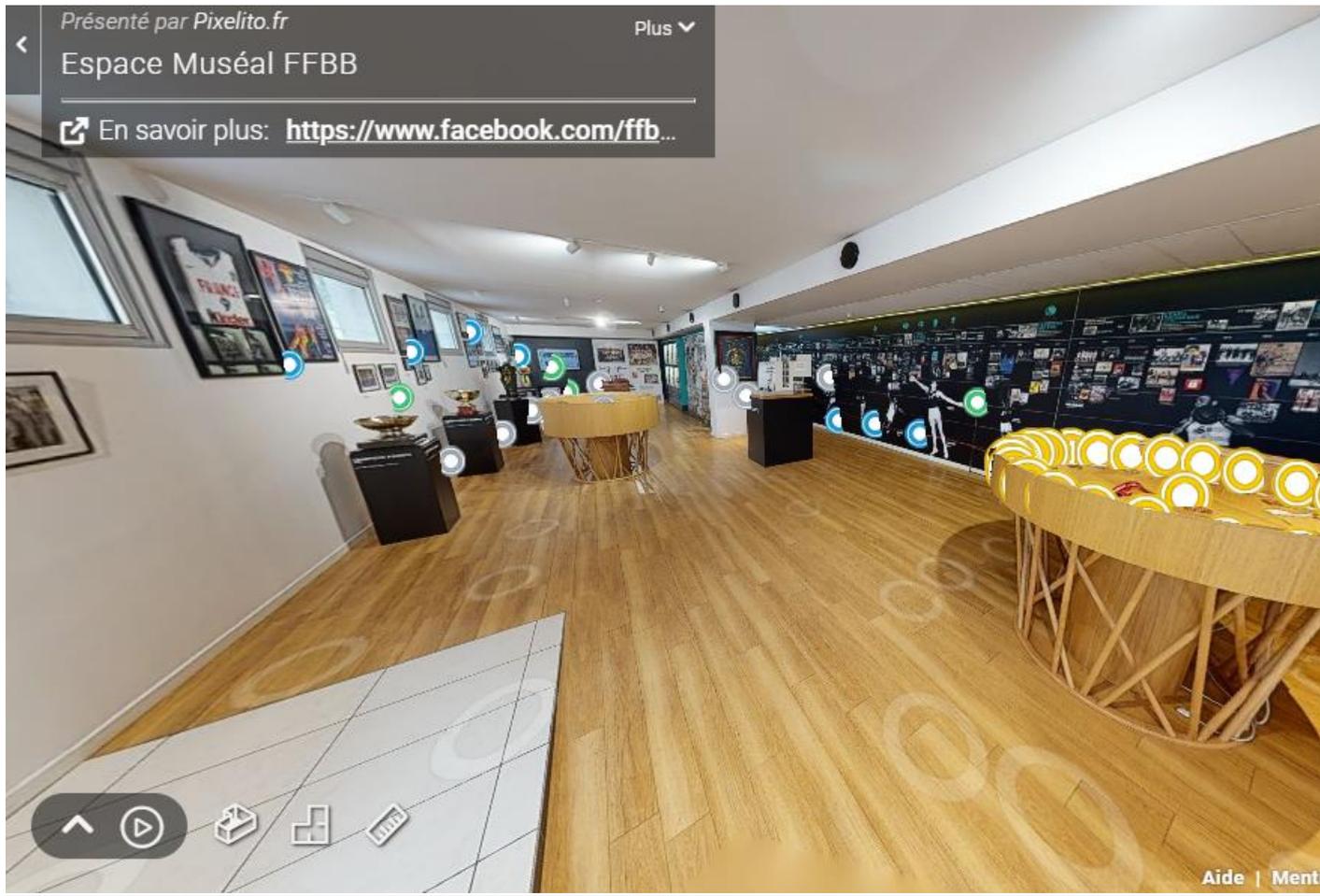
La 4ème édition du Prix de la Rue de Trévis, organisé par la Commission Patrimoine & Légendes en collaboration avec le Musée du Basket est en cours. Le Prix concerne les rédacteurs de travaux universitaires (niveau Master I ou II) dont le sujet concerne le basket-ball français, quelle que soit la discipline. L'appel à candidatures a été diffusé et plusieurs mémoires ont été reçus. Le prix devait être remis à l'automne 2021, après examen des travaux des candidats par un jury désigné par la Commission Patrimoine & Légendes. Le délai pourrait toutefois être exceptionnellement prolongé d'un an en raison des perturbations liées à la situation sanitaire et permettre ainsi de recueillir d'autres candidatures n'ayant pu aboutir dans les délais.

Hommages

Un hommage aux médaillés d'argent olympiques 2000 de Sydney a eu lieu lors du match France Espagne à Paris. Les 12 filles en Or championnes d'Europe 2001 ont, elles, été honorées à Strasbourg, dans le cadre de l'EuroBasket Women 2021.

Collaborations et suivis

Le nouveau Musée virtuel du Basket (<http://www.ffbb.com/ffbb/Musee-virtuel>) a été mis en place par les services Communication et Archives et Patrimoine de la FFBB et le Musée du Basket.



Une nouvelle exposition a été présentée à Strasbourg, dans le cadre de l’EuroBasket Women 2021. Elle a été réalisée à la demande du Comité d’organisation par le Service Archives et Patrimoine FFBB et le Musée du Basket.



Visites de l'Espace muséal et du Centre de recherche et de documentation Yvan Mainini : 30 personnes ont bénéficié d'une visite guidée de l'Espace muséal dont 20 internes (nouveaux arrivants à la FFBB) et 10 visiteurs externes. Ce chiffre est en forte baisse vu le contexte sanitaire.

La promotion 2020 de l'Académie du Basket a été dévoilée en décembre. La cérémonie 2020 n'ayant pas pu avoir lieu à l'Assemblée Générale FFBB comme habituellement, elle a été reportée à l'AG 2021.

Communications et recherches : le Service Archives & Patrimoine a répondu à 188 demandes dont 53 internes et 135 externes (Clubs, CD et LR, presse, productions TV et cinéma, chercheurs et étudiants, particuliers...). Le nombre de demandes de ce type concernant les archives ou le patrimoine (demandes de photographies et de vidéos, recherches sur des thématiques historiques, sociales, techniques, etc., requêtes sur la conservation des archives, demande d'attestation d'anciens joueurs, etc...) est en augmentation.

La collaboration se poursuit avec le Club des Internationaux, partenaire privilégié pour la Commission Patrimoine & Légendes. Le Club a émis une nouvelle série de *tradings cards*, à l'effigie des joueuses et joueurs des équipes de France d'aujourd'hui et d'hier (série 8). La Présidente du Club, Isabelle Fijalkowski, a fait son entrée au *Hall of Fame* de la FIBA. Suivi du projet de rénovation du bâtiment de l'UCJG Paris abritant le gymnase de la rue de Trévise.

La Délégation Marque et la Commission Patrimoine & légendes ainsi que l'ensemble des acteurs concernés par le patrimoine et l'histoire du basket-ball français ont perdu cette année celui qui incarnait la mémoire du basket français. Pionnier de la recherche en histoire du basket-ball, à l'origine de la Commission Patrimoine, de l'Académie du basket, du Musée du Basket dont il était le président, Gérard Bosc s'est éteint le vendredi 9 juillet. Il appartient maintenant aux acteurs concernés par le Patrimoine du basket-ball de poursuivre son œuvre.



Jean-Pierre HUNCKLER

4.3. – Mission Fédérale Événements Fédéraux et Territoriaux (Yannick OLIVIER)

Après avoir effectué deux mandats à la tête de la commission Vivre Ensemble, le Président Fédéral, a souhaité me confier une nouvelle mission fédérale sur cette mandature, en me proposant la Mission aux Événements fédéraux et territoriaux au sein de la Délégation Marque sous la responsabilité de Jean-Pierre Hunckler.

Celle-ci consiste à construire une stratégie événementielle sur l'olympiade pour l'ensemble du territoire national, comprenant plusieurs objectifs : proposer un plan événementiel (calendrier) pour les structures fédérales - mailler le territoire – anticiper l'attribution des événements – diversifier les activités, animations en parallèle de ces derniers - mettre en avant et faire connaître nos différentes pratiques compétitives et non compétitives pour le public – retravailler les différents cahiers des charges.

Depuis février 2021, mon travail a consisté à collecter et recenser l'ensemble des données, mais aussi d'auditer les différents pôles et commissions fédérales.

Cette réflexion doit nous amener à bien penser nos produits et à définir des publics cibles.

Pour ce faire, il nous faudra intégrer les nouveaux modes de consommation et attitudes de la société.

Cette mission fait partie intégrante du plan FFBB 2024 impulsé par Jean-Pierre Siutat, stratégie qui doit permettre de construire un nouveau modèle pour notre Fédération, afin qu'à l'issue des Jeux Olympiques de Paris, celle-ci soit plus forte et autonome.

Je remercie Raymond Bauriaud et l'ensemble de son équipe, qui m'accompagne pour mener à bien ce projet, ainsi que les autres responsables de pôles et tous les élus en charge de commissions fédérales.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente Assemblée Générale et une saison plus sereine.

Au plaisir de vous croiser sur vos territoires.

Amitiés sportives.

Yannick OLIVIER

5. Délégation Clubs & Territoires – Pierre DEPETRIS – 7^{ème} Vice - Président

1. Organisation politique : Pierre DEPETRIS, Vice-Président

Les élections fédérales de décembre 2020 ont conduit à la mise en place d'une nouvelle équipe à partir de janvier 2021.

Jean-Pierre SIUTAT a fait évoluer l'organisation des délégations fédérales et a installé une nouvelle délégation Clubs et Territoires qui a pour but de déployer le Plan Sportif Fédéral 2024. Dans cette nouvelle délégation sont reprises certaines activités :

- De la délégation Jeunesse et Territoires de l'olympiade précédente (pilotée par Cathy GISCOU),
- La mission projet Sportif Fédéral qui était rattachée au Directeur Général.

La délégation a de nombreuses missions de soutien et d'accompagnement envers les clubs et les instances déconcentrées de la fédération (comités et ligues).

Ses compétences ont aussi été étendues aux relations avec les collectivités locales, complétant idéalement sa capacité à décliner le plan fédéral mais aussi à renforcer nos structures. Enfin, la délégation porte le plan Société et Mixités 2024.

Pour conduire ses missions, la délégation s'appuie sur :

- Commission Fédérale Collectivités Territoriales et Infras (président : Stéphane KROEMER)
- Commission Fédérale Equipements (président : Jean-Pierre BRUYERE)
- Commission Fédérale Clubs (président : Gérald NIVELON)
- Commission Fédérale Territoires (président : Pierre DEPETRIS)
- Commission Fédérale Outre-Mer et Corse (président : Pierre DEPETRIS, Nathalie LESDEMA)
- Commission Fédérale Société et Mixités (président : Damien SIMONNET)
- Commission Fédérale PSF (président : Jean-Pierre SIUTAT) et ses sous-commissions régionales

Je tiens à remercier tous les élus qui président les commissions et les bénévoles qui participent aux travaux de ces commissions. L'activité de la délégation est assurée par les services de la fédération appartenant au pôle sous la responsabilité de Matthieu Souchois que je remercie pour la mise en place des services ainsi que les salariés.

Bien évidemment, la mise en place de la délégation a été contrariée par la crise du COVID-19 pour laquelle la fédération a dû s'adapter à la réglementation mise en place par le ministère.

La délégation est prête pour poursuivre ces missions pour la nouvelle saison à venir.

En souhaitant que celle-ci soit sur un format normal que nous connaissions avant la crise du COVID-19.

Bonne saison à vous toutes et tous

A très bientôt sur les terrains.

Pierre DEPETRIS

2. Activités opérationnelles : Matthieu SOUCHOIS – Directeur du Pôle Clubs & Territoires

J'ai pris la direction du pôle Clubs et Territoires à partir du 15 février 2021 suite à une réorganisation du CODIR par le Directeur Général et Directeur Technique National. L'organisation des services étaient déjà arrêtée sur l'organisation actuelle. Après plusieurs mois de fonctionnement et d'observations, certaines évolutions apparaissent nécessaires. Ces évolutions tiendront compte du fonctionnement des différentes commissions composant la délégation, des prochaines engagés et des orientations de l'olympiade.

A. Organisation du Pole Clubs et Territoires : Matthieu SOUCHOIS

Le Pôle Clubs et Territoires est organisé autour de 2 services et 3 missions :

- Service Clubs
- Service Territoires
- Mission Projet Sportif Fédéral
- Mission Société et Mixités
- Mission Collectivités Territoriales

La première partie de l'année a permis d'associer de manière opérationnelle de nouveaux personnels au pôle pour donner suite à :

- A l'intégration de la mission PSF
- Au positionnement de la mission Collectivités territoriales
- A l'identification de la mission société et mixités

Plusieurs évolutions dans l'organisation interne ont été nécessaires afin progressivement de trouver plus de transversalité entre les services et les missions. Par ailleurs, l'année a connu plusieurs évolutions de personnels :

- Départ de Justine PINON et Romy CHARLES, développeurs clubs. Les remplacements sont en cours,
- Nécessité de structurer la fonction d'assistantat du pôle autour de Félicie ELKARAMANY

Ces évolutions se poursuivront à compter de septembre dans une optique de trouver :

- Plus d'homogénéité dans les dossiers traités entre le service clubs et territoires,
- D'intégrer de manière plus transversale la mission PSF.

B. Service Territoires : Philippe CABALLO

i. Composition

Le service est composé de Philippe CABALLO, Damien HENO et Marie HOEL.

Le service Territoires est très fréquemment considéré comme le guichet d'entrée dans la fédération. De nombreuses structures le sollicitent régulièrement sur des sujets récurrents (affiliations, modifications de structures, règlements sportifs des championnats territoriaux, actions de développement, stratégies de développement territorial...) mais également sur des sujets plus éloignés des dossiers habituels. Les échanges sont donc très nombreux avec les autres services fédéraux afin d'assurer un accompagnement efficace.

Cette transversalité conduit le service à être régulièrement mobilisé sur des sujets transversaux : formation (campus par exemple), groupe de travail (dématérialisation des licences et affiliations, ...).

ii. Affiliations des structures

En lien avec l'ancienne Commission fédérale Démarche Clubs puis sous cette olympiade avec la Commission Fédérale Clubs, le service territoires a assuré la préparation des dossiers d'affiliations. Au-delà du traitement des demandes d'affiliations, le service assure aussi l'accompagnement de l'ensemble du réseau sur cette thématique :

- Instruction de 59 dossiers d'affiliation pour de nouveaux clubs, enregistrement des données dans FBI après les décisions du Bureau Fédéral

- Accompagnement des Comités Départementaux lors des renouvellements d'affiliation des clubs (situations particulières type reprise d'activité après "mise en sommeil" ...)
- Suivi des conventions de rattachement territorial
- Assistance soutenue aux structures (clubs, comités et ligues) à propos du dispositif CTC (290 CTC étaient répertoriées cette saison) et tout au long de l'année suite aux questionnements des structures.
- Une dizaine de réunions d'information sur le territoire à la demande des comités ou des clubs.
- Nombreux échanges avec le Service Juridique sur les dossiers de modifications de structures.

iii. Instruction des dossiers d'aides aux Comités et Ligues

En accompagnement de l'ex-Commission Fédérale « Démarche Territoriale » et de l'actuelle Commission Fédérale Territoires, le service a apporté son soutien pour :

- L'instruction et les propositions d'attribution des aides Retour au jeu. Plusieurs phases de relance ou d'accompagnement personnalisé ont été nécessaires.
- Les dispositifs des aides fédérales et du Challenge du Licencié n'ont pas été déployés cette saison.

iv. Démarche Citoyenne

Le service territoire assurait l'accompagnement des commissions sur la démarche citoyenne. Progressivement, cette dimension sera reprise intégralement dans la mission Société et Mixités pilotée par Marie HOEL.

Une phase de transition est organisée afin que le service territoire assure le suivi des actions « historiques » tandis que la mission Société et Mixités prend à sa charge les nouvelles orientations.

- Suivi de l'utilisation l'application "FFBB Citoyen" (50 structures),
- Mise à disposition des visuels des campagnes FFBB Citoyen (60 structures)
- Suivi du Label FFBB Citoyen MAIF (109 dossiers), des Trophées Femmes sur tous les terrains (24 dossiers)
- Suivi des interventions de l'association "Colosse Aux Pieds d'Argile" sur le territoire
- Suivi du partenariat avec Egal Accès
- Rédaction du Plan Société & Mixités 2024 en soutien de la CF

v. Salles, terrains et lieux de pratiques

Classement des salles

Le service accompagne la Commission Fédérale Equipements.

Les formations décentralisées à destination des responsables salles et terrains ont été annulées cette saison en raison du contexte sanitaire. L'activité de classement des salles et d'accompagnement a été diminuée en raison de la fermeture des salles et d'impossibilité d'y effectuer les visites.

Pilotage du plan Infra

Le déploiement du plan INFRA conduit, en plus de l'instruction des demandes d'aides, à un accompagnement important des structures et des collectivités ; il s'agit d'une réelle aide à mettre en œuvre (conseils techniques, information sur le dispositif,..).

Le nombre d'intentions est en augmentation sur cette dernière année.

Suivi des Centres de Préparation aux Jeux Olympiques

Le service a étudié les dossiers techniques des CPJ avant

- Évaluation des Centres de Préparation aux Jeux Olympiques :

- CPJ 3x3 : 32 dossiers instruits
- CPJ 5x5 : 214 dossiers instruits
- CPJ 3x3

Région	Candidature CPJ 3x3	Candidature CPJ 5x5
Auvergne-Rhône-Alpes	2	17
Bourgogne-Franche-Comté		10
Bretagne		9
Centre-Val-de-Loire		7
Corse		1
Grand Est	5	22
Guadeloupe		1
Guyane		1
Hauts-de-France	3	20
Ile-de-France	7	47
Normandie		22
Nouvelle-Aquitaine	9	17
Occitanie	3	11
Pays de la Loire	1	18
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2	11
Total général	32	214

C. Service Clubs : Najib CHAJIDINE

vi. Composition et missions

Le service est composé d'un responsable de service (Najib CHAJIDINE) et de 6 chargés de développement clubs : Alexandre LAUMET, Anthony CHRISTOPHE, Corentin RODRIGUEZ, Sylvain MAURICE, Christina LY.

Les principales missions du service sont d'accompagner l'ensemble des travaux réalisés par les commissions du Pôle clubs & territoires. L'objectif du service étant de :

- Permettre aux clubs de s'approprier le Projet Sportif Fédéral,
- Renforcer le lien de proximité entre la Fédération et les clubs affiliés,
- Simplifier la vie des clubs dans un environnement global de plus en plus complexe,
- Communiquer mieux avec les clubs,
- Assurer une veille territoriale pour adapter les politiques fédérales (remontés terrain).

Ressources Humaines

Arrivée du Service Clubs au pôle Clubs & Territoires (Février 2021)

Départ de Justine Pinon (IDF & HDF) / Mai 2021

Arrivée de Christina Ly (NOR & HDF) / Juillet 2021

Basculement de zone pour Corentin Rodriguez (GES & IDF)

Départ de Romy Charles / Août 2021

Recrutement en cours pour BRE & PDL

Identification de « Missions Nationales

Depuis mars 2021, les chargés de développement dispose chacun d'une mission nationale. Un point sera fait à la rentrée de septembre sur le suivi de cette mission et l'évolution. Il était demandé à chacun entre mars et juillet de plus particulièrement suivre

- Romy Charles – Les actions du Vivre Ensemble
- Anthony Christophe : Activités et animations 3x3 sur le territoire
- Sylvain Maurice : Animation des playgrounds post label
- Alexandre LAUMET : honorabilité
- Christina Ly : déploiement du dispositif Pass'Sport

vii. Dossiers pris en charge

Le Retour au Jeu

La saison 2020 a été marquée par un temps fort « RETOUR AU JEU » clubs, mais aussi par une forte période d'activité partielle, de Mars 2020 à Novembre 2021 :

- Live Soutien Aux Clubs : 602 clubs de touchés sur 5 soirées « live », thème : RETOUR AU JEU
- 1 679 clubs accompagnés sur le Retour Au Jeu
- 148 clubs visités dans ce cadre suite à un financement
- 92% de l'enveloppe utilisée
- 3 676 actions valorisées pour la reprise de l'activité.

D. Mission PSF : Matthieu SOUCHOIS, Céline REFFET

La mission PSF a connu plusieurs évolutions depuis sa création en 2020 :

- Intégration au sein d'une délégation et d'un pôle opérationnel,
- Dans sa composition : lancée en 2020, elle était composée de Stanislas HACQUARD et Céline REFFET pour sa première année de fonctionnement. A l'issue de la crise COVID-19, S. HACQUARD a repris ses missions sur le Pôle Haut Niveau. Je souhaitais le remercier à nouveau pour son engagement sur cette première année de fonctionnement du PSF
- Dans l'organisation des commissions (d'une commission en 2020 à plus de 3 en 2021).

Le nombre de sollicitation de la mission est important :

- Connaissance et fonctionnement du CompteAsso pour la demande de subvention
- Extraction et remontées des informations dans la base de données de l'Agence Nationale du Sport
- Conseil aux structures et information sur l'état d'avancement des dossiers
- Accompagnement des commissions fédérales et des sous-commissions régionales
- Organisation des visio-conférences avec le territoire.

E. Mission Société et Mixités : Marie HOEL

La mission société et mixités est assurée par Marie HOEL à plein temps depuis février 2021. Jusqu'alors positionné au Cabinet sur des missions transversales (féminisation, évaluation de politiques fédérales, ...), son arrivée sur le pôle permet d'assurer un suivi efficace du plan Société et Mixités en accompagnement de la commission présidée par Damien SIMONNET.

En plus de contribuer au fonctionnement de la commission (Cf. ci-dessous), la mission s'est plus particulièrement investie dans

- La mobilisation des partenaires et experts sur le plan
- Le dossier de la performance Sociale :

- Projet Plan Investissement dans les Compétences (PIC) :
 - Construction du dossier avec l'ANPSS
 - Identification et relations avec les clubs engagés dans le projet
 - Participation aux réunions de concertations sur le projet
- Relations avec l'Association Nationale pour la Performance Sociale du Sport
 - Participation aux réunions de l'ANPSS et à leurs séminaires.

Ces thématiques étaient inscrites au programme de formation du Campus FFBB 2020 et 2021.

Par ailleurs, Marie HOEL et Matthieu SOUCHOIS sont qualifiés depuis avril 2021 comme « Formateur de formateur aux Values de la République et Laïcité ». Cela permettra de décliner plus facilement les formations sur les territoires autour de l'axe « Un Basket Laïque ».

A mission a enfin répondu à plusieurs appels à projets :

- De la FIBA sur la féminisation
- De l'ANS et Paris 2024 : Projet Impact 2024
 - Directement pour la FFBB
 - Comme partenaires des projets portés par Play International et Sport dans la Ville.

La mission a aussi initié l'état des lieux du plan de féminisation demandé dans le cadre du renouvellement de la délégation.

F. Mission Collectivités Territoriales : Ludivine SAILLARD

L'année 2021 a vu l'installation d'une nouvelle commission "Collectivités Locales & Infra" sous la Présidence de Stéphane KROEMER.

Les élections régionales et départementales en 2021 qui ont suivi les élections municipales de 2020, nous imposeront d'aller à la rencontre de nouveaux interlocuteurs afin de présenter le Projet Sportif Fédéral 2020-2024.

Suivi des conventions avec les réseaux de Collectivités Territoriales

AMF – Association des Maires de France

France Urbaine - Réseau des Métropoles de France

ANDES – Association Nationale Des Elu.es en charge des Sports

ANDIISS – Association Nationale Des Directeurs et Intervenants des Services des Sports

Régions de France - Réseaux des Conseils Régionaux de France

ADF - Assemblée des Départements de France

L'année 2021 a également été marquée par la poursuite de la crise sanitaire qui a perturbé nos saisons sportives. L'accès contraint aux équipements sportifs pour nos clubs nous a incité à resserrer nos liens avec les réseaux de Collectivités Territoriales, véritables relais et appuis pour la Fédération. Les échanges avec ces réseaux et leurs structures territoriales ont donc, une nouvelle fois, été nombreux et d'une grande utilité sur ce sujet :

- Organisation de plusieurs webinaires sur ce thème par les réseaux en présence de la FFBB.
- Mise en relation de nos structures territoriales avec celles des réseaux de collectivités.

Au-delà du contexte qui a resserré nos liens avec ces structures tout en s'appuyant sur un partenariat étroit, de nombreux échanges ont eu lieu sur des sujets d'actualités ou sur des projets particulièrement pertinents et novateurs que met en place la Fédération :

- Echanges avec les villes des départements du Val d'Oise et des Hautes-Pyrénées dans le cadre des réunions d'informations régulières du réseau de l'ANDES.
- Echanges avec les villes des départements des Pyrénées-Atlantiques, de Loire Atlantique et de la Loire en marge de l'organisation des Open Plus de la Superleague 3x3. Les élu.es ont pu découvrir sur place la discipline du Basket 3x3 et l'opportunité de l'organisation d'un tel évènement sur leur territoire.
- Echanges avec les villes des régions de Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des "Régionales de l'ANDIISS" sur des sujets concernant plus particulièrement la Nouvelle Gouvernance du Sport (Conférences Régionales).
- Echanges avec le réseau "Sports et Territoires", réseau des acteurs du sport, sur le nouveau modèle économique du Mouvement Sportif et l'exemple du rachat des Hoops Factory par la Fédération et les Centres de Préparation aux Jeux.

La crise sanitaire ne nous a pas permis de participer à des salons de Collectivités Territoriales, ceux-ci ayant soit changé de format soit été annulés.

Après 2019 et la signature d'un premier accord de partenariat avec l'ANDES, l'année 2021 aura été l'occasion de formaliser la collaboration avec un autre réseau de collectivités, l'Association des Maires de France (AMF).

Au-delà, la Fédération aura renouvelé sa collaboration avec deux collectivités territoriales :

- Le Conseil Régional Ile de France au travers d'une convention qui a pris naissance en 2019 et qui s'appuie sur les dispositifs de la Collectivité pour accompagner le développement de la pratique du Basketball sur le territoire.
- Grand Poitiers Cté Urbaine au travers de l'organisation de deux compétitions internationales de Basket 3x3 ancrées sur le territoire et l'organisation de l'Open de France de la Juniorleague 3x3.

Conférences Régionales du Sport : accompagnement des élus des Collectivités

En 2021 et de façon progressive, une nouvelle organisation territoriale du sport s'est installée au travers des nouvelles Conférences Régionales du Sport (CRdS). Les membres de ces Conférences Régionales sont des acteurs des Collectivités Territoriales désignés par les Réseaux de Collectivités Territoriales, du Mouvement Sportif parfois issus du Basket Français, de l'Etat et du Monde économique. Beaucoup sont issus des collectivités conduisant la mission, de manière transversale avec les autres services du pôle, à interagir sur le dossier.

Accompagnement du plan INFRA2024

La crise sanitaire qui nous a touché a perturbé les activités sportives en indoor mais a « boosté » le développement de la pratique extérieure sur les terrains de proximité. De nombreuses collectivités ont sollicité les services de la Fédération pour engager ce type d'investissement au travers du plan Infra et de l'accord signé avec l'ANS en 2018.

Cela a permis la poursuite et l'accélération du projet « Playgrounds Parisiens » qui devrait se dupliquer sur de nombreuses autres métropoles (Le Havre, Lyon, Toulouse, ...).

2021 a donc été marqué par une augmentation croissante des demandes des Collectivités Locales sur ce sujet.



5.1. Commission Fédérale Territoires (Pierre DEPETRIS)

i. Composition et orientations

Pour ce nouveau mandat, la Commission Fédérale Territoires est chargée d'assurer les liens entre les ligues et les comités sur les dossiers fédéraux. Plusieurs orientations sont reprises :

- Accompagner les structures sur les Territoires particuliers : notre objectif est d'aller plus loin sur nos politiques territoriales, afin de les adapter aux différents territoires (ruralité, métropole, ultramarin, corse). Cette dimension sera aussi abordée de manière transversale avec la Commission Fédérale Collectivités Locales et Infras compte tenu des interactions possibles avec des acteurs publics.
- Décliner le projet fédéral dans les projets de territoires : sous la précédente olympiade, la commission Démarche Territoriale avait suivi les Plans de Développement Territoriaux (PDT). Nous devons désormais prendre en compte la nouvelle organisation territoriale (conférence régionale Sportive et Conférence des Financeurs). Cette approche conduit à retenir la notion de Projet Territorial construit.
- Adapter la politique de soutien aux structures pour prendre en compte nos interventions nouvelles via les crédits de l'ANS (Projet Sportif Fédéral) et nos crédits d'intervention propres.

La commission a participé à l'étude des dossiers PSF 2021 pour nos structures sur tous les territoires, ce qui fut un travail conséquent dû à la complexité des dossiers demandés par l'ANS.

Je tiens à remercier tous les membres de la commission qui ont apporté leur contribution pour que ces dossiers soient étudiés de façon sérieuse et équitable.

ii. Le Retour aux Jeu : Comités

La Commission Démarche Territoriale puis Commission Fédérale Territoires a examiné les dossiers des comités dans le cadre du programme fédéral Retour au Jeu.

iii. Les projets territoriaux

Suite à l'instruction des dossiers des ligues et des comités dans le cadre du PSF 2021, il a été constaté que peu de ces projets étaient actualisés sur l'olympiade en cours. Comme cela avait été fait sur l'olympiade précédente, la Commission Fédérale Territoires réexaminera les projets territoriaux

Cela apparait d'autant plus important que s'ouvrent les conférences régionales du sport et que nous avons besoin de faire coïncider la déclinaison du projet fédéral avec la gouvernance régionale.

La Commission Fédérale Territoires travaille sur une démarche de projet territorial tenant compte du projet fédéral et de la gouvernance territoriale. Cette démarche permettra aussi de servir de cadre pour la déclinaison par les comités de leur projet de développement. Ces projets devront en outre intégrer :

- Une vision stratégique sur les salles et terrains en lien avec la Commission Fédérale Collectivités Territoriales et Infras.
- Une vision post 2024 que la fédération a engagé sous la forme des plans FFBB 2024.

5.2. - Commission Fédérale Collectivités locales & Infra (Stéphane KROEMER)

iv. Composition et orientations

La nouvelle olympiade et l'avancement de la feuille de route fédérale « FFBB 2024 » nécessitent indéniablement la création d'une nouvelle commission dédiée à la relation avec les collectivités locales, acteurs incontournables du développement du sport en France et désormais associées, à juste titre, dans la « nouvelle gouvernance » initiée par le Ministère des Sports.

En effet, propriétaires de plus de 80 % des infrastructures sportives et premiers financeurs institutionnels du sport, partenaires naturels au quotidien de tous nos clubs dans les territoires, les collectivités locales se devaient naturellement d'être associées de près aux projets de la FFBB.

Le plan « INFRA 2024 » mis en place par la FFBB en est l'illustration la plus flagrante, puisque ce projet de développement des lieux de pratique du basket-ball – et tout particulièrement du 3x3 – a pour vocation à soutenir techniquement et financièrement la création et la rénovation de terrains qui appartiennent quasi-exclusivement... aux collectivités locales.

Au-delà de lieux de pratique du basket-ball, les relations avec les collectivités locales portent depuis toujours sur une multitude de projets portés par la FFBB, en matière d'événementiel ou d'accueil de nos équipes nationales, sur du basket-ball professionnel 5x5, 3x3 ou du « vivre ensemble » (VxE), mais surtout, plus généralement, sur du développement de la pratique du basket-ball pour tous les publics, au travers des clubs, des comités départementaux et des ligues régionales.

Ainsi, que ce soient les communes, communautés de communes, agglomérations, métropoles, départements ou régions, les collectivités locales sont assurément des partenaires de premier plan de notre sport et la FFBB se devait donc d'y consacrer une commission dédiée.

Sous l'impulsion du Président fédéral, qui assurait personnellement ces relations institutionnelles depuis de nombreuses années, la Commission Fédérale « Collectivités Locales & Infra » est donc née avec le nouveau mandat fédéral, en début d'année 2021.

Elle est désormais chargée, en lien avec le cabinet du Président et au sein du Pôle « Clubs et Territoires », de tous les aspects relationnels avec les collectivités locales, leurs associations représentatives, les associations d'élus, de techniciens ou de responsables de services des sports.

Cette commission est également chargée du suivi, du traitement des dossiers et de l'animation du plan « INFRA 2024 » et du fonds dédié à son financement.

Dans ce périmètre d'intervention, la Commission Fédérale des équipements, chargée notamment de l'homologation des terrains de basket-ball et des gymnases sous la houlette de Jean-Pierre BRUYERE, est devenue une sous-commission de la Commission Fédérale « Collectivités Locales & Infra ».

Afin de constituer une commission en phase avec le rôle qui lui est confiée, le choix a été fait de s'appuyer sur des membres issus du monde du basket-ball ou des collectivités locales, voire des deux.

Je souhaite donc, en ce début de mandat, remercier les membres d'avoir accepté d'apporter leur œil expert à nos travaux :

- Christian AUGER (Vice-Président FFBB et chargée des relations avec les collectivités au CROS Ile de France),
- Magali FERRIER (Membre du Comité directeur FFBB, Présidente de Comité départemental et Maire de Vic-la-Gardiole, Vice-Présidente de la Commission),
- François-Xavier FAVAUDON (Membre de plusieurs commissions fédérales, ancien officiel HN et Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Thiérarche Sambre et Oise),
- Pauline MONET (joueuse, entraîneur, Maire-Adjointe en charge des Sports de la Ville de Rognac et référente départementale ANDES),
- Jean-Pierre BRUYERE (Président de la Ligue PACA, Président de la commission fédérale des équipements),
- Francette CANDAU (ancienne joueuse, entraîneur, arbitre et dirigeante du Comité des Landes et élue municipale à Saint-Paul lès Dax, dont elle a été Maire-Adjointe en charge des Sports),
- Karim OUMEDDOUR (Conseiller départemental délégué aux sports au Conseil départemental de la Drôme),
- Jacques VERGNES (Directeur des Sports au Conseil régional Sud, Provinces, Alpes, Côte d'Azur et Président de l'association Sports et Territoires),
- Paul-André TRAMIER (Membre du Conseil d'Administration du CNOSEF).

Grâce à l'expertise technique de Ludivine SAILLARD, de Damien HENO et de Matthieu SOUCHOIS qui accompagnent la commission dans ses domaines d'intervention, le démarrage intense de l'activité de notre commission augure une olympiade riche et fructueuse.

v. Activités de la commission

En termes d'activité, malgré le contexte si particulier de cette saison 2020-2021, la commission a malgré tout pris ses premières marques afin de définir son rôle et sa feuille de route autour du plan « INFRA 2024 ».

Validés par le Comité directeur du mois d'avril, les axes de travail de la commission en matière d'infrastructures sportives soutenues par ce plan FFBB seront les suivants :

1. Assurer la **promotion** du plan INFRA 2024 auprès des structures, des clubs, des collectivités territoriales et leurs réseaux afin de développer la pratique du basket-ball sur l'ensemble du territoire national.
2. Le cas échéant, en cas de nécessité, **prioriser** les dossiers en fonction de critères d'intérêts géographiques, techniques, sportifs, événementiels ou financiers.
3. Assurer l'**évaluation** technique et administrative des dossiers en vue de leur validation par le Bureau Fédéral FFBB, mettre en œuvre les financements dédiés puis suivre les projets jusqu'à leurs achèvements par les maitres d'ouvrages.
4. En lien avec les structures et les clubs locaux, mettre en place des **activités** de pratique fédérale du basket-ball sur les terrains soutenus par la FFBB dans le cadre du plan INFRA 2024.
5. Mettre en œuvre un observatoire annuel de l'**animation** des terrains soutenus dans le cadre du plan INFRA 2024.

Dans ce cadre, après avis technique de la Commission Fédérale Equipements, de nombreux dossiers ont été évalués par la commission Fédérale Collectivités Locales et infra et soumis à validation au Bureau Fédéral.

Le soutien financier apporté par la FFBB et ses partenaires, notamment par l'intermédiaire de la convention-cadre signée avec l'Agence Nationale du Sport, a permis ainsi plusieurs inaugurations de terrains depuis le début de l'année 2021. Beaucoup d'autres sont désormais à venir !

Au-delà de ces missions dédiées au plan « INFRA 2024 », en lien avec le Président fédéral, la commission a également poursuivi le travail de relation directe avec les collectivités locales et initié plusieurs signatures ou renouvellement de conventions directes avec elles.

Les partenariats avec les associations de collectivités, d'élus ou de directeurs des sports (Association des Maires de France, Association des Départements de France, Association des Régions de France, Association Nationale Des Elus au Sport, France Urbaine, Association Nationale des Directeurs et Intervenants d'Installations et des Services des Sports,...) ont été poursuivis et les renouvellements de conventions avec ces structures sont en cours de signature, afin d'être au contact du maximum de collectivités locales grâce à ces têtes de réseaux.

Un suivi tout particulier des renouvellements des Conseils départementaux et régionaux lors des récentes échéances électorales, mais aussi de l'installation des toutes nouvelles « Conférences régionales du sport » a été initié en fin de saison 2020-2021.

Enfin, grâce à des interventions lors de séminaires avec les collectivités locales, à des réunions avec les élus en charge des sports dans le cadre d'évènements FFBB ou à des communications lors de webinaires, le partage d'information autour du projet sportif fédéral (Projet Sportif Fédéral) de la FFBB irrigue désormais largement tout le réseau territorial des collectivités locales.

Nouveau mandat, nouvelle feuille de route, nouvelle commission, mais toujours le même objectif du développement du basket-ball au niveau national : la Commission Fédérale « Collectivités Locales & Infra », au travers des relations institutionnelles et politiques, sera désormais un outil essentiel au service de la réussite du développement de notre sport au niveau national et local.

5.3. – Sous-Commission Fédérale Equipements (Jean-Pierre BRUYERE)

vi. Composition de la commission

- Jean-Pierre BRUYERE : Président de la Commission Fédérale Equipements - Président de la Ligue PAC – Membre C° CL & INFRA
- Armel COCAUD : Vice-Président, Coordinateur et Formateur des CDE des ligues BRE et PDL
- Corinne CHASSAC : Coordinatrice et Formatrice pour le CDE des ligues HDF et NOR
- Yann MONTAGNE : Coordinateur et Formateur des CDE de la Ligue GES + BFC
- Eric RODRIGUEZ : Coordinateur et Formateur des CDE de la ligue OCC
- Alain ROBINET : Coordinateur et Formateur des CDE de la ligue IDF
- Christian DAVID : Coordinateur et Formateur des CDE de la ligue PAC (+ CORSE)
- Jean-Jacques BERAUD : Coordinateur et Formateur des CDE de la ligue ARA
- Jean-Marc MARINO : Coordinateur et Formateur des CDE de la ligue CVL
- Philippe PLANTEBLAT : Coordinateur et Formateur des CDE de la ligue NAQ

vii. Etat des lieux des classements des salles :

- Statistiques salles au 30 juin 2021 (via le module FBI Salles) :

Salles référencées dans FBI : 7060 dont 4 908 Salles classées (+72 sur l'année n-1).

- Classement H1 : 3667 (+ 37 sur l'année n-1)
- Classement H2 : 1083 (+ 30 sur l'année n-1)
- Classement H3 : 147
- Classement T3 : 11 (+ 5 sur l'année n-1)

4 352 salles différentes ont été désignées lors de la saison 2020-2021. (820 sur l'année n-1)

165 salles (et terrains) ont fait l'objet d'un classement fédéral ou d'une mise à jour de classement pour la saison 2019-2020.

Pour mémoire, sur l'Olympiade 2016-2020, la CFE a traité environ 850 demandes de classement ou dérogation dont :

- 409 classements H1 délivrés, dont 263 avec au moins une réserve
- 223 classements H2 délivrés, dont 40 avec au moins une réserve
- 15 classements H3 délivrés, dont 11 avec au moins une réserve
- 1 classement T3 et 3 refus de classement
- 202 dérogations réglementaires ont été accordées pour une ou deux saisons sportives.

viii. Les travaux de la Commission Fédérale des Equipements :

L'ensemble des actions de la CFE et des points évoqués ci-dessous sont visibles à l'adresse suivante : <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/sinformer/salles-et-terrains>

D'autre part, la CFE effectue une veille juridique, législative, normative et réglementaire en rapport avec les équipements sportifs, afin d'informer l'ensemble des acteurs concernés par la pratique du Basketball.

ix. Rôles et implications territoriales des membres de la CFE

- Coordonnent les CDE par secteur – Référents sans lien « hiérarchique »
- Forment et accompagnent les CDE non formées sur l'olympiade précédente
- S'impliquent dans les dossiers à portée nationale (classement H3 envisagé)
- Partagent et accompagnent la politique fédérale (Plan INFRA notamment)

x. Procédure de classement des salles et terrains

La Commission Fédérale Equipements rappelle (Article 1 du règlement des salles et terrains) que les actions et manifestations organisées sous l'égide de la FFBB, d'un de ses organismes décentralisés et/ou d'une association sportive lui étant affiliée, doivent être pratiquées

obligatoirement dans une salle et/ou sur un terrain bénéficiant d'un classement de la Fédération ou d'une dérogation expresse accordée par celle-ci.

165 E-dossiers ont été saisis et enregistrés par la Commission Fédérale Equipements pour la saison 2020-2021.

A noter également que, malgré la situation sanitaire, sur 4 352 salles désignées lors de la saison 2020-2021 (toutes compétitions confondues), 1084 salles ou terrains

n'étaient associés à aucun classement fédéral, soit un taux de 25 % de salles non classées. Malgré les efforts significatifs de certaines Commissions Départementales Equipements, (puisque ce taux a diminué de 5 % sur la saison n-1), la Commission Fédérale Equipements rappelle que le classement des salles et terrains est une compétence obligatoire pour les comités départementaux et qu'à ce titre, ils doivent, dans la mesure du possible, faire respecter l'article 1 du règlement des salles et terrains.

Pour pallier à ces manquements, la Commission Fédérale Equipements, en lien avec tous les comités départementaux, a procédé à une importante mise à jour des salles référencées sur la base FBI. Dans un souci de responsabilité, ce sont environ 1000 salles qui ont été rendues « non-désignables ». (Pour rappel, 952 salles ont déjà été masquées au cours de la saison 2020-2021).

Afin de mettre à jour au plus tôt ces fiches salles FBI, la Commission Fédérale Equipements a demandé aux Commissions Départementales Equipements de se rapprocher des clubs et/ou propriétaires d'équipements afin de récupérer :

- Le Procès-verbal de commission de sécurité
- Les tests d'efforts des buts de Basket-Ball

La réception de ces deux documents permettra à nouveau de rendre la salle « désignable » (ce statut « désignable » reste temporaire et ne signifie pas « salle classée »).

[xi. Accompagnement et Formation des Commissions Départementales Equipements](#)

Depuis avril 2017, la Commission Fédérale Equipements a décidé d'accompagner les Commissions Départementales Equipements de manière concrète en déclinant une formation d'accompagnement de la manière suivante :

- Objectifs : former et accompagner les CD en regroupant par région ou par opportunité territoriale
- En amont de l'accompagnement et, en fonction des besoins, la CFE pourra doter le(s) comité(s) du matériel nécessaire pour le bon fonctionnement de la Commission départementale
- Format de l'accompagnement : 2 demi-journées et décomposées en 5 temps :

Pour chacune de ces structures, la CFE a mis à disposition un « Kit Matériel Salles et Terrains » permettant de palier certains manquements réglementaires vis-à-vis du classement des salles. La crise sanitaire n'a pas permis de poursuivre sur la saison 2020/2021 cette action qui reste dans le programme de la commission pour 2021/2022

[xii. Plan INFRA](#)

En accompagnement de la Commission Collectivités Locales & INFRA, la Commission Fédérale Equipements participe au recensement des projets du l'ensemble du territoire et participe à l'élaboration d'une stratégie territoriale pour l'implantation de ces terrains de proximité.

Les membres de la Commission Fédérale Equipements valident techniquement les dossiers déposés au titre du fonds fédéral INFRA, puis, via les Commission Départementales, valident également les demandes de classement des terrains extérieurs (Classement T3) nécessaires à la validation du Label INFRA.

5.4. Commission Fédérale Clubs (Gérald NIVELON)

xiii. Composition de la commission

Composition : NIVELON Gérald (Président), FAVAUDON François-Xavier, MARGUERY Michel

(Vice-Président), ANDRE Annie, ANTOINE Anne-Marie, AUBRY Sylvie, BARBA Carole, BERGAMO Richard, CALLIOS David, COCHENNEC Marylise, DE KERMEL Guillaume, DESBOIS Brigitte, DESSENNE Stéphane, DIJON Sandra, FOURNIER Bernard, GERARD Isabelle, GILBERT Michel, GREGORI Gilles, GRUSZCZYNSKI Dorienne, MONNIER Sébastien, MONTAGNON Franck, MOREAU Nathalie, OSMAN Karim, PARAGEAUD Marie, PASCO Sandrine, SALMON Cathy , TAFFINEAU Didier, TILLAY Dominique (Membres)

Préambule : Issue du regroupement de la Commission Démarche Clubs et de la Commission Soutien aux Clubs, la Commission Fédérale Clubs a été créée par le Comité Directeur Fédéral à l'occasion de la réorganisation de l'équipe fédérale en janvier 2021. Le présent rapport s'efforcera de rendre compte de l'activité des anciennes et de la nouvelle commission.

Cette commission couvre un champ aussi large qu'essentiel, puisqu'elle doit se concentrer sur les fondements même de notre Fédération à savoir les CLUBS. La Commission s'est vu confier 4 thématiques qui structurent notre travail au quotidien (et donc ce rapport d'activités):

Relation FFBB <> CLUBS	Affiliation et renouvellement affiliation Rattachements territoriaux
Relation CLUB / CLUB	Coopérations Territoriales de Clubs (sur la base du modèle actuel, mais également envisager des évolutions) Prise en compte des spécificités territoriales (Urbain / Intermédiaire / Rural)
Démarche CLUB : « Le triangle blanc »	Club 3.0 et diversification des pratiques L'appropriation des multiples plans fédéraux : Qualité 2024, Société Mixité 2024, Officiels 2024 ... L'accompagnement des clubs dans le cadre des JIG / MIG
Soutien aux clubs	Projet associatif en lien avec le Projet Sportif Fédéral (appropriation des thématiques par les clubs) Fonds PSF confiés par l'Agence Nationale du Sport (Instruction avec les SCR et proposition d'attribution à la CF PSF) Fonds Fédéraux

xiv. Relation FFBB <> Clubs

Affiliations et renouvellement affiliations

Clé d'entrée dans notre Fédération, l'affiliation a fait l'objet de la définition d'une nouvelle offre il y a 2 saisons maintenant. Cette nouvelle offre reste malheureusement méconnue des clubs et très partiellement appropriée par nos structures déconcentrées. Elle reconnaît désormais des associations non compétitives, mais également des établissements privés. Au-delà de la modification règlementaire, il s'agit d'un changement culturel que la Fédération a souhaité engager, changement auquel il faut laisser le temps de trouver sa place sur une période plus longue.

L'arrivée d'une nouvelle équipe a permis de prolonger le travail effectué par la CF Démarche Clubs.

Cet œil nouveau des membres de la commission en complément de l'expertise reconnue des services fédéraux a permis d'engager un élargissement des affiliations et une méthode plus

concertée avec les structures déconcentrées. Ainsi sur la saison 2020 – 2021, le Bureau Fédéral a validé, sur proposition de la CF Démarche Club, puis de la CF Clubs :

Affiliation A1	Affiliation A2	Affiliation E1	Affiliation E2
46 associations	5 associations	0 établissement	2 établissements

A souligner également qu'à la suite de l'étude des dossiers par la Commission, 3 dossiers ont été refusés par le Bureau Fédéral et 3 dossiers n'ont pas abouti.

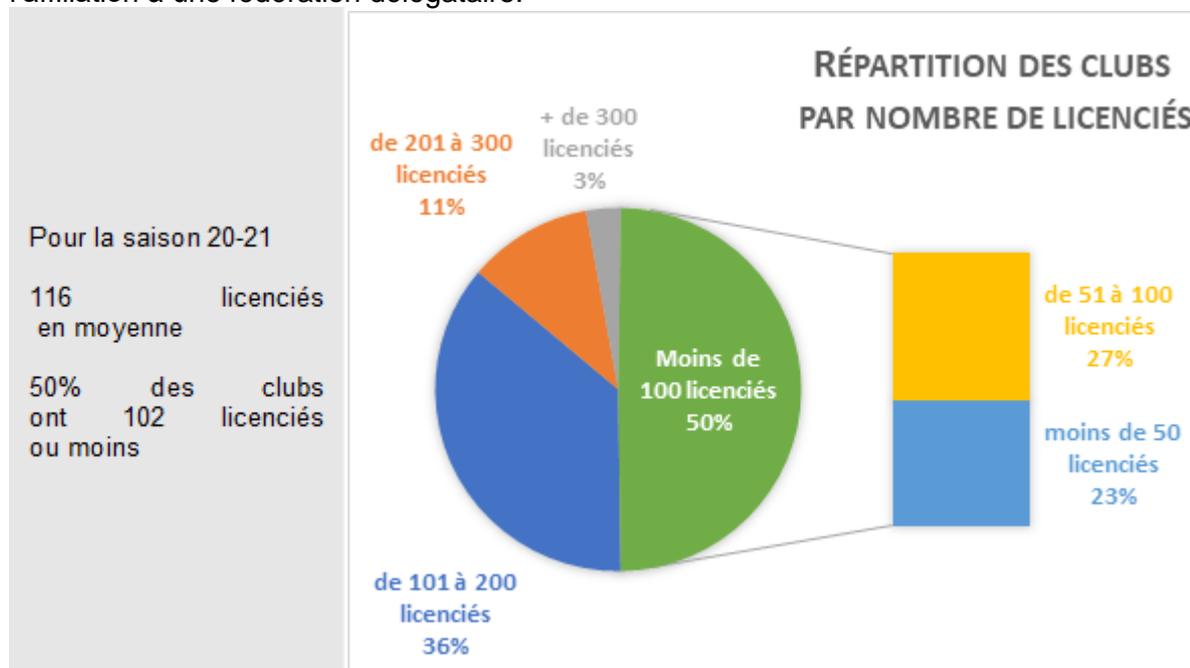
Par ailleurs, un travail de fond en relation avec le Service Informatique a permis d'affiner le nombre de structures affiliés à notre Fédération permettant ainsi de compter au 30 juin 2021, **3 829 associations ou établissements affiliés à la Fédération** répartis comme suit :

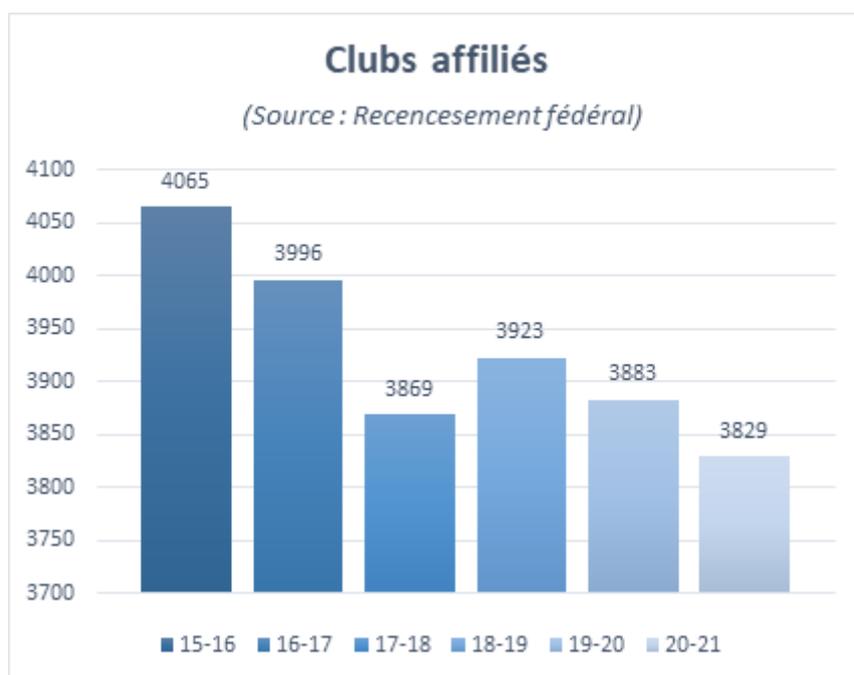
Affiliation A1	Affiliation A2	Affiliation E1	Affiliation E2
Non communiqué*	Non communiqué*	Non communiqué*	Non communiqué*

* à la date de rédaction du rapport la donnée n'est pas disponible dans FBI.

On notera que de plus en plus de structures associatives dédiées à la pratique du 3x3 sollicitent une affiliation fédérale ce qui montre la pertinence de la nouvelle offre d'affiliation au regard des réglementations qui encadrent la pratique du 3x3. Ce type d'association est souvent une source d'incompréhension au niveau local puisqu'il s'agit le plus souvent de microstructures dotées de 1 ou 2 licencié·e·s, les dirigeant·e·s concerné·e·s étant généralement licencié·e·s dans d'autres clubs fédéraux.

Nous devons porter une attention particulière à ces microstructures comme au 207 structures réunissant moins de 10 licenciés et éviter d'ouvrir un espace pour des structures d'opportunité venant rechercher un agrément ministériel (et les financements liés) par l'intermédiaire de l'affiliation à une fédération délégataire.





Ainsi, au sortir de la saison 2020-2021, nous comptons 5,8% de clubs en moins qu'à la fin de la précédente olympiade. Au-delà du nettoyage de la base de statistiques, nous sommes forcés de constater que notre nombre de clubs au format associatif s'érode petit à petit. Il conviendra donc de porter une attention accrue sur cette lente diminution.

Sur le plan des processus, la dématérialisation des procédures et notamment des demandes de renouvellement d'affiliation nécessitent de repenser le lien avec les comités et les ligues dans cette démarche pour maintenir le même niveau de vigilance sur la conformité des demandes d'affiliations. Surfant sur la vulgarisation générale des réunions en ligne, la CF Clubs a pris l'initiative de mettre en place des temps de concertation avec les comités et les ligues qui émettraient des réserves sur une demande d'affiliation reçues directement par la Fédération. Ce dispositif permettra également à nos structures locales de mieux s'approprier les subtilités de notre nouvelle offre d'affiliation.

Rattachements territoriaux

Prévu dans nos Règlements généraux, les rattachements territoriaux sont également un point méconnu par nos clubs et souvent mal utilisé par nos structures fédérales. En effet, ce dispositif a bousculé des habitudes, mis fin à des usages territoriaux, provoquant çà et là quelques irritations. Ainsi, il a été ressenti comme une lourdeur réglementaire supplémentaire sur des situations « qui fonctionnaient très bien ». Cet outil a pour vocation de favoriser un développement sécurisé de la pratique dans les clubs. Il n'est pas respecté sur l'ensemble du territoire. Ainsi, nous constatons qu'environ qu'un peu moins de 200 clubs devraient bénéficier de ce rattachement. Or **la Fédération ne recense que 49 conventions en cours de validité.** Un premier travail sera mené en relation avec la Commission Fédérale 5x5 pour

accompagner les commissions organisatrices des compétitions locales car la majeure partie de ces dérogations relèvent de compétitions interdépartementales. Une fois ce travail fait nous engagerons avec les comités concernés, voire les ligues, un travail plus affiné pour mettre en conformité les réalités de terrain avec les règlements fédéraux. Nous découvrirons certainement à cette occasion des « us et coutumes » construits avant l'apparition des « territoires pertinents » chers à Yvan MAININI.

Concernant la saison 2020 – 2021, là aussi, l'appropriation par toutes et tous des outils de visioconférence a permis de renforcer la proximité entre les clubs et la Fédération. Ainsi concernant certains rattachements territoriaux, nous avons privilégié l'échange direct plutôt que des courriers de motivations qui ne mettent pas toujours en avant la pertinence réelle des rattachements demandés. La Commission s'est enrichie de ces échanges sans filtre et sans intermédiaire avec les clubs. Cette méthode sera certainement étendue de manière plus générale dans les prochaines saisons.

Enfin, la saison 2021-2022 sera l'occasion de mettre à jour les conventions existantes et le modèle général afin de coller aux nouvelles offres de pratique et de compétition de clubs, notamment en 3x3.

xv. Relation CLUBS <> CLUBS

Coopérations Territoriales de Clubs

Pour la saison 2020 – 2021, on dénombre 290 coopérations territoriales de clubs actives sur l'ensemble du territoire national. Malheureusement, le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'organiser les traditionnelles visites dans les clubs concernés pour faire le point sur les bons et les moins bons aspects de notre disposition fédéral.

Chantier lourd pour la nouvelle commission, qui plus est lorsqu'il s'agit d'une équipe nouvelle privée de rencontres directes avec les clubs concernés. Malgré ces obstacles, la nouvelle équipe a relevé le challenge du traitement des 146 demandes relatives aux coopérations inter clubs.

	2018	2019	2020	2021
Création	43	38	28	17
Modification	24	39	27	20
Renouvellement sans modification	66	83	69	85
Fin	27	32	21	23
TOTAL	160	192	145	146

Pour cette saison, nous avons fait évoluer la méthode de travail de la commission pour consacrer notre énergie sur les dossiers plus complexes.

Ainsi 112 dossiers ont été traités rapidement puisqu'ils bénéficiaient d'avis favorable des comités et ligues concernés ; 14 dossiers ont nécessité un passage plus approfondi en commission car ils faisaient l'objet de réserves ou d'avis défavorable de la part des structures locales. Enfin 20 dossiers ont été étudiés car faisant partie des cas dérogatoires prévus dans les règlements généraux de la Fédération.

Les propositions de la Commission ont été suivies sans réserve par le Bureau Fédéral. Une réflexion devra être menée pour l'accompagnement en amont dans la saison des projets de coopérations pour éviter des dossiers déposés dans l'urgence. On notera toutefois que de moins en moins de coopérations d'opportunité sportive se font jour. Le dispositif de coopération pour le développement de la pratique est donc désormais bien intégré par la

majeure partie des territoires, nous permettant ainsi d'envisager des CTC 3.0 permettant d'élargir l'offre de pratique sur un même territoire au-delà de la pratique historique 5x5.

Prise en compte des spécificités territoriales (Urbain / Intermédiaire / Ruraux)

Après une dizaine d'années d'existence, le dispositif actuel a montré toute son utilité mais également certaines de ses limites puisqu'un règlement général ne peut pas pleinement répondre à l'ensemble des réalités territoriales tant celles-ci sont disparates. Par ailleurs, l'évolution de notre offre de pratique et de notre offre d'affiliation nécessitent une actualisation du dispositif existant. Aussi, appuyée en ce sens par le Comité Directeur Fédéral, la Commission Fédérale Clubs a présenté un dispositif d'expérimentation territoriale inspirée du droit d'expérimentation confiée aux collectivités locales par l'Etat. Ainsi, avec pragmatisme mais également vigilance, la Commission Fédérale Clubs a souhaité porter devant le Comité Directeur la possibilité de « tenter le coup » et imaginer des dispositifs innovants avec les territoires. Cette proposition fait suite notamment aux travaux du Groupe « Ruralités ». Ainsi, le Comité Directeur a validé le principe de l'expérimentation territoriale ainsi que la première expérience qui sera menée en relation avec le Comité Aveyron-Lozère et la Ligue d'Occitanie. L'objectif de ces expérimentations territoriales est de construire avec les territoires les évolutions réglementaires les plus adaptées pour nos clubs dans les saisons à venir. Il ne s'agit pas de détricoter ce qui a été construit depuis de nombreuses années, mais d'étudier des pistes d'aménagements qui répondraient à la réalité du terrain. Cette co-construction impliquera les clubs, les structures fédérales et la Fédération elle-même.

[xvi. Démarche CLUB : « Le triangle blanc »](#)

Club 3.0 et diversification des pratiques

Initialement un concept simple, le « Club 3.0 » associé aux 12 plans fédéraux, à la multiplicité de labels et à la profusion de nouvelles offres, est devenu trop complexe pour qu'au quotidien, l'ensemble du réseau fédéral puisse ressentir la pertinence de l'idée originelle. Ainsi, la Commission Fédérale Clubs a travaillé sur la commande politique du Comité Directeur sur un « Plan Club 3.0 » qui a pour ambition de favoriser cette transition des clubs. Il s'appuie sur le principe **ASSO : Accompagner, Stabiliser, Simplifier, Oser**. Forte de ce principe, la Commission Fédérale Clubs, appuyée en ce sens par le Service Clubs, proposera un meilleur accompagnement des clubs souhaitant rentrer dans cette dynamique, de leur affiliation à leur développement. La tâche est certes ambitieuse, mais elle est essentielle, qui-plus-est lorsqu'on a en tête la lente érosion du nombre de clubs affiliés. Nous nous appuyerons également sur le réseau des Comités et des Ligues qui témoigne déjà, pour la majeure partie, cette attention particulière que nous devons aux clubs.

L'appropriation des plans fédéraux : Qualité 2024, Société Mixités 2024, Officiels 2024

Comme évoqué précédemment, la richesse des différents plans fédéraux confrontée au renouvellement régulier des dirigeants associatifs peut être un véritable facteur de démotivation pour des non-initiés. L'un des challenges très ambitieux confiés à la Commission Fédérale Clubs est de favoriser l'appropriation par l'ensemble de notre maillage territorial de cette dynamique.

Nous travaillerons en cela sur des outils tels que la plateforme de service aux clubs qui devra être à la fois accessible techniquement pour que le plus grand nombre de dirigeant·e·s puissent y accéder, mais également accessible intellectuellement pour favoriser la déclinaison rapide dans les clubs.

De ce fait nous devons passer du concept à la réalité et si nécessaire être force de proposition pour des évolutions empreintes simplement du bon sens du quotidien de nos clubs.

Nous devons également faire comprendre la nécessité de l'entrée dans cette dynamique et non passer par la contrainte systématique comme nous avons pu le faire sur d'autres domaines de notre activité fédérale. Cette méthode place au même niveau les clubs réfractaires qui en ont pleinement le droit et les clubs volontaires qui n'ont certainement pas

les moyens de s'intégrer pleinement dans ce mouvement collectif impulsé par le Comité Directeur Fédéral.

L'accompagnement des clubs dans le cadre des JIG / MIG

Au côté de la mission dédiée à ce sujet, la Commission Fédérale Clubs sera là pour encourager et soutenir celles et ceux qui souhaiteront utiliser le dispositif fédéral des Joueurs et Joueuses d'Intérêt Général (JIG) afin de développer les Missions d'intérêt Général (MIG). Ne nous trompons pas, nous n'aurons jamais autant de « JIG » que de clubs en championnat de France ou Pré-Nationale. Ce n'a d'ailleurs jamais été la volonté fédérale. Un tel raccourci serait une méconnaissance de la réalité des finances des clubs. En revanche, partout où cela sera possible, nous devons faire notre maximum pour que les licencié-e-s susceptibles de rentrer dans ce dispositif, qui assure à la fois une couverture sociale convenable aux joueurs et joueuses doublé d'un cadre légal pour les clubs, nous permettre de déployer l'offre de pratique sur l'ensemble du territoire national.

xvii. Soutiens AUX CLUBS

Projet associatif en lien avec le Projet Sportif Fédéral

En dehors de l'appropriation en elle-même des nouvelles offres de pratiques et des différents plans fédéraux, la mise en cohérence de l'ensemble des activités du club au moyen du projet associatif est devenue une nécessité tant pour la conduite des affaires au quotidien dans le club que pour les demandes de financements notamment public. Nous devons relancer les travaux de la Fédération sur la notion de démarche de projet durable, sans pour autant produire une « usine à gaz ». Nous disposons d'outils au niveau fédéral qui devront nous permettre d'accompagner la construction des désirs d'évolution des clubs. Nous disposons également d'une véritable expertise territoriale grâce aux membres des comités et des ligues soutenus en cela par le professionnalisme de nombreux conseillers territoriaux (ex CTF).

Fonds PSF confiés par l'Agence Nationale du Sport (Instruction avec les SCR et proposition d'attribution à la CF PSF)

Sur la campagne PSF 2021, la Commission Fédérale Clubs avait pour mission d'accompagner les sous-commissions régionales, d'harmoniser les dossiers clubs, de contribuer à la finalisation des fiches actions du PSF. Ce travail a été mené dans un temps contraint et trop court pour être aussi qualitatif que nous pouvions l'espérer. Toutefois, l'échange avec les sous-commissions régionales a une nouvelle fois démontré la fine connaissance des clubs dont disposent les ligues et les comités. Un temps de briefing sur la méthodologie de travail et de présentation des propositions de financement a également été l'occasion de prendre en compte les attentes de celles et ceux qui ont assuré l'évaluation des dossiers déposés par les clubs.

Des informations complémentaires sont également disponibles dans le rapport de la Commission Fédérale PSF.

Par ailleurs, compte tenu du contexte, la Commission Fédérale Clubs a eu pour mission l'instruction des fiches déposées au titre du Plan de Relance (uniquement Fiche 16 et 17). Ce travail a été mené pour partie avec la même équipe et surtout avec la même méthodologie que pour l'étude des dossiers « Retour au Jeu ». Nous avons pu constater à cette occasion la mobilisation et l'inventivité des clubs pour la reprise des activités sportives notamment à l'extérieur.

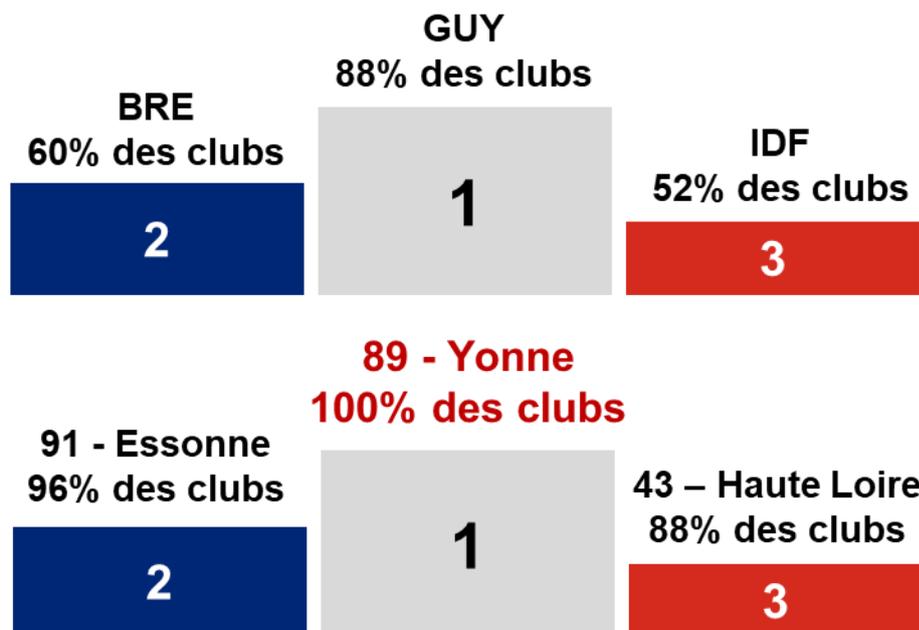
Fonds Fédéraux : Saison 2020 – 2021 : Le Retour au Jeu !

Dossier qui a permis de mettre en marche la Commission Soutien aux Clubs, les attributions du Fonds dédiés au Retour au Jeu ont été là aussi l'occasion de se rendre compte de la dynamique existante dans de nombreux clubs de toute la France qu'elle soit hexagonale ou ultramarine. In fine, la Commission a formulé 1 649 propositions d'attribution de financement aux clubs soit 43% des clubs affiliés bénéficiaires de cette aide fédérale exceptionnelle. L'ensemble de ces propositions ont été validées par le Bureau Fédéral.

On notera que malheureusement 92% de l'enveloppe a été attribuée alors que seulement 2 demandes de clubs sur les 1 651 formulées n'ont pas été retenues.

Au total ce sont 3 676 actions qui ont été mises en place par les clubs de toute la France. A noter que 327 clubs ont bénéficié de l'aide maximale fixée à 1 000 € pour un programme d'actions large. Coup de chapeau aux clubs du Comité Départemental de l'Yonne qui se sont tous mobilisés pour le Retour au Jeu avec 100% des clubs soutenus. On retrouve également sur le podium l'Essonne et la Haute-Loire.

De même au périmètre des régions, ce sont les clubs guyanais qui se sont le plus mobilisés, suivi de la Bretagne et de l'Île de France.



xviii. Conclusion

Comme le démontre ce rapport d'activités de cette nouvelle commission, le champ est très large et le risque de faire de cette commission « un fourre-tout » est grand, tant la place du club est primordiale dans notre Fédération. Cette erreur pourrait provoquer une occasion manquée de renforcer l'attention que doit porter la Fédération aux clubs pour les replacer au centre de notre organisation fédérale.

En conclusion de ce rapport je tiens à sincèrement remercier l'équipe de la CF Clubs que j'ai le plaisir d'animer. Toutes et tous ont témoigné d'une grande disponibilité pour se lancer dans cette aventure. Plusieurs d'entre elles et d'entre eux intègrent pour la première fois une commission fédérale. Ainsi, avec simplicité, pragmatisme et une connaissance fine du quotidien des clubs, ils ont tous pu démontrer leur compétence. Nous avons toutes et tous eu à cœur de prolonger le travail engagé lors du précédent mandat sous la conduite de Cathy GISCOU, dont la connaissance fine de l'ensemble du territoire national et la bienveillance ont été unanimement appréciées.

Je terminerai ce rapport en saluant la mémoire du grand homme que fut Pierre COLLOMB, créateur du dispositif de coopération territoriale de clubs alors qu'il était Vice-Président de la Fédération en charge des Territoires. Au-delà de ses qualités humaines reconnues, sa modernité et son expertise ont permis de créer il y a 10 ans un dispositif visionnaire qui a permis de maintenir et de développer une pratique en club sur l'ensemble de nos territoires. La Commission Fédérale Clubs fera de son mieux au cours de ce mandat pour prolonger ce travail dans le même état d'esprit au service du plus grand nombre de nos clubs.

5.5. – Commission Fédérale PSF (Pierre DEPETRIS, Christian AUGER)

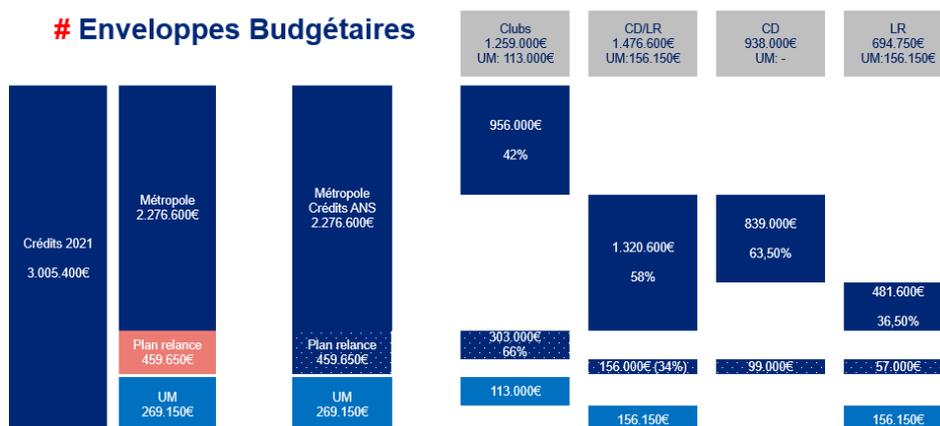
Pour cette saison, je n'ai pas pu assurer mon rôle de vice-président, par suite d'un souci de santé j'ai suivi l'avancement de ce dossier que sur la fin de celui-ci. Je tiens à remercier Christian AUGER qui m'a remplacé avec beaucoup de disponibilité et de sérieux pour l'étude de ce dossier.

Pour l'étude des dossiers, la commission fédérale PSF s'appuie sur :

- La Commission Fédérale Clubs :
 - Animation des sous-commission régionales
 - Etude des dossiers clubs sur le plan de relance
 - Homogénéité des évaluations.
- Les sous-commissions régionales PSF animées par la CF.PSF
 - Etude des dossiers clubs (dispositifs 1 à 6)
- La commission fédérale territoires
 - Dossiers LR/CD
 - Animation des binômes évaluateurs

Les fonds engagés

Les fonds engagés sur le PSF 2021 sont décidés par l'Agence Nationale du Sport. Leur répartition entre les structures (Clubs, Comités, Ligues) répond aux critères établis dans le dossier PSF de la FFBB dès 2020. Par ailleurs, compte tenu de la situation sanitaire, les crédits étaient complétés de crédits de l'Etat issus du plan de Relance.



Compte tenu de la finalité des crédits du plan de relance, la FFBB a validé une répartition différente en les affectant principalement pour les clubs à hauteur de 66% pour les clubs et 34% pour les ligues et les comités.

Les dossiers des ligues régionales et des comités départementaux

L'ensemble des dossiers a été étudié par 7 binômes de bénévoles (merci à eux) qui ont évalué les demandes sur la base d'une grille normée par la commission fédérale PSF à l'exception de la fiche n°6 relative au Parcours de Performance Fédérale (PPF) et aux pôles espoirs pour les Ligues, qui a été instruite principalement par la Direction Technique Nationale en adéquation avec l'appel à projet « performance » de l'Agence Nationale du Sport.

La Commission Fédérale Projet Sportif Fédéral a compilé ces retours d'évaluation et a émis ses propositions dans l'ordre et sur les bases suivantes :

- Etape 1 : 100% des crédits disponibles du plan de relance sur la base de l'évaluation des binômes pour les fiches 16 et 17. A noter que la fiche n°15 (associations en difficultés financières) a été instruite par la Commission Fédérale des finances, présidée par René Kirsch.
- Etape 2 : Les crédits ANS ont ensuite été affectés :
- Etape 2.1 : à hauteur de 80% de l'enveloppe sur la base de l'évaluation des binômes
- Etape 2.2 : le solde a été affecté :

Concernant les territoires ultramarins, force est de constater que le nombre de dossiers déposés est en forte diminution par rapport à 2020 et qu'il a parfois été très difficile d'utiliser tous les crédits qui leur sont dédiés et non fongibles.

Il paraît important de signaler que les montants accordés en 2021 sont parfois en augmentation par rapport à 2020.

Cette augmentation est en « trompe l'œil » car la FFBB a bénéficié de crédits exceptionnels dans le cadre du plan de relance.

Ainsi, par exemple, les ajustements apportés par rapport à l'historique ne pourront vraisemblablement pas être reconduits en 2022 et chaque demandeur devra veiller à déposer des dossiers correspondants aux exigences fédérales, notamment à leur bonne classification dans les thématiques.

Enfin, au moment où ces lignes sont écrites, il reste à lancer le travail concernant l'évaluation des actions de 2020 et notamment celles qui, n'ayant pu se dérouler, ont été reportées sur 2021 !

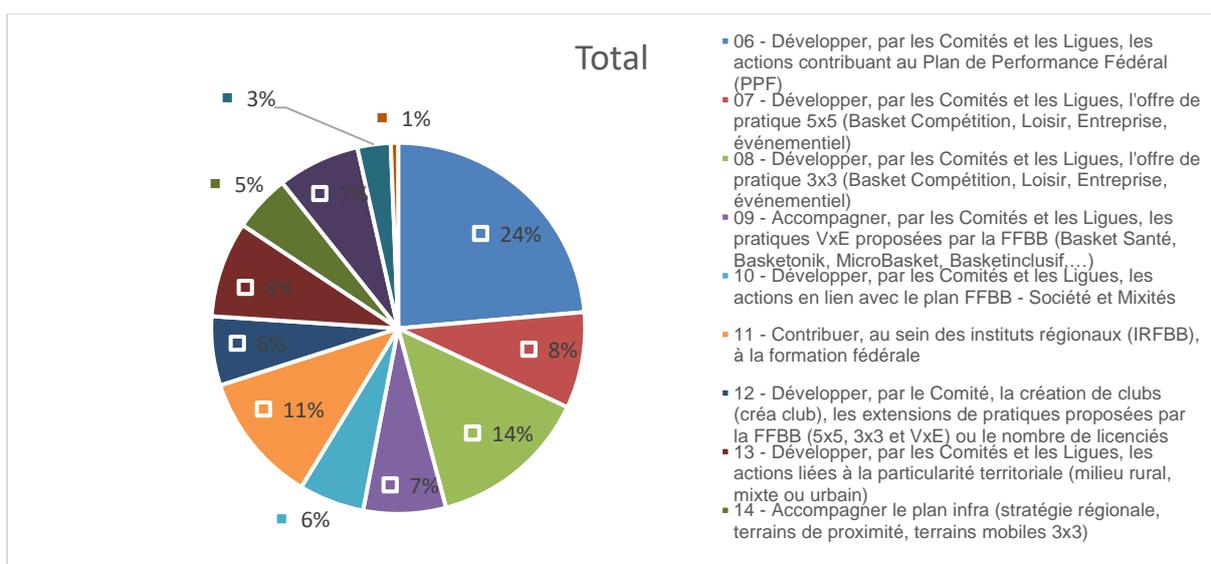
Les dossiers Ligues Régionales

La CF.PSF a compilé ces retours d'évaluation et a émis ses propositions dans l'ordre et sur les bases suivantes :

- Etape 1 : 100% des crédits disponibles du plan de relance sur la base de l'évaluation des binômes.
- Etape 2 : Les crédits ANS ont ensuite été affectés :
 - o Etape 2.1 : à hauteur de 80% de l'enveloppe sur la base de l'évaluation des binômes
 - o Etape 2.2 : le solde a été affecté :
 - En premier, pour rattraper des dossiers (l'évaluation conduisait à un écart très important par rapport à la subvention « historique » de 2020 et 2019)
 - Une aide forfaitaire et identique pour chaque ligue métropolitaine de 2.300€ pour soutenir les travaux de certification QUALIOPI de leur organisme de formation.

Modalité ou dispositif	Nombre de Proposé	Somme de Accordé
06 - Développer, par les Comités et les Ligues, les actions contribuant au Plan de Performance Fédéral (PPF)	19	280 500 €
07 - Développer, par les Comités et les Ligues, l'offre de pratique 5x5 (Basket Compétition, Loisir, Entreprise, événementiel)	14	26 900 €
08 - Développer, par les Comités et les Ligues, l'offre de pratique 3x3 (Basket Compétition, Loisir, Entreprise, événementiel)	16	55 300 €

03 - Créer et développer l'offre de pratiques 3x3 proposée par la FFBB dans une démarche qualité (Basket Compétition, Loisir, Entreprise, événementiel)	1	3 300 €
09 - Accompagner, par les Comités et les Ligues, les pratiques VxE proposées par la FFBB (Basket Santé, Basketonik, MicroBasket, Basketinclusif,...)	12	30 300 €
10 - Développer, par les Comités et les Ligues, les actions en lien avec le plan FFBB - Société et Mixités	14	25 800 €
11 - Contribuer, au sein des instituts régionaux (IRFBB), à la formation fédérale	14	109 300 €
12 - Développer, par le Comité, la création de clubs (créa club), les extensions de pratiques proposées par la FFBB (5x5, 3x3 et VxE) ou le nombre de licenciés	8	14 200 €
13 - Développer, par les Comités et les Ligues, les actions liées à la particularité territoriale (milieu rural, mixte ou urbain)	19	54 200 €
14 - Accompagner le plan infra (stratégie régionale, terrains de proximité, terrains mobiles 3x3)	10	26 700 €
Actions liées à la reprise de l'activité sportive	10	35 000 €
Actions liées aux protocoles sanitaires (matériels, gels, masques...)	10	22 000 €
Total général	147	683 500 €

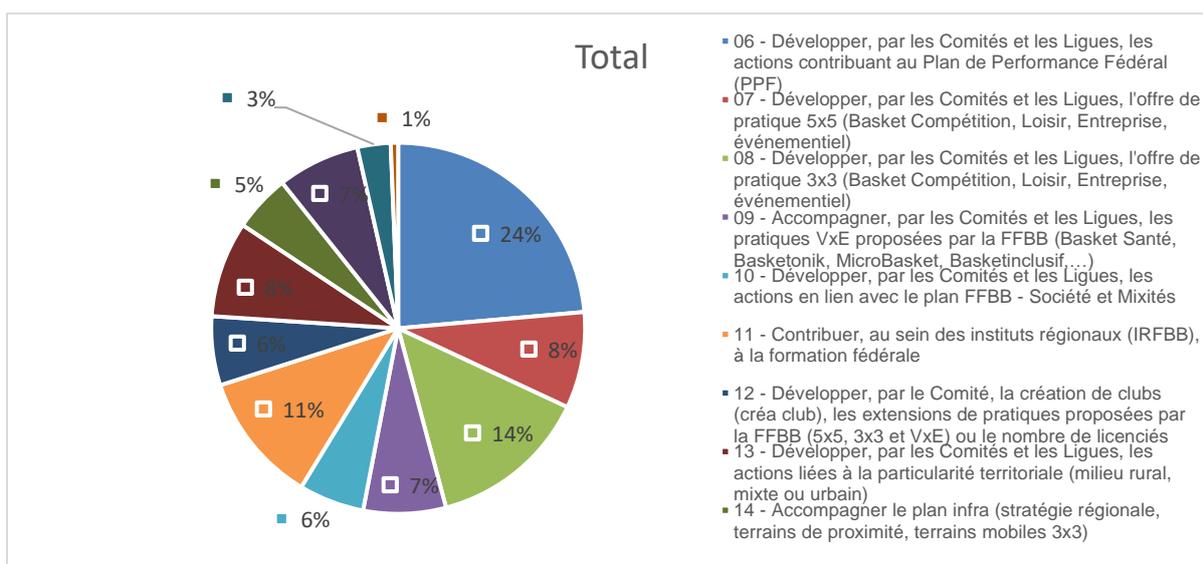


Les dossiers des Comités Départementaux

La Commission Fédérale Projet Sportif Fédéral a compilé ces retours d'évaluation et a émis ses propositions dans l'ordre et sur les bases suivantes :

- Etape 1 : Les crédits ANS ont été affectés :
 - o A hauteur de 85% sur l'évaluation des binômes
 - o Pour le solde pour le rattrapage de l'historique
- Etape 2 : les crédits disponibles du plan de relance sur la base de l'évaluation des binômes ont été affectés sur la base des évaluations des binômes. La commission a choisi de considérer les demandes effectuées dans ce cadre comme un bonus.

Dispositif	Nombre de comités soutenus sur le dispositif	Subventions accordées
06 - Développer, par les Comités et les Ligues, les actions contribuant au Plan de Performance Fédéral (PPF)	74	221 400 €
07 - Développer, par les Comités et les Ligues, l'offre de pratique 5x5 (Basket Compétition, Loisir, Entreprise, événementiel)	57	78 700 €
08 - Développer, par les Comités et les Ligues, l'offre de pratique 3x3 (Basket Compétition, Loisir, Entreprise, événementiel)	72	130 307 €
09 - Accompagner, par les Comités et les Ligues, les pratiques VxE proposées par la FFBB (Basket Santé, Basketonik, MicroBasket, Basketinclusif,...)	63	66 950 €
10 - Développer, par les Comités et les Ligues, les actions en lien avec le plan FFBB - Société et Mixités	58	53 075 €
11 - Contribuer, au sein des instituts régionaux (IRFBB), à la formation fédérale	66	106 675 €
12 - Développer, par le Comité, la création de clubs (créa club), les extensions de pratiques proposées par la FFBB (5x5, 3x3 et VxE) ou le nombre de licenciés	54	56 350 €
13 - Développer, par les Comités et les Ligues, les actions liées à la particularité territoriale (milieu rural, mixte ou urbain)	48	78 250 €
14 - Accompagner le plan infra (stratégie régionale, terrains de proximité, terrains mobiles 3x3)	33	46 625 €
Actions liées à la reprise de l'activité sportive	56	66 900 €
Actions liées aux protocoles sanitaires (matériels, gels, masques...)	33	26 950 €
Aides aux associations en difficulté	2	6 000 €
Total général	616	938 182 €



Les dossiers Ultra-Marins (clubs et ligues)

Les territoires Ultra-Marins font l'objet d'une procédure spécifique prévue par l'ANS. Ainsi, sont gérés par la FFBB les territoires de Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte. Les autres territoires UM sont gérés directement par l'Agence Nationale du Sport.

Ces territoires font l'objet de crédits réservés. Comme en 2020, le dossier Projet Sportif Fédéral des clubs et ligues Ultra-marins était identique à celui retenu par les structures métropolitaines. Une réflexion sera engagée sur ce sujet lors du séminaire des Ultra-marins en amont de l'Assemblée Générale Fédérale d'octobre 2021.

Un accompagnement des structures a été opéré par l'organisation de plusieurs visio-conférences avec les clubs de chacun des territoires. Un délai supplémentaire avait été accordé pour retourner les dossiers. A l'issue de l'instruction, la FFBB a demandé (et

obtenu) à l'Agence Nationale du Sport que soit prolongé la période de dépôt des demandes pour les clubs de Mayotte et de Guyane (jusqu'au 5 septembre).

Les dossiers des clubs hexagonaux

Les crédits affectés aux clubs étaient décomposés en 2 parties :

- Une première partie traditionnelle liée au Projet Sportif Fédéral pour 956 000 €
- Une seconde partie exceptionnelle liée au Plan de Relance de 303 000 €.

Malgré un calendrier assez contraint et dans un contexte sanitaire connu de toutes et tous, nous avons eu le plaisir de constater une augmentation du nombre de dossier déposés par les clubs de France Hexagonale. Ainsi, nous avons constaté le dépôt de 600 dossiers de clubs contre 563 la saison précédente (+6%) .

Si ce nombre est en augmentation, la proportion de clubs demandeurs reste limitée à seulement 16% des clubs affiliés à notre Fédération. Nous avons également pu voir des évolutions sur chaque région assez disparate. Ce 2ème constat nous obligera très certainement à revoir notre méthode, et surtout notre calendrier d'information préalable. Au-delà des circulaires officielles, nous devons prévoir un véritable dispositif d'accompagnement en nous appuyant sur la Commission Fédérale Clubs, les ligues et les comités qui sont en proximité avec les clubs.

Crédits Projet Sportif Fédéral (956 000 €)

Pour la campagne 2021, la Fédération a poursuivi son chemin vers l'objectif d'atteindre 50% de l'enveloppe générale en direction des clubs à la demande de l'Agence Nationale du Sport. Ainsi, la proposition des crédits dédiés aux clubs de France Métropolitaine a connu une légère augmentation de l'enveloppe générale majorée d'une enveloppe exceptionnelle compte tenu du contexte sanitaire (956 000 € / + 6.4 % par rapport à 2020).

➤ Critères d'évaluation et fiche action

Quelques modifications ont été apportées aux 5 fiches action destinées aux clubs. Dans un premier temps des modifications plus structurelles avec la volonté de dégager une plus grande cohérence entre le Projet Sportif Fédéral et les demandes de financements auprès de l'ANS. Ainsi, nous avons restructuré nos fiches sur la base identique à notre modèle du Club 3.0. Cette structuration lisible devrait normalement s'inscrire dans la durée. Deuxième évolution, celles des pondérations de chacune de ces fiches, avec la volonté d'une égalité dans l'évaluation avec une valeur identique pour chacune des fiches. Ce choix, nous le verrons, a légèrement modifié les équilibres entre les actions soutenues.

Enfin, dans le cadre de la commande politique de l'Agence Nationale du Sport, nous avons généré les critères sportifs afin d'accorder une plus grande place au soutien de la pratique féminine au-delà des seuls critères d'évaluation de l'Agence.

Les fiches et les critères restent perfectibles et aménageables pour les prochaines campagnes. Les pondérations devront également s'adapter à la réalité du moment et aux évolutions recherchées dans le Projet Sportif Fédéral. N'oublions pas que cette évaluation par critère a pour vocation de garantir un traitement équitable sur toute la France.

➤ Instructions des dossiers

La Commission Fédérale PSF a pu s'appuyer comme l'année dernière sur le réseau des 12 sous-commissions régionales PSF. C'est ainsi environ 150 personnes qui étaient mobilisées pour assurer l'évaluation des dossiers des clubs. Malgré le travail d'information effectué au préalable auprès de l'ensemble des membres des sous-commission, nous avons constaté une nouvelle fois une disparité dans l'analyse des dossiers, avec des écarts assez similaires à ceux de l'année dernière. La Commission Fédérale PSF a donc ainsi engagé un travail pour permettre une harmonisation des évaluations et ainsi un traitement aussi équitable que possible pour les 600 demandes.

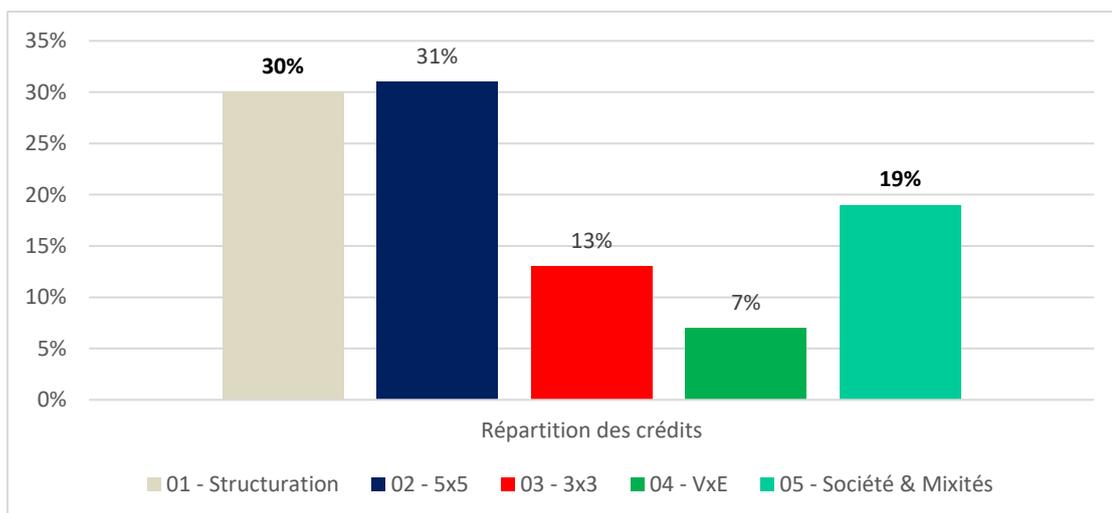
Nous avons par ailleurs acté l'inéligibilité de 2 dossiers parmi les 600 déposés ; un dossier pour non-production du compte-financier des actions menées sur les crédits 2020 et un dossier pour non-affiliation à la FFBB. Il convient de saluer ici le travail des services fédéraux et en particulier la disponibilité de Céline REFFET pour obtenir l'ensemble des comptes rendus financiers obligatoires au dépôt des demandes.

➤ Attributions (validées par l'Agence Nationale du Sport)

A l'issue de ce travail éprouvant pour les agendas et les yeux de chacune et de chacun, le Bureau fédéral a validé en l'état les propositions formulées par la Commission Fédérale PSF d'attribution aux clubs. Ainsi la totalité de l'enveloppe dédiée au PSF a été attribuée aux clubs

Les points significatifs sont les suivants :

- 469 clubs demandeurs ont été soutenus sur les 598 clubs éligibles (78% contre 72% en 2020)
 - 124 clubs sont implantés en Zone de Revitalisation Rurale ou territoires carencés équivalents
 - 190 clubs sont implantés en Quartier Politique de la Ville
 - 286 clubs sont implantés en territoires mixtes
- On notera que 131 clubs n'ont pas bénéficiés de crédits PSF (mais 6 ont été soutenus exclusivement au titre du Plan de Relance)
- Les 956 000 € de crédits disponibles sont répartis comme suit sur les différentes fiches



- Exclusivement sur les crédits PSF, on notera également que:
 - la subvention moyenne pour un club est de 2 038 €
 - la moitié des clubs bénéficient d'une subvention supérieure 1 700 €
 - 3 clubs ont bénéficié d'une subvention supérieure à comprise entre 8 000 et 9 000 €

Selon les critères d'évaluation de l'Agence Nationale du Sport, nous constatons « une augmentation de +36 % de financements envers les clubs par rapport à 2020 ». Par ailleurs, « la part consacrée au développement de la pratique sportive féminine a augmenté de +40% par rapport à 2020 ».

Plan de Relance « France Relance » (303 000 €)

Compte tenu du contexte sanitaire exceptionnel, pour la campagne 2021, les crédits traditionnels du Projet Sportif Fédéral ont été complétés par une enveloppe dédiée de 303 000 € dédiés au Plan de Relance. Cette enveloppe complémentaire était plus encadrée par l'Etat dans les objectifs de financement. Ainsi, à l'identique des structures fédérales, les demandes étaient donc fixées sur 3 objectifs :

1. Fiche 15 : Soutien aux associations en grande difficulté financière
2. Fiche 16 : Respect du protocole sanitaire
3. Fiche 17 : Activités de reprises

Au vu des demandes émises par les clubs, la Commission Fédérale PSF a proposé au Bureau Fédéral d'augmenter les crédits affectés aux clubs pour porter l'enveloppe à 303 000 €. En effet, une certaine dynamique s'est dégagée des fiches déposées, dynamique en écho de celle constatée à l'occasion du « Retour au Jeu ».

➤ Critères d'évaluation et fiche action

Le travail de définition des critères d'évaluation a pour cette partie été commune avec la partie structure. La démarche a été menée sur la base de l'expérience des demandes de financements « Retour au Jeu » avec toujours la volonté d'un traitement équitable de l'ensemble des demandes des clubs (et des structures).

➤ Instructions des dossiers

Parmi les 600 dossiers déposés pour les clubs de France Hexagonale, seulement 318 ont sollicité les fonds du Plan de Relance. Ainsi nous avons constaté le dépôt de :

- 12 demandes d'aide au titre de la Fiche 15 (Grande difficulté)
- 147 demandes d'aide au titre de la Fiche 16 (Protocole sanitaire)
- 267 demandes d'aide au titre de la Fiche 17 (Activités de reprise)

Concernant le traitement de la Fiche 15 en direction des associations en grande difficulté financière, compte tenu de la spécificité de l'objectif, l'instruction de la Fiche 15 a été confiée à la Commission Fédérale des Finances. Ainsi les 12 demandes déposées (sur les 600 dossiers) ont été étudiées et soumises directement à la Commission Fédérale PSF. Après cette étude, seulement 2 associations ont fait l'objet d'un soutien exceptionnel, les 10 autres demandes ne relevant pas de la « grande difficulté financière (proche de la cessation de paiement) » fixée par l'Etat. Ainsi une aide de 8 900 € pour l'un et 2 500 € pour l'autre ont été proposées à l'Agence Nationale du Sport.

Pour l'instruction des fiches 16 et 17, la Commission Fédérale Clubs a assuré directement le traitement de l'ensemble des 314 demandes formulées par les clubs.

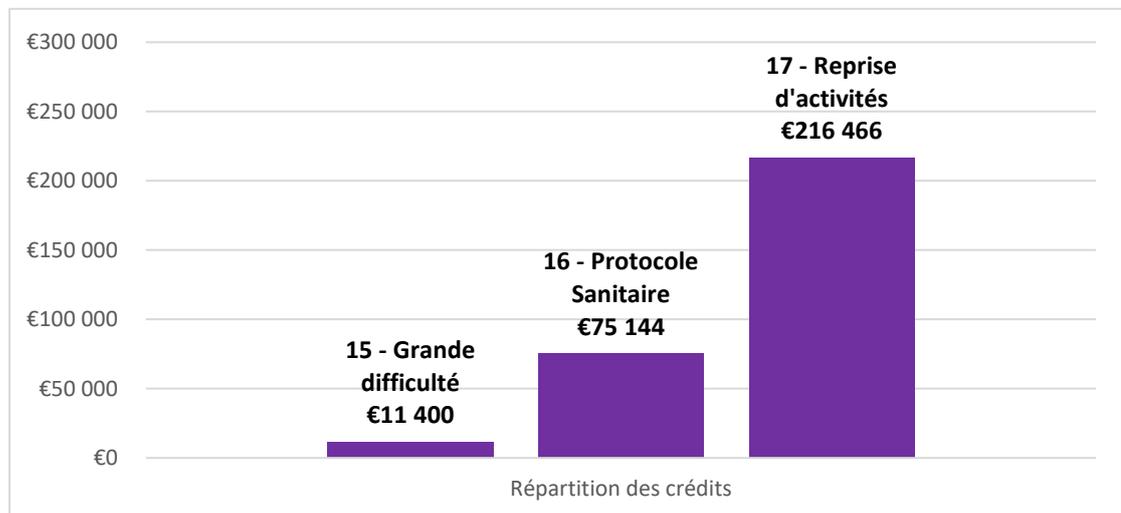
➤ Attributions (validées par l'Agence Nationale du Sport)

Après une mise en cohérence à la marge de l'analyse des différentes évaluations par la Commission Fédérale Clubs, la Commission Fédérale PSF a proposé les attributions au Comité Directeur Fédéral. Ces propositions ont intégralement été validées par l'Agence Nationale du Sport.

Les points significatifs sont les suivants :

- 262 clubs demandeurs ont été soutenus sur les 318 clubs éligibles (82%)
 - 46 clubs sont implantés en Zone de Revitalisation Rurale ou territoires carencés équivalents

- 92 clubs sont implantés en Quartier Politique de la Ville
- 124 clubs sont implantés en territoires mixtes
- On notera que 6 ont été soutenus exclusivement au titre du Plan de Relance sans pour autant bénéficier de crédits issus de l'enveloppe PSF
- Les 303 000 € de crédits disponibles sont répartis comme suit sur les différentes fiches



- Exclusivement sur les crédits du Plan de Relance, on notera également que:
 - la subvention moyenne pour un club est de 1 156 €
 - la moitié des clubs bénéficient d'une subvention supérieure 850 €
 - 20 clubs ont bénéficié d'une subvention supérieure à comprise entre 3 000 et 4 000 €

➤ **Notifications et informations**

Une notification officielle sera émise par l'Agence Nationale du Sport (non diffusée à la date de rédaction du rapport). Toutefois, compte tenu des difficultés de fonctionnement rencontrées lors de la campagne 2020, lors de sa réunion du mois de février 2021, le Comité Directeur Fédéral a acté qu'une information serait donnée directement par la Fédération aux clubs sur la répartition des crédits. En complément de cette information un travail sur la communication autour de l'évaluation des dossiers présentés. Cette démarche se voudra accessible et pédagogique pour mieux accompagner les clubs lors des comptes rendus financiers à produire ainsi que pour les éventuelles demandes pour la campagne 2022.

5.6. Commission Fédérale Outre-Mer & Corse (Pierre DEPETRIS)

xxvi. Composition et orientations

La commission fédérale des territoires d'outre-mer et corse, a pour mission d'accompagner tout au long de ce mandat, ces territoires en leur apportant des supports techniques, des aides financières, des moyens humains, et de promouvoir les actions de développement pour leurs territoires. Nous avons étudié les dossiers PSF et proposer des conseils pour améliorer leurs demandes.

Un transport a été organiser avec l'aide de l'armée pour amener à bon port les terrains 3X3 dans chaque territoire merci à eux.

Un plan stratégique est à l'étude pour mettre en place un suivi celui-ci sera dévoilé lors du séminaire annuel avant l'ag de la fédération.

La saison sportive a été très compliquée pour nos amis de ces territoires, en effet la pandémie a été particulièrement présente et a fortement perturbé cette saison.

Merci aux membres de la commission pour le travail fourni.

La commission est composée de :

- Pierre DEPETRIS
- Nathalie LESDEMA
- Patrice ALEXIS
- Anne LUCIANI

5.7. - Commission Fédérale Société & Mixités (Damien SIMMONET)

Pour ce nouveau mandat, le Comité Directeur Fédéral a souhaité faire évoluer le périmètre des actions à visée sociétale.

xxvii. Champ et composition de la commission

Ainsi, au-delà des missions portées par l'ancienne Commission Fédérale Démarche Citoyenne (lutte contre les discriminations, lutte contre la radicalisation, lutte contre les violences, lutte contre la pédophilie, développement durable...), la Commission Fédérale Société et Mixités est désormais également en charge du développement de la féminisation et de la performance sociale.

La commission est désormais constituée de Céline, Claudine, Dominique, Françoise, Isabelle, Ludivine, Marie, Rozenn, Alexis, Abou. Nous avons le plaisir d'œuvrer aux côtés de Marie Hoel, Philippe Caballo et Matthieu Souchois. Je tiens à tous les remercier sincèrement pour leur contribution constructive et leur bonne humeur.

xxviii. La construction du plan FFBB 2024 Société et Mixités

La Commission Fédérale Société et Mixités a profité de ce début de mandat pour proposer au comité directeur le Plan Société et Mixités 2024.

Nous le présentons avec un prisme volontairement **positif et optimiste**. Venir en aide, soutenir et accompagner les victimes (directes et indirectes) de violence ou de discrimination figurent parmi nos missions.

Pour autant, nous devons nous focaliser sur notre **Jeunesse** qui représente la majorité de nos licenciés et qui est le socle du basket de demain. C'est pourquoi, ce plan accorde une place centrale à la **formation** des acteurs en lien avec cette jeunesse : les éducateurs, les dirigeants bénévoles... C'est pour cette jeunesse et aussi grâce à elle que nous arriverons à faire évoluer l'état d'esprit des pratiquants et des amateurs de basket.

D'autre part, nous souhaitons bien évidemment être utile aux licenciés. Aussi, nous nous assurerons que nos actions de prévention, d'information, de protection, d'aide aux victimes soient relayées sur les terrains. C'est pourquoi, nous nous appuyerons sur un réseau structuré de **référénts régionaux** avec lesquels nous sommes en contacts réguliers. Ils seront de réels relais de proximité en capacité d'apporter les outils nécessaires aux pratiquants tout en assurant une remontée d'informations afin que nos actions soient toujours en adéquation avec le terrain.

Ce réseau sera associé à un panel de **partenaires** (services de l'état, associations, fondations, ONG...) qui apporteront leur **expertise** sur l'ensemble des thématiques. Ces partenaires nous assureront la qualité de l'accompagnement des structures et des

licenciés. L'aide aux victimes, la formation, la sensibilisation... seront les moyens d'action de ces organismes à nos côtés.

Enfin, nous nous attacherons à intégrer les enjeux **de la féminisation de la performance sociale** dans nos activités basket en prenant en compte des critères sociaux, d'emploi, d'écologie, d'économie, d'éthique, d'innovation... en lien avec toutes les parties prenantes (pratiquant.es, bénévoles, salarié.es, spectateurs/trices, éducateurs/trices, officiel.les, partenaires, prestataires, ...).

Le plan se décline ainsi en 7 axes :

- Un Basket sans violence
- Un Basket respectueux
- Un Basket laïque
- Un Basket mixte
- Un Basket performant socialement
- Un Basket responsable
- Un Basket sain

Autour de 6 missions prioritaires :

1. Accompagnement des structures
2. Aide aux victimes
3. Formation
4. Sensibilisation
5. Communication
6. Valorisation

Grâce à l'ensemble de ces actions, nous assoirons encore davantage notre place dans la société tout en assumant pleinement nos missions fédérales. Car oui, il est possible pour un club, un comité, une ligue et la FFBB de pratiquer le basket ET d'assumer son rôle d'acteur de cohésion sociale.

xxix. Les actions de la Commission

Labels Citoyens MAIF

Cette saison particulière a permis à de nombreux clubs de se positionner sur les Labels Citoyens MAIF afin de valoriser leur engagement ou de commencer à structurer leur démarche. Nous avons doublé le nombre de clubs candidats :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NB dossiers reçus	12	21	20	21	33	46	36	72	109
Labels accordés	6	14	8	14	16	43	34	71	103
Dont renouvellements	3	4	7	4	9	16		30	20

A ce jour, 175 clubs sont labellisés !

La répartition géographique est la suivante :

Les clubs ayant reçu 1* sont :

LR	Club
ARA	SALLANCHES BASKET CLUB
ARA	JEANNE D'ARC DE VICHY

ARA	B CHARPENNES CROIX LUIZET
ARA	AIX MAURIENNE S B
BFC	BASKET CLUB DE CHENÔVE
CVL	TOURAIN BC
CVL	A C AMBOISE NAZELLES
GES	THAON BASKET BALL
GES	SAINTE SAVINE BASKET
GES	SCHILTIGHEIM AU
GES	AS HORBOURG WIHR
IDF	BASKET CLUB COURNEUVIEN
NAQ	AIXE BASKET CLUB VAL DE VIENNE
NAQ	ROYAN BASKET CÔTE DE BEAUTÉ
NAQ	LA JARRIE
NAQ	AMICALE LAIQUE BENEVENT BASKET
NAQ	BOULAZAC BASKET DORDOGNE
NAQ	BASKET CLUB ESTUAIRE GIRONDE
NAQ	BASKET CLUB SAINT AVIT SAINT NAZAIRE
NAQ	AVENIR BASKET CHALOSSE
NAQ	ANGLET COTE BASQUE BASKET
NAQ	CEP POITIERS
NAQ	LIMOGES BASKET CLUB
NAQ	ELAN SPORTIF BOE - BON ENCONTRE
NOR	DOUVRES BASKET COEUR DE NACRE
NOR	ELAN SPORTIF CARPIQUET BASKET
OCC	TOULOUSE OLYMPIQUE AEROSPATIALE CLUB
OCC	ST GELY BASKETBALL
OCC	MONTAUBAN BASKET CLUB
PAC	BASKET CLUB LA GARDE
PAC	U.A.VALETTE BASKET
PAC	UNION SPORTIVE AVIGNON PONTET
PDL	BASKET BALL CLUB CHANGÉEN
PDL	LES MONTAGNARDS LA MONTAGNE
PDL	GUYONNIERE
PDL	A.S. SAINT ROGATIEN NANTES
PDL	ELAN BASKET LES SORINIERES
PDL	USSM ST PHILBERT DE GD LIEU
PDL	TRELAZE BASKET
PDL	MOUTIERS SUR LE LAY

Les clubs ayant reçu 2* sont :

ARA	BASKET CITOYEN SAINT ETIENNE SOLEIL
ARA	ROZIER EN DONZY AS
ARA	ALFA SAINT JACQUES
ARA	AMPUIS VIENNE ST ROMAIN BASKET

ARA	ASVEL BASKET
ARA	LA RAVOIRE CHALLES BASKET
ARA	BASKET CLUB ARBRESLOIS
BFC	JDA DIJON BOURGOGNE
BRE	MINIAC-MORVAN BASKET CLUB
BRE	RENNES AVENIR
BRE	CHARTRES DE BRETAGNE (ESP)
CVL	ORLEANS LOIRET BASKET ASSOCIATION
CVL	AMICALE NEUVILLE AUX BOIS
GES	BCV VERDUN
GES	STRASBOURG ELECTRICITE A.S.
GES	BASKET CLUB NORD ALSACE
GES	US WITTENHEIM BASKET
HDF	BCM GRAVELINES GRAND FORT
NAQ	AL BILLERE BASKET
NAQ	CHAURAY BASKET CLUB
NAQ	ÉLAN BÉARNAIS PAU NORD-EST
NAQ	UNION SPORTIVE DACQUOISE
NOR	CLUB BASKET IFS
NOR	PATRONAGE LAIQUE TOURLAVILLE BASKET
NOR	GCO BIHOREL
OCC	A SUMENOLE SPORT EDUCATION
OCC	US COLOMIERS BASKET
OCC	BASKET CLUB DE ROQUETTES
OCC	CASTELNAU BASKET
PAC	CAVIGAL NICE BASKET 06
PAC	VENELLES BASKET CLUB
PAC	SIX FOURS BASKET CLUB
PAC	SAINT CYR BASKET CLUB
PAC	BATIE BASKET CLUB
PAC	OLYMPIQUE ANTIBES JLP BASKET
PDL	SAINTE LUCE BASKET
PDL	SIMILIENNE NANTES
PDL	GOLF BASKET CLUB HERBLINOIS
PDL	BASKETCLUB ROEZEEN

Les clubs ayant reçu 3* sont :

ARA	SEL GRAND TROU BASKET BALL
ARA	BEAUMARCHAIS BASKET LYON METROPOLE
BFC	DA DIJON 21
BFC	CA PONTARLIER BASKETBALL
GES	REIMS CHAMPAGNE BASKET
GES	SLUC NANCY BASKET ASSOCIATION
GES	WEYERSHEIM BASKET-BALL

GES	BASKET CLUB CHAVELOTAIS
IDF	EIFFEL BASKET CLUB
NAQ	ASPTT GRAND PERIGUEUX BASKET
NAQ	UNION SPORTIVE BREDOISE BASKET
NAQ	BC PORTAIS LAURENTAIS
NAQ	ARTIX LABASTIDE-CEZERACQ BASKET
NAQ	ASBB SOYAUX
PAC	BASKET CLUB MILLOIS
PAC	DRAGUIGNAN UNION CLUB
PAC	ASPTT TOULON
PAC	LA SEYNE BASKET
PAC	AVIGNON SPORT BARBIERE BASKET
PAC	OLYMPIQUE CARROS BASKETBALL
PAC	MANDELIEU LA NAPOULE BASKET AVENIR
PDL	PONTS DE CE BASKET
PDL	ETOILE ANGERS BASKET

Le coup de cœur de la MAIF a été attribué à EIFFEL BASKET CLUB

[xxx. Trophée Femmes sur tous les Terrains](#)

Enfin, nous avons reçu cette saison 24 dossiers pour les Trophées FDJ Femmes sur tous les terrains. Sont récompensées :

- Au titre du TROPHEE PASSE DECISIVE : Ce trophée récompense des actions en faveur de la formation ou de la transmission d'expérience. **Aline CLAIRET** - BASKET CLUB ARBRESLOIS (69)
- Au titre du TROPHEE PREMIER TIR : Ce trophée récompense des actions démontrant que le basket est un sport complet (confiance en soi, management, travail en équipe...) et un levier pour entreprendre, innover et s'épanouir en tant que femme. **Anne Laure COBRAL DE DIEULEVEULT** - ESPERANCE MOUETTE BASKET CLUB (44)
- Au titre du TROPHEE JOUER ENSEMBLE : Ce trophée récompense des actions empreintes des valeurs de solidarité, le fairplay et l'intégration... **Evelyne OLIVERO-ACQUATI** - LA SEYNE BASKET (83)
- Au titre du TROPHEE MENER POUR GAGNER : Ce trophée récompense le parcours d'une femme charismatique pour son engagement et sa capacité à diriger. **Cathy GISCOU** - U.S. COLOMIERS BASKET (31)
- PRIX SPÉCIAL DU JURY 2021 : ENTENTE MORCENX - LABOUHEYRE (40) SAINT MEDARD BASKET (33)
- TROPHEE COUP DE CŒUR FDJ : Ce trophée récompense une des lauréates des précédentes catégories ou un parcours inclassable dans les différentes catégories. **Julie CARON** - PARIS BASKET 15 (75)

6. Délégation Pratiques Fédérales – Alain SALMON – 3^{ème} Vice-Président

Au cours de la saison la délégation Compétitions et pratiques sportives est devenue, suite aux élections fédérales et à la nouvelle organisation mise en place, la délégation des Pratiques Fédérales.

Dorénavant celle-ci est composée de :

- La Commission Médicale toujours présidée par Bernard Dannel, membre du Comité Directeur de la FFBB. Cette saison très particulière a vu notre médecin être très sollicité au regard de la situation sanitaire et des périodes de jeu et d'arrêt que nous avons subi tout au long de la saison
- La Commission VXE dorénavant gérée par Frédérique Prudhomme, élue au Bureau Fédéral et membre du Comité Directeur de la FFBB. La mise en route et l'organisation ont nécessité beaucoup d'échanges afin que chacun se voit attribué sa mission (BaskeTonik, Basket Inclusif, Basket Pénitentiaire, MicroBasket, Basket Santé, Basket Entreprise et Basket Loisir). Le travail collaboratif entre les bénévoles de la Commission et les salariés ont permis d'ouvrir plusieurs dossiers et d'avancer sur d'autres. Il s'agit d'une vraie opportunité pour les clubs afin de développer des pratiques sportives non compétitives qui, au travers des labels, permettent un vrai développement du club au vu de l'offre proposée.
- La Commission Jeunesse qui a rejoint cette délégation et qui est présidée par Agnès Fauchard, élue au Bureau Fédéral et membre du Comité Directeur. Après une période préparatoire, l'ensemble des participants de cette Commission ont œuvré afin que le Challenge Benjamins puisse se tenir, que l'action de fidélisation (bracelets) soit validée et diffusée aux clubs. Les autres dossiers sont en cours.
- La Commission Fédérale 5X5 toujours présidée par votre serviteur, a dû travailler sur de nombreux scénarios suivant que l'on pouvait jouer, que l'on s'arrêtait, que l'on reprenait en fonction des territoires. Un vrai casse tête qui a finalement abouti à stopper la saison au regard du trop peu de dates disponibles afin de finir la saison. Les 3 divisions Haut Niveau (LFB/LF2 et NM1) ont pu mener à bien un championnat, certes remodelé, mais qui s'est joué.

Cette saison 2020/2021, qui a débuté par la fin du mandat précédent et la mise en action du nouveau, a vu une nouvelle organisation naître au travers de la répartition des commissions qui composent cette nouvelle délégation des Pratiques Fédérales.

Au delà des difficultés liées à la pandémie, je remercie toutes les personnes (élu(e)s, bénévoles et salariés) qui ont relevé le défi d'un nouveau projet pour une mandature qui va nous amener jusqu'au JO de 2024 à Paris.

Merci à tous.

Alain SALMON

Le Pôle Pratiques Fédérales – Sébastien DIOT, Directeur

Cette saison, ponctuée par les élections fédérales a vu naître le « Pôle Pratiques Fédérales » ou plutôt se transformer le « Pôle Compétitions et Vivre Ensemble » en « Pôle Pratiques

Fédérales ». Depuis début 2021, et au niveau opérationnel, le Pôle Pratiques Fédérales est dorénavant constitué de 3 Services (5x5, Vivre Ensemble, et Jeunesse). Le Service 5x5 accompagne la Commission Fédérale 5x5 et la Commission Fédérale Médicale, tandis que les 2 autres services, sont en appui des 2 commissions des mêmes dénominations.

Comme chaque saison électorale, les 3 Services ont joué un rôle primordial pour assurer le suivi et la continuité des actions le temps que les nouvelles équipes d'élus et de bénévoles des différentes commissions prennent leurs marques dans un contexte de crise sanitaire qui rajoutait de la complexité à la complexité. La transition s'est parfaitement déroulée et tout le monde a été opérationnel en très peu de temps.

Au niveau des ressources humaines du pôle, elles ont été encore une fois extrêmement sollicitées et ont dû s'adapter toute la saison aux changements de protocoles sanitaires et aux annonces gouvernementales pour permettre aux Clubs et aux licenciés de profiter de tous les moments et de toutes les formes de pratique autorisées. Merci à toute l'équipe du pôle pour leur adaptation.

Alors que les modifications opérées dans l'organigramme fédéral en février dernier, m'ont éloigné du Pôle Clubs et Territoires, je tenais à saluer l'engagement de l'ensemble des élus et des salariés avec lesquels j'ai travaillé avec un réel plaisir depuis de nombreuses années (notamment les personnels du Service Clubs, mais aussi et particulièrement ceux du Service Territoires dont j'ai partagé les missions pendant de très nombreuses années). Merci à eux pour leur investissement et les moments partagés. Enfin je souhaite aussi saluer Pierre Collomb, décédé lors de cette saison et qui a joué un rôle primordial dans la construction et l'animation du Pôle Territoires et avec lequel j'ai eu le privilège de travailler et d'évoluer au sein de la FFBB.

- **Service Jeunesse, suivi de la « Commission Mini et Jeunes » :**

Suite à la réorganisation qui a suivi les élections fédérales de décembre 2020 le Service Jeunesse a quitté les Services Clubs, et Territoires, ainsi que le pôle Clubs, Jeunesse et Territoires pour rejoindre le Service Vivre Ensemble et le Service 5x5, qui constituent aujourd'hui le Pôle Pratiques Fédérales.

Fête Nationale du MINIBASKET

Une fois que le Comité Directeur avait décidé de maintenir la 28^{ème} Fête Nationale du MiniBasket, malgré la situation sanitaire compliquée et les difficultés rencontrées par les comités départementaux pour l'organiser, le Service Jeunesse en a assuré le suivi comme chaque saison, en lien avec le Service Marketing.

Forum National MINIBASKET

Organisation et planification de la 25^{ème} édition en juin 2021 à Ploufragan, 82 participants et encadrants.

Je Joue J'arbitre Je Participe (Jap)

Suivi des développements de l'application JAP pour Android (en cours pour IOS) et diffusion aux territoires. Cette application permet une modernisation de l'opération et une simplification dans la gestion et l'exploitation des données pour les acteurs de terrain via FBI onglet "éditions" puis "JAP" puis "listing complet".

Fidélisation (Opération « Bracelets Eponge »)

Suivi de l'opération de fidélisation et prévision des besoins en bracelets de différentes couleurs pour nos minibasketteurs de la saison 2021-2022.

Opérations Scolaires - Administration et gestion :

L'ensemble de ces opérations ont connu une baisse du nombre de participants à cause de la situation sanitaire.

OPERATION BASKET ECOLE (OBE) :

- Recensements et accompagnement des participants (classes, clubs, comités).
- Gestion des dotations de ballons
 - Les chiffres :
 - 91 Territoires impliqués ; 1584 écoles ; 1117 Clubs ; 3272 Classes ; 86 800 Elèves ; 6 399 Ballons distribués.

OPERATION BASKET COLLEGE (OBC) :

- 1 107 élèves.

CHALLENGE SCOLAIRE FFBB / UNSS / UGSEL :

- Organisation annulée pour cause de pandémie.

OPERATION BASKET LYCEE (OBL) :

- 2 135 élèves.

Challenge Benjamines - Benjamins Fédéral

- Administration et gestion de l'opération.
- Quasiment toutes les Ligues Régionales ont pu organiser leur finale régionale.
- La 14^{ème} édition s'est déroulée à The One Ball à huis-clos le 19 Juin 2021.

Réactualisation de la plaquette de communication sur les actions jeunesse

- Participation à la réactualisation de la plaquette jeunesse pour la nouvelle olympiade.
- Distribution lors de tous les rassemblements organisés par la commission ou le service : Forums décentralisés ; Forum National ; ...

Label Club Formateur

- Administration et gestion sur le fond et la forme.
 - Accompagnement des structures dans la démarche de labellisation.
 - Recensement des données sur la plateforme dédiée.
 - Vérification des demandes des clubs.
 - Gestion, organisation, pour l'envoi des valorisations vers les Ligues.
- Les Chiffres (Ultramarin) : (39 clubs valorisés)
 - **2 étoiles ** Féminin : 4 / 3 étoiles *** Féminin : 10**
 - **2 étoiles ** Masculin : 10 / 3 étoiles *** Masculin : 12**
 - **1 étoile * MiniBasket (Valorisation Régionale) : 38**
 - **Total: 74**
- Les Chiffres (Métropole) : (133 clubs valorisés)
 - **2 étoiles ** Féminin : 16 / 3 étoiles *** Féminin : 67**
 - **2 étoiles ** Masculin : 13 / 3 étoiles *** Masculin : 70**
 - **Total: 166**

Au total 172 Clubs ont obtenu au moins un label 1, 2 ou 3 étoiles cette saison.

Forums MINIBASKET Décentralisés

- Animation/Participation à 5 Forums départementaux et/ou régionaux.
 - Déclinaison des opérations de la Commission Fédérale Jeunesse.
- Pour cause de pandémie le nombre de participation aux forums des Comités Départementaux est en forte baisse cette saison. Il est à noter que certains forums décentralisés ont pu se tenir uniquement par visioconférence.

Séminaire des élus en charge du MINIBASKET

Cette saison le séminaire n'a malheureusement pu se tenir que par visioconférence. Ce sont néanmoins 106 personnes connectées, qui ont pu échanger sur les différentes opérations à destination de nos jeunes basketteurs.

- **Service 5x5 suivi de la « Commission Fédérale 5x5 et de la Commission Fédérale Médicale » :**

Suivi de la Commission Fédérale 5x5 - Partie Sportive

- Le Service 5x5 a pris en charge toute la partie administrative liée aux travaux de la Commission Fédérale 5x5.
- Engagement et suivi des 622 équipes ayant évolué dans une compétition organisée par la FFBB lors de la saison 2020-2021.
- Environ 1 900 feuilles de marque réceptionnées et analysées cette saison.

Impacts de la crise sanitaire sur les compétitions

- Suite à la validation d'une procédure de report de rencontre pour cas de COVID-19 en septembre 2020, gestion de 333 demandes réparties comme suit :
 - Demandes en LF2 : 30
 - Demandes en NM1 : 109
 - Demandes en NF1 : 6
 - Demandes en NF2 : 19
 - Demandes en NF3 : 27
 - Demandes en NM2 : 24
 - Demandes en NM3 : 53
 - Demandes en NFU15 Elite : 14
 - Demandes en NFU18 Elite : 14
 - Demandes en NMU15 Elite : 10
 - Demandes en NMU18 Elite : 26
 - Demande en Coupe de France Robert Busnel : 1
- A cela, ce sont ajoutés de nombreux reports, pour des fermetures de salle.
- Arrêt des compétitions amateurs fin octobre 2020 suite au "reconfinement total".
- Proposition de plusieurs scénarii pour l'ensemble des championnats et compétitions, et validation par le Comité Directeur au mois de décembre 2020.
- Arrêt définitif des compétitions amateurs validé en mars 2021. Pas de montées, ni de descentes, ni de titres.
- Seuls les trois Championnats de France Haut-Niveau (LFB, LF2 et NM1) se sont poursuivis et sont allés à leur terme, avec des formats adaptés.
- Report de la réforme NM3 d'une saison supplémentaire.

Coupes de France

- Le Trophée Coupe de France Seniors et la Coupe de France Jeunes ont été annulés.
- Les Coupes de France Joë JAUNAY et Robert BUSNEL ont pu se dérouler dans leur ensemble, avec des finales disputées à Bercy.

Dérogations

- 1 654 dérogations traitées.

Dossiers

- 79 dossiers ouverts au total (30 dossiers pour des rencontres perdues par pénalité) :
 - 32 ont finalement été confirmés :
 - En 2nde instance après opposition : 11 (dont 4 ont également été confirmés en Chambre d'Appel)
 - Pas d'opposition de la part du club : 8
 - 13 dossiers pour forfait, dont 5 font également l'objet d'une pénalité financière.

- 36 pénalités financières (hors forfaits), dont 7 ont fait l'objet d'une opposition :
 - 5 ont été régularisées.
 - 2 ont été confirmées.

Suivi et relance des clubs de Championnats de France ayant des dettes FFBB-LR-CD

- 10 clubs concernés pour une dette LR/CD (pour un montant de 72 600 euros).
- 55 clubs concernés pour une dette FFBB (pour un montant de 112 030 euros).

Places réservées

- Au regard de l'absence de montées et descentes sportives à l'issue de la saison dans les divisions amateurs, un système de places réservées a été validé par le Bureau Fédéral afin de pourvoir aux éventuelles places vacantes pour la saison 2021-2022 dans ces divisions.
- Un cahier des charges a été établi en collaboration avec la DAJI, puis également validé par le Bureau Fédéral.
- Les clubs souhaitant postuler pouvaient candidater jusqu'au 31 mai 2021.
- Les dossiers étaient ensuite étudiés au regard de critères sportifs, économiques, territoriaux et complémentaires.
- 125 candidatures reçues au total, dont 75 éligibles à l'obtention d'une place réservée (tout dossier obtenant moins de 50 points n'étant pas éligible).
- Au total, 28 places réservées ont finalement été attribuées, selon la répartition suivante :
 - LF2 : 1 place
 - NF1 : 1 place
 - NF2 : 4 places
 - NF3 : 5 places
 - NM1 : 2 places
 - NM2 : 3 places
 - NM3 : 12 places

e-Marque

- Les divisions Haut-Niveau ont été gérées via e-Marque V2 à partir de janvier 2021.
- Pour la saison 2021-2022, toutes les divisions des Championnats de France et toutes les Coupes de France seront réalisées via e-Marque V2.

Compétitions Territoriales

- Réalisation d'une enquête effectuée auprès des Ligues Régionales et Comités Départementaux/Territoriaux concernant la pratique du Basket Loisir, du Basket en Entreprise et du Basket à destination des Vétérans (+35 ans).
- Etat des lieux de ces pratiques sur le territoire effectué à partir des résultats de l'enquête.
- Des groupes de travail ont été constitués avec les Comités Départementaux/Territoriaux dans un premier temps, en fonction de leur nombre de licenciés. Ces groupes de travail se sont réunis début juin en visio-conférence.
- A cela ce sont ajoutées des réunions de travail pour aider des étudiants de l'ESSEC (avec laquelle la FFBB est en partenariat) pour les aider à réaliser également une enquête et des préconisations sur les axes de développement du Basket pour les prochaines saisons.

Suivi de la Commission Fédérale 5x5 - Partie Officiels

- Environ 7 750 désignations arbitres et OTM HN ont été effectuées en Championnats de France, en Coupes de France et sur une cinquantaine de rencontres des Équipes de France :
 - ESPOIRS : 354 désignations arbitres
 - NM2 : 290 désignations arbitres

- LF2 : 264 désignations arbitres
- NF2 et NF2 ESPOIRS : 216 désignations arbitres
- NF3 : 376 désignations arbitres
- NM3 : 552 désignations arbitres
- Championnats de France Jeunes Elite : 774 désignations arbitres
- Jeep® ÉLITE : 1 248 désignations OTM HN
- PROB : 1 212 désignations OTM HN
- LFB : 572 désignations OTM HN
- NM1 : 1 092 désignations OTM HN
- Coupes de France, Leaders Cup et Coupes d'Europe : 600 désignations OTM HN
- Équipes de France : 200 désignations OTM HN
- Environ 4 800 attestations de déplacement dérogatoire ont été envoyées aux officiels désignés par le Service 5x5 (arbitres nationaux, OTM HN et statisticiens).
- Traitement administratif de 2 réclamations qui ont été confirmées.

Statistiques

- Suivi des rencontres de championnats/coupes de France
 - LFB : 147
 - LF2 : 136
 - NM1 : 370
 - Coupe de France Robert Busnel : 56
 - Coupe de France Joë Jaunay : 20
 - Autres : 14

A l'issue de la saison 2020-2021 Pierre HERMANN qui aura passé 15 années à la FFBB à organiser et à développer le dossier des statistiques fédérales (entre autres), a fait valoir ses droits à la retraite. Je tiens à le remercier pour son professionnalisme, sa disponibilité son engagement sans faille pour faire évoluer le Basket dans sa globalité. Sa contribution majeure à ce qui était il y a encore quelques années qu'un projet de feuille de marque électronique (e-Marque V1) ainsi que son engagement sur le dossier des statistiques en général, sont à souligner. Très bonne continuation à lui, notamment dans ses activités futures dont certaines seront nécessairement en lien avec le Basket.

Suivi de la Commission Fédérale Médicale

- Gestion administrative des dossiers médicaux des arbitres HN.
- Une quarantaine de demandes d'agrément ont été validées cette saison.
- Suivi administratif de la commission et organisation des différentes réunions.

● **Service Vivre Ensemble suivi de la « Commission Vivre Ensemble »**

- Le Service Vivre Ensemble a pris en charge en lien avec les élus et bénévoles de la Commission Fédérale Vivre Ensemble toute la partie administrative liée aux réunions de travail et réunions statutaires Bureaux Fédéraux/ Comités Directeurs etc...

Été 2020

● **Opération « Quartiers d'été 2020 »**

« Quartiers d'été 2020 » est une opération mise en place « dans l'urgence », après une sollicitation directe de la FFBB de la part du Ministère de l'Intérieur. Suite au confinement et à l'interdiction de quitter le territoire français, le Ministère a identifié une trentaine de Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville particulièrement "sensibles", dans lesquels des temps sportifs, citoyens, de formation et d'accès à l'emploi ont été financés, puis organisés et animés par des structures issues du tissu associatif local et/ou national.

Le Service Vivre Ensemble a finalisé les interventions basket et recherché les structures locales les plus à même d'intervenir dans les secteurs choisis. Son action s'est centrée sur un travail de coordination entre le ministère, la FFBB (LR/CD et/ou Clubs); un travail administratif

autour du budget et du financement de l'opération ; et enfin un travail de logistique pour ce qui concerne l'acheminement des dotations matérielles.

- **France Basket Camps**

Grâce à une grande motivation, une grande capacité d'adaptation, et malgré des conditions sanitaires particulièrement strictes et contraignantes, le service a réussi à maintenir 2 semaines de camps sur les 6 initialement programmées. Près de 130 stagiaires ont été accueillis et ont finalement été ravis de pouvoir pratiquer leur activité favorite, alors que quelques mois/semaines auparavant cela semblait complètement inenvisageable. La saison 19/20 est la première saison lors de laquelle la plateforme informatique de gestion et d'inscription des stagiaires a pu être utilisée. Cet outil doit faciliter le suivi des dossiers, aussi bien pour les utilisateurs que pour l'administrateur.

La période d'inscription pour les camps de l'été 20/21 a quant à elle été marquée par l'incendie du data center (hébergeur OVH) en mars, ce qui a imposé une reconstruction totale de la plateforme et a imposée un retour au mode de gestion traditionnel durant 1 mois. La remise en route de la plateforme s'est déroulée sans impact pour les stagiaires.

Centres Génération Basket

Peu de temps de pratique possible puisque sur toute la saison, les CGB ont été autorisés en août 2020 et sur la première semaine des vacances de la Toussaint. L'ensemble des vacances scolaires (2^{ème} semaine Toussaint, Noël, Hiver et Printemps) se sont déroulées sous des « directives COVID » impliquant des interdictions, des restrictions et/ou des adaptations des conditions d'accueil et/ou de pratique (extérieur, pas de contact, pas d'opposition...).

Quelques clubs sont arrivés à mettre en place des CGB en extérieur, mais les réserves des pratiquants ou la météo peu clémente n'ont pas favorisé une participation importante.

	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	Eté 2020	Toussaint 2020	Noel 2020	Hiver 2021	Printemps 2021	2020/2021
Garçons	6 627	7 379	8727	8184	4 811	974	956	Annulé	Annulé	210	2140
Filles	3 269	3 545	4559	4511	2290	464	456	Annulé	Annulé	99	1019
Total	9 896	10 924	13286	12695	7101	1438	1412	Annulé	Annulé	309	3159
Licenciés	3 669	5 852	6637	6445	3867	883	1019	Annulé	Annulé	294	2196
Non licenciés	6 227	5 072	6649	6161	3234	555	393	Annulé	Annulé	15	963
Centres CGB	118	140	171	174	105	30	23	Annulé	Annulé	5	58
QPV	43	49	64	59	15	5	3	Annulé	Annulé	1	9
ZRR	0	2	1	6	3	4	2	Annulé	Annulé	0	6
Passages	27 810	31 765	34757	34919	22124	4737	4334	Annulé	Annulé	994	10065

Administration Pénitentiaire

Toutes les étapes du Challenge Pénitentiaire 2020 ont été annulées pour cause de Covid. Plusieurs établissements ont été déclarés comme "cluster". Durant cette saison aucune entrée autre que les personnels de l'administration pénitentiaire n'a été autorisée dans les établissements.

A noter que « la Chaine Parlementaire » a construit et diffusé un programme à destination des détenus. La FFBB a participé à un clip sur les exercices « spécifiques basket » à faire dans un espace restreint pour se maintenir en forme (merci à Karim SOUCHU pour sa participation à cette action coordonnée par le Service Vivre Ensemble).

Les Packs Vivre Ensemble

Pack Basket Santé	Pack BaskeTonik	Pack Basket Inclusif	Total
97	3	1	101

De cette saison il ressort que la FFBB doit encore faire de la pédagogie pour bien expliquer la nécessité et le fonctionnement des Packs aux structures, c'est un des points de progrès pour la saison prochaine.

Basket Santé

Cette saison encore le service a été fortement mobilisé sur :

- L'accompagnement téléphonique ou en présentiel des structures labellisées ou qui souhaitaient un label,
- La gestion administrative des labels,
- Le référencement des clubs labellisés sur une carte dynamique, construction des supports de communication personnalisés,
- L'envoi des dotations prévues dans le Pack Basket Santé, et tout le travail de logistique dans la gestion du matériel (commandes – contrôle – classement du matériel par année – réexpédition-...).

Malgré le confinement et les restrictions dans la pratique, le Basket Santé étant reconnu comme "un outil de soins" par le Ministère de la Santé dans le cadre du sport sur ordonnance, plusieurs clubs ont pu continuer à faire fonctionner leurs créneaux durant toute la saison. D'autres clubs ont profité de ces périodes pour s'organiser et se mettre en ordre de marche pour la saison prochaine, ce qui a impliqué une charge conséquente (et rassurante) pour le service, dans l'accompagnement de ces structures.

Les formations d'Animateurs Basket Santé prévues en présentiel, ont toutes pu se dérouler sans problèmes majeurs, même si 2 d'entre elles ont dû être décalées de quelques mois.

A ce jour, 668 Animateurs Basket Santé sont diplômés.

Évolution des chiffres

	2014	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21
Label Découverte		3	35	62	126	136	145
Label Résolutions		10	32	62	86	132	128
Label Confort		0	0	4	2	7	4
Total		13	67	128	214	263	277
Label Structure Fed						7	14
Convention EPHAD						19	7
Formation Fédérale	1	2	4	4	6	8	8
Formation BP	1	0	2	2	3	2	6
Formation N2						1	
Animateurs BS	26	30	90	95	148	113	166

Un gros travail de fond et d'analyse statistiques a été réalisé cette saison afin d'établir sur la base d'une réalité chiffrée le nombre d'Animateurs Basket Santé ainsi que leur répartition sur le territoire, avec des ratios "nombre de formés"/"nombre de sessions mises en place" et en fonction du cursus Fédéral ou Brevet Professionnel. Ces statistiques ont permis d'identifier les territoires (Ligues Régionales et Comités Départementaux) les plus dynamiques et sachant notamment optimiser les « ressources formées ».

Cette saison a également été l'occasion de « mettre à plat » la formation d'Animateurs Basket Santé, en lien avec le Pôle Formation et Emploi, dans une optique de développement et de maintien de la qualité de la formation, ainsi que pour assurer la sécurité des pratiquants. La validation de la mise en place d'une session de « Formation de Formateurs d'Animateurs Basket Santé », via une sélection des candidats par la FFBB en fonction de leur appétence et de leur expérience dans l'activité est primordial pour que le Basket Santé reste parfaitement dans le cadre des attentes du CNOSF et du Ministère de la Santé.

BaskeTonik

Les premières formations ont été organisées cette saison. Au vu de la particularité de la pratique BaskeTonik il est à noter que la réalisation de tests d'entrée en formation sont nécessaires, dans le cas contraire nombreux stagiaires arrêtent la formation durant la semaine ou ne réalisent pas la vidéo finale, et donc ne peuvent pas valider leur diplôme.

A noter : un délai de 1 à 2 mois est à anticiper entre l'entrée et la fin de formation.

Formations	Stagiaires	Vidéos	Rattrapages	Reçus
Wattignies	10	4	1 en attente	2
Bourges	7	7	2 en attente	5
Aix en Provence	13	11	6 en attente	5
Temple sur Lot	15	7		

Basket Inclusif

Cette saison a été marquée par plusieurs points décisifs dans la mise en place et le lancement du Basket Inclusif. Il y a eu dans un premier temps la finalisation du programme avec notamment la création de personnages symbolisant la/les différence(s). Les avancées se sont ensuite concrétisées par un travail en transversalité avec les pôles Formation et Emploi, et Marque, pour construire les clips de présentation générale et les clips sur la pratique ; ainsi que pour la construction des supports de communication ; des pages internet (présentation – organisation – espace ressources) associées à cette pratique.

Il est aussi à noter l'intégration du Basket Inclusif dans les Règlements Généraux de la FFBB, complété par un chapitre Règlement Particulier. Enfin, le service et la commission ont pu commencer la diffusion de l'information vers les structures fédérales affiliées.

Micro Basket

Cette saison a également été marquée par la construction et la finalisation du programme, par la Commission et le Service Vivre Ensemble. 2 labels distincts ont été mis en place pour répondre au mieux au fonctionnement des clubs affiliés.

Construction :

- de l'organisation générale (cahier des charges, formulaires de labellisation – licences et titres de participation ...)
- des outils de communication, affiches, flyers, pages internet (présentation – organisation – espace ressources).
- d'une formation spécifique en 3 parties gérée conjointement par la FFBB et les Ligues Régionales
- d'une formation de formateur
- des contenus de formation (Animateur Micro Basket et Formateur de Formateur Micro Basket)

Intégration du Micro Basket dans les règlements généraux du Vivre Ensemble complétés par un règlement particulier.

Impact 2024

Dans le cadre de l'appel à projet du même nom le consortium construit par Sport Dans La Ville, auquel la FFBB s'est associée a été retenu et financé par l'ANS. Plusieurs actions ont été menées durant le premier semestre 2021 dans le cadre d'actions spécifiquement axées sur un public féminin issu de Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville :

- Préparation/Organisation de rencontres de jeunes femmes avec des Basketteuses de Haut-Niveau.
- Construction et réalisation de 7 clips vidéo avec interviews de personnalités du monde basket particulièrement inspirantes.
- Mise en relation avec les structures fédérales déconcentrées pour la construction de programmes locaux.
- Accompagnement d'un groupe de jeunes sur le championnat d'Europe féminin à Strasbourg.
- ...

Formations VxE

Travail en commun avec le Pôle Formation et Emploi sur :

- La programmation des formations du VxE (Santé – Tonik – Inclusif – Micro).
- L'organisation de Formations de Formateurs d'Animateurs Basket Santé.
- La construction de la Formation Micro Basket.

Conventions

Mise à jour et signature de 3 conventions avec FFSA – FFH et Trans-forme. Pour chacune d'elles des réunions de travail ont été organisées pour programmer les actions de l'olympiades.

Divers

- Brevet Fédéral Vivre Ensemble. Travail entamé avec le Pôle Formation pour un développement et une mise en place courant de l'olympiade.
- Hoops Factory : présentation des programmes Vivre Ensemble susceptibles d'être mis en place dans ces établissements – Programmation de formations (qui n'ont pas encore pu se dérouler).
- Animation de plusieurs réunions/soirées/journées de présentation du Vivre Ensemble dans des Clubs/Comités/Ligues (5).

○○○○○○○○○○

6.1. Commission Fédérale Médicale (Bernard DANDEL)

« La Commission Médicale Fédérale (COMED) de la Fédération Française de Basket-Ball a pour mission la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la santé des sportifs ainsi qu'à la prévention et la lutte contre le dopage ».

La COMED a accueilli cette saison le Docteur Laure JACOLOT et se compose ainsi de 17 membres.

SES ACTIONS DURANT LA SAISON 2020-2021:

REUNIONS :

Elle s'est réunie les 3 décembre 2019, 11 mars 2020 et 3 juin 2021 sur TEAMS.

REGLEMENT MEDICAL :

En collaboration avec les services juridiques de la Fédération, la COMED a participé activement à la rédaction des modifications du règlement médical fédéral adopté par le Comité Directeur.

Surveillance médicale réglementaire des Pôles France (SMR)

Les polistes du P.F.Y.M devront bénéficier d'une échographie cardiaque à leur entrée et à leur sortie.

Surveillance médicale des arbitres

Le médecin agréé pourra être amené, avant de valider le dossier médical, et conformément aux recommandations et règles édictées par la COMED, à demander un bilan complémentaire

notamment cardiologique selon les constatations de son examen et selon le « profil de risque » du demandeur.

Ce bilan cardiologique complémentaire comprendra au moins une épreuve d'effort en fonction :

- D'un « SCORE » de Risque, calculé chaque année, fondé sur le sexe, l'âge, le tabagisme et le taux de cholestérol total (en mmoles),
- De la notion de diabète,
- De la notion d'antécédents cardiovasculaires personnels notamment coronariens,
- De la notion d'antécédents d'événements cardiovasculaires précoces familiaux,
- Des constatations de l'examen médical ou de l'ECG.

Tous les arbitres (hors arbitres clubs de moins de 35 ans au 01/01/2022 et arbitres départementaux de moins de 20 ans au 01/01/2022 possédant une extension « JOUEUR ») quels que soient leur niveau et leur âge sont concernés par le suivi médical comprenant une visite médicale annuelle avec ECG chez un médecin agréé FFBB.

Ils devront présenter au médecin agréé le jour de l'examen, un bilan biologique comprenant les examens suivants : numération formule sanguine-plaquettes-glycémie-hémoglobine glyquée (HbA1c) – et bilan lipidique :

- Datant de moins de 5 ans pour les moins de 35 ans.
- Datant de moins de 3 mois pour les plus de 35 ans.

COMMISSIONS MEDICALES REGIONALES

Nomination de 2 nouveaux médecins régionaux :

- Damien RAT coopté en Ligue de Bretagne ;
- Julie PHILIPPON en ligue PACA.

Il est demandé aux Médecins Régionaux de continuer à mettre en place les commissions médicales régionales en y intégrant les anciens médecins régionaux s'ils le désirent, les médecins départementaux ou tout médecin pouvant leur apporter un concours intéressant.

Il leur est également demandé de continuer à recruter les médecins départementaux. 40,4% des Comités ont à ce jour un médecin élu.

Le 3 juin 2021, en raison du report des Journées Médicales en octobre 2021, une réunion Médecins régionaux –COMED s'est déroulée sur TEAMS.

Au programme :

- Le projet de la COMED pour l'Olympiade notamment pour le Pôle France et les pôles régionaux et le « Basket au Féminin ».
- Les nouvelles recommandations de la Société Européenne de Cardiologie
- Le dossier médical des arbitres
- Le Basket au Féminin.

MEDECINS AGREES

Un des objectifs prioritaires de la COMED est toujours l'actualisation de la liste des médecins agréés, en collaboration avec les Ligues Régionales et les Comités Départementaux afin de faciliter le suivi médical des arbitres et les examens de surclassement dans les territoires.

40 médecins ont été nouvellement agréés cette saison

Aujourd'hui la Fédération compte un réseau de 877 médecins agréés sur l'ensemble du territoire.

SURCLASSEMENTS ET SOUS CLASSEMENTS

100 dossiers de surclassements exceptionnels ont été instruits cette saison :80 acceptés, 2 refusés, 18 en attente d'informations complémentaires.

3 dossiers de sous classements ont été instruits (trisomie21 retard mental, insuffisance staturo-pondérale...) et validés.

SUIVI MEDICAL DES POLES REGIONAUX.

Le 24 mars 2021 une réunion d'échange entre le Pôle Régional des Hauts de France et la COMED s'est déroulée sur TEAMS.

Y participaient pour le pôle des Hauts de France : Paul MERLIOT Président de la Ligue, Fabien FRYDRYSAK et le Docteur Thierry ABRAHAM, respectivement Directeur et Médecin du pôle.

L'objet de cette réunion était de comprendre et d'améliorer le suivi médical des pôles.

SUIVI MEDICAL DU P.F.Y.M

Cette année une réunion de synthèse s'est tenue sur place au mois de février afin de faire le point et finalement demander au service médical de l'INSEP d'optimiser l'organisation et le suivi de la réalisation effective , et dans les temps , des examens médicaux de SMR de tous les participants.

Les points suivants étaient également à l'ordre du jour :

- L'organisation médicale (remplacement des kinés en cas de stage ou compétition, etc.)
- Le suivi si possible personnalisé de la prise en charge de certaines blessures
- L'amélioration de la communication médicale entre l'INSEP et la FFBB.

SUIVI MEDICAL DES EQUIPES DE FRANCE

Le 3 juin 2021, en raison du report des Journées Médicales en octobre 2021, une réunion des Médecins et Kinésithérapeutes des Equipes de France, animée par le Docteur François TASSERY, Médecin Directeur National et Jacky COMMERES – Directeur de la Performance et des Equipes nationales s'est déroulée sur TEAMS.

Au programme :

- Le protocole sanitaire des Equipes de France ;
- Le bilan médical et le questionnaire médical (dès qu'il y a regroupement d'une équipe de France un bilan médical avec questionnaire de santé doit obligatoirement être effectué auprès de chaque joueur avant le premier entraînement).
- Le dossier médical Dr SANTE ;
- Le bilan de début et de fin de stage ;
- La déclaration des blessures.

JOURNEES MEDICALES

Les 57èmes Journées Médicales de la FFBB devaient se dérouler à TOULOUSE les 19,20 et 21 mars 2021. Par mesure de sécurité en raison de la pandémie de COVID, elles ont été reportées aux 9-10 et 11 octobre 2021.

La COMED remercie la Ligue d'Occitanie, son Président Jean Jacques DESSAINT, son Médecin Régional Paul BAUDOUX et toute leur équipe pour l'investissement et le travail fournis pour cette manifestation qui s'annonce exceptionnelle après deux reports consécutifs.

BASKET AU FEMININ

C'est un des axes prioritaires de la COMED pour cette Olympiade, confié au Dr Laure JACOLOT.

Notamment par exemple, l'incidence potentielle du cycle menstruel est peu connu dans le milieu sportif, voir même tabou. Les symptômes tels la fatigue, les douleurs menstruelles sont des facteurs qui contribuent à limiter la performance. Ainsi, il serait intéressant de connaître les problématiques gynécologiques de la basketteuse afin de développer un réseau de compétences spécifiques sur le territoire.

La Commission Médicale Fédérale a proposé aux médecins régionaux ainsi qu'aux médecins des équipes de France féminines de participer à un travail de thèse concernant l'état de lieux des problématiques et du suivi gynécologiques chez la basketteuse de haut niveau.

Pour cela, Marine LEBRET, doctorante, interne en gynécologie et Émilie GERBRON, gynécologue, leur demandent de faire remplir par les joueuses concernées un questionnaire de 16 items, intitulé « Etat des lieux de la santé gynécologique des joueuses de basket de haut niveau en France » afin de répondre aux objectifs de ce travail :

- Lever des tabous potentiels
- Accentuer le rôle médical et paramédical dans la prévention
- Développer un réseau de compétences spécifiques sur le territoire
- Encourager les joueuses à devenir actrice de leur santé

PROJET DE THESE

La thèse sur « l'échographie cardiaque du basketteur » (Clement Ribon) devrait être soutenue fin 2021, avec le concours et sous la tutelle du Pr Frédéric Schnell (successeur du Pr Fr Carré, à Rennes) et de JC Louchart pour la COMED

Docteur Bernard DANDEL

6.2. - Commission Fédérale Jeunesse (Agnès FAUCHARD)

Je voudrais tout d'abord remercier Jean Pierre SIUTAT pour la confiance qu'il m'a accordée en me redonnant la responsabilité de la Commission Jeunesse avec Valérie ALLIO, Corinne CHASSAC, Magalie FERRIER et Brigitte DESBOIS.

Après deux saisons très compliquées sur le plan sanitaire et sportif, la reprise progressive vécue en juin a été synonyme d'espoir.

Consciente de l'impact de la crise sanitaire, le point positif est la nouvelle façon de communiquer avec nos structures avec les visioconférences.

- **FORUM NATIONAL de MINIBASKET**

Tous les forums sont différents et ont tous leur particularité.

La 25^{ème} édition du Forum National s'est déroulée à PLOUFRAGAN les 25, 26 et 27 juin 2021 et a accueilli 82 stagiaires.

Merci à Valérie ALLIO pour l'accueil et l'organisation de ce forum avec le soutien de la Ligue de Bretagne et des comités (22,29,35 et 56).

Toujours aussi riche, le Forum reste un lieu d'échanges privilégié et incontournable pour les éducateurs et responsables de la formation de nos plus jeunes joueurs et joueuses.

- **KINDER JOY OF MOVING BASKET DAY 2020**

La FFBB imagine avec Kinder, Partenaire Officiel du MiniBasket, des événements sur l'ensemble du territoire visant à promouvoir l'accès et le plaisir de la pratique du Basket.

Cette opération de fin d'année fait partie intégrante du programme « Kinder Joy of Moving » porté par Ferrero. A ce jour, ce programme a inspiré plus de 4,4 millions d'enfants et leurs familles dans 34 pays du monde entier à devenir plus actifs, à prendre du plaisir à bouger et à développer des aptitudes dans la vie quotidienne d'une manière attrayante et joyeuse.

Malgré l'engouement pour cette manifestation, le KINDER Joy of Moving Basket Day a été reporté puis finalement annulé. L'objectif était atteint avec 1040 clubs inscrits et 100.000 participants.

L'édition 2021 va mettre les bouchées doubles... !

- **LE SEMINAIRE DES DIRIGEANTS MINIBASKET DES COMITES**

La Commission Fédérale Jeunesse organise chaque année son regroupement des Dirigeants élus MiniBasket des comités. Impossible à organiser en présentiel, le séminaire s'est déroulé le 20 février via Teams. 52 Comités et 106 personnes se sont connectés. L'ensemble des thématiques MiniBasket et actions jeunes ont été abordées.

- **« JR NBA LEAGUE » à PARIS**

Pour rappel, une convention FFBB/UNSS/NBA a été signée en 2018 pour 5 ans.

Les principes sportifs sont la mise en place d'un championnat de 30 équipes U12-U13 représentant 30 collèges associés à une franchise NBA.

A PARIS en 2018 et 2019, les éditions 2020 et 2021 ont été annulées en raison du COVID.

- **LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE DU 01 AU 07 FEVRIER 2021**

La Semaine Olympique et Paralympique (SOP), c'est une semaine par an dédiée à la **promotion de la pratique sportive chez les jeunes et à la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives.**

Inscrite au programme du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse depuis 2017, elle est organisée dans les écoles, établissements scolaires et établissements d'enseignement supérieur sur la base du volontariat.

La Commission Fédérale Jeunesse a proposé pour cette Semaine Olympique de faire découvrir au monde scolaire notre nouveau sport olympique : le 3x3.

Afin de les aider dans l'organisation de ces tournois, nous demandons aux écoles de se mettre en rapport avec les clubs et les comités. Une demande d'homologation simplifiée a été mise en place avec le Pôle 3x3.

Cette semaine constitue un temps fort et une réelle opportunité pour l'ensemble du mouvement sportif de créer des passerelles avec le monde scolaire et les acteurs locaux.

La situation sanitaire n'a pas permis à nos clubs de s'investir dans l'animation de cette semaine olympique.

- **CHALLENGE BENJAMINS(E)S**

Après l'annulation des Finales Nationales en 2020, nous avons lutté toute la saison pour maintenir cette finale.

Les clubs ont pu proposer à leurs jeunes licenciés des entraînements en extérieur et l'édition 2021 a eu lieu le 19 juin à The One Ball. La compétition était à huis clos et bien sûr on peut comprendre la déception des parents qui n'ont pu supporter et encourager leur progéniture...

Toutes les Ligues ont participé sauf la Guyane et la Nouvelle Calédonie et, malgré le confinement, un excellent niveau de pratique et une homogénéité entre les candidats ont marqué cette édition 2021.

Félicitations à Maëlie COCHET de la Ligue ARA et à Nohan FRONTFREIDE de la Ligue Bourgogne Franche Comté qui ont décroché leur billet pour la NBA.

- **ETOILISATION**

Dans le cadre de l'étoilisation, les visuels EFMB et label club formateur sont en conformité avec cette opération.

- **LABEL ECOLE FRANCAISE DE MINIBASKET – EFMB**

Le concept « École Française de MiniBasket » continue à attirer les clubs qui y voient un moyen de se structurer et de mieux répondre aux spécificités des jeunes de 7 à 11 ans. Depuis le début de la pandémie, les visites ont été suspendues ... et ont redémarré en juin 2021...

L'activité de la Commission pour valider les dossiers a été renforcée et les visios ont remplacées les visites.

Le Comité Directeur de juillet 2021 a validé 80 labels Ecole Française de MiniBasket (premier label ou renouvellement).

La validité du label EFMB est passée, comme tous les autres labels, en saison et est valable pour 3 saisons.

Les dossiers confirmés avant le 31 décembre 2020 sont validés sur les saisons 2020/2021, 2021/2022, 2022/2023.

Entre le mois de janvier et juin, les dossiers seront étudiés et les visites maintenues mais passeront en validation qu'à partir du 01^{er} juillet pour les 3 saisons suivantes.

Au moindre problème ou questionnement à ce sujet pour votre structure, n'hésitez pas à nous joindre à l'adresse suivante : jeunesse@ffbb.com.

Félicitations à tous ces clubs qui s'engagent dans cette démarche de labellisation !

- **LABEL CLUB FORMATEUR**

A la suite des EFMB, l'objectif du Label Club Formateur est de valoriser le travail effectué et d'aider à la structuration des clubs sur les tranches d'âge de 13 à 20 ans.

Cette année, valorisations décernées : 166 en métropole et 74 en ultramarin.

Bravo aux territoires d'outremer pour ce bel investissement dans la demande de ces labels ! Félicitations à tous ces clubs qui rentrent dans cette démarche structurante !

- **FETE NATIONALE DU MINIBASKET - FNMB**

La timide reprise nous a donné espoir et nous avons tenu à maintenir la FNMB 2021. La FNMB 2021 ne pouvait pas avoir sa forme habituelle et regrouper beaucoup d'enfants sur un même site.

Si la crise sanitaire sans précédent nous a obligé à annuler l'édition 2020, cette année, en fonction des protocoles sanitaires, la Fête Nationale du MiniBasket a eu une forme différente : regroupement par secteur ou par clubs...l'objectif étant que les enfants retrouvent le jeu et le plaisir de jouer.

Les dotations ont été envoyées aux comités qui ont géré la distribution à leurs licenciés.

- **JE JOUE, J'ARBITRE, JE PARTICIPE – J.A.P**

Au regard et à l'écoute de nos écoles de Mini, le JAP a évolué sur 2 points :

- l'arrivée d'une application Smartphone pour faciliter la prise des informations des compétences des jeunes Jappeurs
- l'historique des compétences acquises accessible plus facilement sur FBIV2.

- **FIDELISATION**

La FFBB propose à tous les clubs un programme de fidélisation à destination des licenciés U7 à U13. Objectif pour nos jeunes licenciés : « porter un bracelet éponge de couleur qui le situe dans ses années de pratique, dans son assiduité et dans son implication dans l'opération JAP ».

Cinq couleurs de bracelets sont proposées :

- ORANGE : le bracelet pour toutes mes années BabyBasket.
- BLEU : ma première année de Minibasket.
- BLANC : ma 2^{ème} année
- ROUGE : Ma 3^{ème} année
- BLEU/BLANC/ROUGE : ma 4^{ème} année

Un bracelet noir complète ce programme et est donné avec l'obtention du « Jap d'Or ».

Pour relancer l'opération auprès de nos clubs, la FFBB va offrir des bracelets éponge à tous les licenciés MiniBasket via les comités.

Intégrer dans le plan de relance dans le cadre de la reconquête de nos licenciés MINIS, la gestion et distribution des bracelets sera faite par le comité.

Le suivi de l'opération sera fait par la Commission Fédérale Jeunesse et par la mise en place d'un référent Comité.

- **LES OPERATIONS SCOLAIRES**

1 - En février 2021, notre président a signé un avenant à la convention avec le milieu scolaire USEP et UGSEL, signifiant l'intérêt pour la FFBB de s'investir et de proposer des contenus pour les « 30 minutes d'activité quotidienne ».

Etre en bonne santé et à l'aise dans son corps aide à bien apprendre, à développer la confiance en soi et à développer le goût de la pratique sportive. C'est le sens de l'appel à manifestation d'intérêt pour promouvoir « 30 minutes d'activité quotidienne par jour ».

Pour aider les enseignants à répondre à cet objectif, la FFBB a conçu 17 fiches ludiques et faciles à mettre en place.

2 - L'Opération Basket Ecole malgré les conditions sanitaires, a fonctionné de manière très satisfaisante pour permettre une approche du basket pour toutes les classes entrées dans le dispositif.

3 - JAP SCOLAIRE :

En partenariat avec l'USEP, il a été créé un univers spécifique pour la rencontre sportive à l'école appelée :

Je Joue, j'Arbitre, je Participe
De la séance à la Rencontre Sportive Associative USEP

Objectifs :

- Inviter les enseignants à construire à travers cet univers la rencontre sportive avec les élèves ;
- Enrichir l'univers de l'Opération Basket Ecole de cet outil ;
- Organiser des formations communes FFBB / USEP sur le Territoire.

- **REGLEMENT MINIBASKET**

Pour unifier la pratique du MiniBasket sur notre territoire, le règlement MiniBasket a intégré les règlements sportifs fédéraux. Chaque comité reste responsable de son règlement mais ce dernier doit tenir compte des incontournables indispensables à la formation et à l'évolution de nos jeunes licenciés.

- **REMERCIEMENTS**

Toutes ces actions sont la résultante d'une collaboration étroite entre notre fédération, ses clubs, ses ligues et ses comités. Les membres de la commission ainsi que l'ensemble des bénévoles et des salariés qui s'emploient à les mettre en œuvre, méritent nos très sincères félicitations et nos remerciements.

Agnès FAUCHARD

6.3. - Commission Fédérale 5x5 (Alain SALMON)

Une saison 2020/2021 très compliquée. Après avoir espéré pendant l'été une reprise quasi normale de nos compétitions, un 1^{er} arrêt a été opéré en octobre. Une disparité d'un territoire à l'autre, une prévision de reprise sans cesse repoussée, un nouvel arrêt et finalement un stop définitif qui a définitivement sonné la fin de la saison. Des protocoles sanitaires qui se sont succédés mais qui n'ont pas permis de mener à bien cette saison si particulière

Un casse-tête qui a généré énormément de travaux liés aux décisions sanitaires, aux prévisions de reprise en fonction des dates annoncées, aux territoires ayant des situations différentes, etc.

Encore une fois la Fédération a voulu donner un signal fort en associant les Ligues et les Comités aux réflexions générales. L'ensemble de la pyramide a été concerné et la mise en place du dispositif des places réservées a apporté une réponse à une situation compliquée, qui elle-même faisait suite à une saison 2019/2020 difficile.

L'ensemble des personnes composant la Commission (Eric Grolleau, Valérie Allio, Thierry Bilichtin) pour les élus et l'ensemble des salariés (Seb, Charlotte, Mélody, Jérémy, Pierre et Alan) ont répondu présents afin d'accompagner nos structures déconcentrées mais aussi l'ensemble des clubs qui n'ont pas manqué de nous solliciter tout au long de la saison.

Un grand merci à tous avec un souhait que cette saison 2021/2022 qui débute nous permette de reprendre nos activités sportives dans des conditions quasi normales. Nous serons toujours à l'écoute des clubs et nous ferons en sorte de les accompagner chaque fois que nécessaire.

Alain SALMON

6.4. - Commission Fédérale Vivre Ensemble (Frédérique PRUD'HOMME)

Le Vivre Ensemble à la croisée des chemins : Deux raisons notables à cet état :

- Un profond remaniement de la composition de la commission fédérale Vivre Ensemble. La commission Vivre Ensemble a été entièrement renouvelée lors de l'élection de décembre 2020. Les membres qui travaillaient depuis 2018 sur la construction des programmes ont été appelés sur d'autres missions. Une nouvelle équipe a été constituée
- La place nécessaire, prise, et reconnue, par la fédération et ses structures affiliées, du Vivre Ensemble durant les confinements successifs. Après plusieurs années où les pratiques du Vivre Ensemble se développaient à la marge des activités des clubs, les confinements ont autorisé la mise en place dans les associations des seules pratiques labellisées à visée de santé.

Durant la première partie de la saison, la commission Vivre Ensemble s'est appliquée à tenter d'effacer les stigmates du premier confinement en favorisant la reprise des activités autour du basket.

- Sur des actions spécifiques post confinement : « Quartiers d'été » programme construit par le Ministère de l'intérieur, spécifique à une trentaine de quartiers classés très sensibles, coordonné par la FFBB pour la partie sport. Différentes associations affiliées à la FFBB ont pu, pendant l'été 2020, initier des jeunes au basket et initier des partenariats avec les services de la Politique de la Ville.
- Sur des actions traditionnelles telles que les France Basket Camps, les Centre Génération Basket...
- Lors de formations en présentiel BaskeTonik et Basket Santé.

Contrairement à l'arrêt général de toute activité du premier confinement, le second va mettre en avant les axes de la Commission Vivre Ensemble et notamment les programmes à visée de santé (physique, psychologique, mentale).

Si la crise sanitaire interdit la pratique du basket au plus grand nombre, elle autorise la pratique dans le cadre du sport sur ordonnance. C'est ainsi que les clubs labellisés Basket Santé (Résolutions et/ou Confort) ont pu continuer à accueillir les pratiquants munis d'une prescription médicale de Basket Santé, lorsque leurs collectivités le leur permettaient.

Certains programmes, comme le challenge pénitentiaire n'ont pu se dérouler sur la saison, mais des opérations ponctuelles à destination : des détenus (clip d'exercices à faire dans un espace restreint), des moniteurs de sport (formation sur les activités du VxE), voire des établissements (accompagnement sur l'achat de matériel) ont été mises en place. La convention Administration Pénitentiaire / FFBB est en cours de réactualisation pour une période de 4 ans.

Les CGB (Centres Génération Basket) ont eu du mal à être réalisés. Quelques clubs ont pu, durant l'été 2020 et/ou sur la première semaine de vacances de la Toussaint mettre en place 1 semaine de CGB. Certaines associations sont parvenues, lors des vacances de printemps, à faire un CGB en extérieur en respectant l'ensemble des critères de ce programme. D'autres ont mis en place des temps d'animation, que nous avons accompagnés de dotations, pour accueillir leurs jeunes licenciés. Lien internet Centre Génération Basket : <http://www.ffbb.com/jouer/les-centres-generation-basket-0>

« Les rencontres en basket » opérations destinées aux hôpitaux psychiatriques ont poursuivi leurs actions avec des temps de préparations des encadrants, et des prises de contacts dans de nouvelles régions notamment en Normandie à la demande de Valérie FOURNEYRON (ancienne ministre de la Jeunesse et des Sports).

Des opérations ont également souffert d'annulation, mais certaines ont su rebondir et travailler pour proposer d'autres manières d'aborder des publics. C'est le cas notamment de « Sentez Vous Sport » qui n'a pu se dérouler en septembre 2020, et a construit tout au long de l'année un projet finalisé en mai et juin 2021. « Sentez-Vous Sport » est une opération de sensibilisation à la pratique du sport. Chaque fédération, acteur de ce programme, a été invitée à définir des exercices emblématiques de leur activité et facilitant son apprentissage. Pour le basket, 3 clips ont été tournés et seront présentés en septembre.

Le Basket Santé commence à être identifié par les clubs qui, aujourd'hui n'hésitent pas à le présenter et le proposer à leurs collectivités. Il est évident que celles-ci, à la recherche de partenaires et d'actions sur et autour de la santé, favorisent les clubs qui deviennent de vrais partenaires dans les programmes développés par les municipalités, intercommunalités et autres conseils départementaux.

On peut noter que plusieurs Comités Départementaux investissent, en s'appuyant sur leurs clubs, sur des tournées de présentation, et d'initiation au Basket Santé. Les associations prenant ensuite le relais pour un développement pérenne de l'activité.

A titre indicatif, 277 labels Basket Santé ont été attribués sur la saison 2020/2021, notamment grâce à l'implication des animateurs Basket Santé. A ce jour 668 personnes ont été formées sur les territoires. Mais le développement de l'activité pourrait être plus conséquent, puisque seulement 41,5% des diplômés mettent en place des actions Basket Santé.

8 formations fédérales animateur Basket Santé ont été mises en place sur le territoire auxquelles il faut ajouter 6 formations incluses dans des BP.

La multiplication des formations et leur organisation sur le territoire fait l'objet de nombreux échanges entre le Pôle Formation et Emploi et la Commission Vivre Ensemble...

Lien internet Basket Santé : <http://www.ffbb.com/ffbb/basketsante/presentation>

Le BaskeTonik est une activité en devenir. Présentée à l'aube du premier confinement, elle ne peut se mettre en place qu'avec des cadres formés. A la différence des autres formations du VxE, celle-ci demande des qualités et compétences qui ne sont pas habituellement exigées et utilisées dans le basket (notions de rythme et synchronisation rythme /mouvements, cours collectifs).

La formation se déroule en plusieurs étapes : Test pour l'entrée en formation – Partie en présentiel de 35h sur 1 semaine – Réalisation d'une vidéo avec public sur 2 exercices conçus lors du présentiel – Evaluation finale en visio (avec validation ou rattrapage ou refus). Plusieurs stagiaires ne sont pas allés au bout de cette formation.

Lors de la saison 2020/2021, 4 formations ont été réalisées, à ce jour sur les 43 stagiaires, 16 reçus, 19 rattrapages et 8 abandons.

La pratique BaskeTonik nécessite une formation spécifique car c'est une activité de « type fitness » particulière au basket. Les clubs doivent investir dans la formation de leurs cadres pour ne pas risquer d'être l'objet de plaintes des structures commerciales d'APS.

La commission Vivre Ensemble a lancé la construction d'une version Forme du BaskeTonik qui sera présentée et développée au cours de la saison 2021-22.

Lien internet BaskeTonik <http://www.ffbb.com/ffbb/basketonik/presentation>

Le programme Basket Inclusif a été finalisé cette saison. Il est aujourd'hui disponible pour les clubs bénéficiant d'un encadrement qualifié. La commission Vivre Ensemble souhaite particulièrement attirer l'attention des structures fédérales sur le fait que cette activité est basée sur les principes de partage du basket, de l'acceptation de la différence...

Notre volonté n'est pas nécessairement la création d'une section particulière, mais une organisation pour rendre possible la pratique à tous quel que soit sa condition, son état, son handicap (visible ou invisible).

Une formation fédérale spécifique sera proposée en cours de saison, mais le Basket Inclusif peut être mis en place à partir d'autres qualifications.

Lien internet Basket Inclusif <http://www.ffbb.com/ffbb/basketInclusif/presentation>

Le Micro Basket est également un programme qui a été finalisé lors de la saison écoulée. 2 objectifs à cette activité : accompagner l'apprentissage, le développement moteur, social des 3/5 ans, mais aussi amener de nouveaux adultes (parents) dans les gymnases.

Le Micro Basket est une pratique qui touche un public pour lequel très peu d'activités sont proposées. Cela pourrait être une nouvelle porte d'entrée au basket. La mise en place se fera dès la rentrée de septembre, des labels sont accessibles. L'encadrement se doit d'être qualifié. Des diplômes et des qualifications sont reconnus. Une formation fédérale animateur Micro Basket se met en place via les Ligues Régionales.

Lien internet Micro Basket <http://www.ffbb.com/ffbb/microBasket/presentation>

La saison 2020/2021 aura vu le déroulement de la 26^{ème} édition des France Basket Camps et la préparation de la 27^{ème} campagne. Sur l'été 2020 les FBC ont été réduits à 2 semaines du fait de l'interdiction en juillet de l'utilisation des gymnases et des pratiques avec opposition. Parents ravis de pouvoir « souffler » et stagiaires d'enfin se défouler.

La préparation des FBC de l'été 2021 a été perturbée par l'incendie du data center qui hébergeait la plateforme d'inscription et de gestion des camps. En un mois, avec une continuité des inscriptions (en version papier et téléphone), tout a été reconstruit sans perte de données.

La succession de confinements et d'annulations a amené les parents à être un peu plus « attentistes » que les saisons précédentes pour les inscriptions de l'été 2021. Celles-ci ont été faites dans les dernières semaines, voire jours. Ce sont donc 7 semaines de camps pour 375 stagiaires qui se sont déroulées cet été. Aucun cas COVID recensé !

Lien internet France Basket Camps : <http://www.ffbb.com/jouer/camp-ete>

Plusieurs conventions ont été réactualisées et signées. C'est le cas de Trans-Forme (association des transplantés et dialysés de France). Nous travaillons avec cette association pour donner de la visibilité à l'importance du don d'organe, à l'importance de l'entretien physique de son corps, à faciliter le retour à l'activité sportive après une greffe. Nous sommes partenaires sur la « Course du cœur » relais et chaîne humaine organisés traditionnellement entre Paris et Bourg St Maurice.

2 conventions seront à la base de programmes et opérations communes et spécifiques dans les saisons à venir.

Il s'agit des conventions signées entre la FFBB et la Fédération Française du Sport Adapté ; et la FFBB et la Fédération Française Handisport. Plusieurs réunions et invitations à des assemblées avec chacune des entités ont permis de faire un état des lieux sur les besoins et évolutions de programmes pour une convergence d'actions jusqu'aux jeux de Paris 2024.

La nouvelle composition de la commission Vivre Ensemble a engendré une modification de son organisation, avec un partage d'informations sur tous les axes développés, des missions spécifiques pour chacun des vice-présidents ainsi qu'une activité construite par le Vivre Ensemble et gérée conjointement avec une Vice –présidente issue de la commission Jeunesse.

Le confinement n'a réduit qu'une petite partie de l'activité de la Commission. Les membres se sont rendus disponibles pour permettre la continuité des travaux, les recherches et programmes. Je remercie l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés et ont permis la réalisation de toutes les actions menées sur le territoire national, ainsi que l'ensemble des membres de la commission Vivre Ensemble pour la richesse des échanges en présentiel ou à distance.

Mention particulière à l'ensemble des salariés du service que je remercie vivement pour son professionnalisme et je me félicite de la complicité installée avec le Pôle Formation et Emploi.

Frédérique PRUDHOMME

7. Délégation aux Affaires Juridiques & Institutionnelles – Stéphanie PIOGER – 2^{ème} Vice-Présidente

○○○○○○○○○○

7.1. Commission Fédérale Contrôle de Gestion (Jean-Luc LEROUX)

Réactivité et intensité. Voilà les mots que je pourrais utiliser pour résumer cette saison 2020/21. Bien sûr, la fin de la période précédente portait sans doute en elle les germes de cette évolution. En effet, comment ne pas se souvenir qu'il y a un an, dans le sillage d'une crise sanitaire aussi imprévue que brutale, notre sport (comme la plupart des autres disciplines) voyait ses compétitions s'arrêter prématurément (en mars 2020) et la pandémie apporter son lot de complexités, rendant particulièrement délicate la gestion de la saison 2020/21.

Avec une activité fortement bouleversée, la Covid-19 a imposé aux clubs de s'adapter en permanence aux situations ou directives qui se présentaient à eux. Indisponibilité

des joueurs(euses), report de matchs, rencontres à huis clos, modification des formules de compétition, voire même arrêt complet des compétitions (pour les divisions inférieures à la LF2/NM1), ..., autant d'évènements auxquels ont été confrontés nos clubs, impactant significativement leur économie et mettant à rude épreuve la bonne volonté de leurs acteurs.

Quelques chiffres clés pour illustrer l'impact de cette crise (issus des rapports CCG récurrents ou spécifiques, réalisés tout au long de la saison) :

- Pour les divisions LFB/LF2/NM1 :
 - Les budgets actualisés 2020/21 (comparés aux budgets initiaux 2019/10) ont mis en évidence un recul important des produits d'exploitation des clubs :
 - LFB : -19%
 - LF2 : -8%
 - NM1 : -7%
 - 100% des clubs ont eu recours à l'activité partielle au cours de l'année 2020 (générant la perception de 5.7 M€ d'aides)

- Pour les divisions CF/PN (étude réalisée à mi- saison) :
 - 3 clubs sur 4 envisageaient une réduction de leur budget pour la saison 2020/21 (comprise entre 11 et 50% pour 62% des clubs concernés)
 - Près d'1 club sur 2 craignait de devoir supporter un déficit au terme de la saison 2020/21
 - 1 club sur 4 considérait que sa pérennité financière pouvait être remise en cause

Dans les championnats de LFB/LF2/NM1, les règlements (via le fonds de réserve), la bonne santé financière des clubs, ainsi que les nombreuses mesures gouvernementales ont permis d'amortir ce choc économique sans précédent. Je profite de ce rapport pour rappeler les mesures d'accompagnement adoptées par la Commission pour adapter la réglementation FFBB aux difficultés rencontrées par les clubs et limiter, dans la mesure du possible, le champ des incertitudes budgétaires (deux possibilités de révisions budgétaires au lieu d'une, report des sessions d'auditions, ...)

Même si à la date de rédaction de ces quelques lignes il semble encore bien prématuré de vouloir parler de sortie de crise, le renforcement de la situation financière des clubs LFB/LF2/NM1 invite à un optimisme raisonné. En effet, si plusieurs clubs prévoient encore de présenter des déficits au terme de la saison 2021/22, le niveau général des fonds propres devrait assurer, dans la très grande majorité des cas, le maintien des grands équilibres financiers, bien au-delà de ces pertes prévisionnelles.

BUDGETS MOYENS 2021/22			
(suite auditions des clubs de mai/juin 2021)			
	LFB	LF2	NM1
Produits d'exploitation	1 901 K€	668 K€	924 K€
Charges de personnel	1 559 K€	487 K€	668 K€
Charges d'exploitation	2 217 K€	697 K€	961 K€

Résultat exceptionnel	+267 K€	0 K€	+48 K€
Résultat net	-49 K€	-31 K€	+11 K€
Situation nette	+227 K€	+154 K€	+142 K€

Concernant les divisions CF/PN, la saison 2020/21 doit être qualifiée de transitoire. En matière de suivi, l'arrêt du partenariat avec le prestataire en charge de l'outil de saisie des données, combiné à l'arrêt des compétitions, a nécessité agilité et réactivité pour redéfinir, ponctuellement, le périmètre de travail de la Commission. De ce fait, « seulement » 111 clubs ont fait l'objet d'un suivi par la Commission et 40 d'entre eux ont été auditionnés. Ces échanges, toujours d'une grande richesse, permettent de rappeler les bonnes pratiques à mettre en œuvre...et parfois, d'inviter les clubs à régulariser certaines approches au caractère excessivement « dérogatoires ».

Quant à la nouvelle saison 2021/22, espérons qu'elle permette à la Commission de retrouver son rythme de croisière sur les divisions CF/PN. Ainsi, le nouvel outil de collecte des données développé sur le logiciel FBI (bien connu des clubs), va permettre aux 600 à 650 clubs CF/PN de transmettre les informations et documents prévus règlementairement. Sur la base de ces informations, la feuille de route de la commission est toute tracée :

- Une centaine de clubs feront l'objet d'un suivi particulier par la Commission (sans oublier la quarantaine de clubs qui, déjà identifiés voire rencontrés par le passé, resteront en « veille active »)
- Parmi ceux-ci, 4 sessions de 2 jours permettront d'en auditionner une cinquantaine
- Comme les années antérieures, La Commission ira au-devant des clubs, dans les territoires, avec 2 sessions « dépayées » en région (à moins de 1h à 1h30 maximum des clubs invités)
- En profitant du déplacement de la Commission dans les territoires, nous projetons de développer une ½ journée d'échanges et d'information avec les clubs de la région « visitée » sur les problématiques sociales, fiscales, comptables, en souhaitant « mailler » la majorité du territoire sur la mandature 2021-2024
- Enfin, nous établirons un rapport annuel qui devrait s'enrichir grâce aux possibilités offertes par la collecte des données sur FBI

Cette saison fut donc (très) intense pour la Commission. Elle a souvent nécessité la mobilisation rapide de ses permanents et de ses membres (dont je ne saluerai jamais assez la disponibilité et l'investissement sans faille), mais elle a aussi été l'occasion d'échanges multiples et de grande qualité avec les clubs ou leurs représentants (facilités par le recours systématique à la visio conférence). Ceux-ci ont nécessité une somme significative de préparation en amont, sur les évolutions à proposer ou sur les informations que la Commission pouvait fournir aux clubs afin de leur permettre d'évaluer au mieux la situation de manière plus globale.

Tous ces travaux ont permis, une adaptation quasiment « au fil de l'eau » dans une période de forte incertitude. S'il fallait ne donner qu'un exemple, je citerais le très gros travail réalisé en janvier 2021 pour produire l'étude sur les impacts financier 19/20 et 20/21 de la Covid-19 et de ses mesures d'accompagnement sur les championnats LFB/LF2/NM1.

Cette nouvelle saison, début de la nouvelle mandature, est également synonyme de renouvellement. Le mandat 2021-24 s'accompagne classiquement de quelques modifications dans la composition des commissions. Il m'est alors particulièrement agréable de profiter de ce rapport pour remercier très chaleureusement :

- Christian MARZIN et Jacques PONTILLE - membres sortants – dont je ne soulignerai jamais assez la totale implication et la grande qualité du travail réalisées durant toutes ces années
- Patrice BONET, Gérard BRAGLIA, René KIRSCH, José MORENO, André SALAGNAC et Jacky VERNOUD – membres renouvelés – dont le parcours, l'expérience (et la bonne humeur ! malgré les longues heures de travail en session), sont devenues « indispensables » à la Commission
- Kerstie ABERGEL, Dominique GRIGNON, Denis PROVOST et Alain PUEL – nouveaux membres – sollicités pour leurs grandes compétences sectorielles ou techniques, vont permettre d'enrichir encore plus les débats et les échanges avec les clubs ; Qu'ils soient ici remerciés pour leur accord enthousiaste et spontané !
- Stéphanie PIOGER, Vice-présidente en charge de la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles, pour sa disponibilité facilitant grandement la coordination et la communication au sein de cette délégation.

Mais tout ce travail, toute cette organisation, tous ces rapports et décisions ne pourraient exister, être rédigés, documentés s'il n'y avait pas à la base, une équipe de permanents, dont chaque année je souligne la qualité, l'investissement et l'état d'esprit et qui, en 2020/21, s'est montrée une nouvelle fois à la hauteur de la situation, avec une agilité exceptionnelle. C'est donc un minimum que de les citer, pour leur témoigner ma gratitude, mon profond respect et insister sur le vrai plaisir que je prends à travailler avec eux :

Armise (FARCY), Jael (FRANCILLETTE), Antoine (LEGENTIL), Yohann (POULAIN), Pierre (GILES) et Pierre (DAEL). Merci à vous.

Nous aurons une petite pensée pour Yohann qui a décidé, après un passage réussi à la CCG CF/PN, de relever le challenge d'intégrer le nouveau Service « Evènement » de la FFBB ; Nous lui souhaitons le meilleur.

Enfin, vous m'autoriserez à remercier notre Président, Jean-Pierre SIUTAT, pour sa confiance une nouvelle fois renouvelée (le quart de siècle au service de la CCG est maintenant dépassé !). Qu'il soit assuré de la totale motivation et de l'enthousiasme inébranlable de l'ensemble de la Commission à se mettre au service des clubs et de la fédération.

Jean-Luc LEROUX

7.2. Commission Fédérale des Agents Sportifs (Stéphane KROEMER)

Malgré les contraintes sanitaires au cours de la saison 2020/21, la Commission des Agents Sportifs (CAS) a poursuivi son activité. Ainsi, la 1^{ère} épreuve de l'examen a pu se tenir le 14 décembre 2020 (plus de 600 candidats dont 23 de la discipline basket) et la 2^{ème}, organisée par la FFBB, le 12 avril 2021 (5 candidats admis sur les 6 titulaires de la 1^{ère} épreuve). Bravo à eux et bienvenue à ces nouveaux agents sportifs !

Également, dans le cadre de sa compétence disciplinaire, la CAS a procédé à l'ouverture de plusieurs procédures au cours de la saison (pour non production de documents comptables).

Ces procédures ont abouti à la suspension de la licence de 3 agents sportifs. Pour l'un d'entre eux contestant la décision de suspension, après une conciliation CNOSF

confirmant la position de la CAS, une procédure est pendante auprès du Tribunal Administratif.

Par ailleurs, alors que la journée annuelle de formation des agents 2020 avait été annulée (crise sanitaire oblige), celle de 2021 sera organisée le vendredi 19 novembre 2021, pour reprendre à partir de 2022 son rythme habituel (dernier vendredi de mars). Je me réjouis de pouvoir de nouveau organiser ce temps fort de l'activité de la CAS, qui devrait voir cette année plus d'une soixantaine d'agents sportifs de la discipline basket réunis à Paris (journée de formation obligatoire au moins une fois tous les 3 ans).

Au-delà de ces activités habituelles, la CAS et plus généralement la FFBB ont beaucoup œuvré cette saison pour défendre les intérêts des agents licenciés et lutter contre l'exercice illégal de cette activité. Ainsi, depuis plusieurs mois, la Commission Interfédérale des Agents Sportifs (commission pilotée par le CNOSF regroupant des représentants des CAS des différentes disciplines) travaille sur la modélisation de la réglementation « Agent sportif » et les moyens de faire évoluer les dispositions légales applicables. Les travaux sont intenses et animés (la FFBB y prend toute sa place) et doivent amener à l'élaboration d'un document référence, permettant d'envisager une évolution de la législation.

Cette saison a été aussi l'occasion de diffuser à grande échelle (auprès des centres de formation, des pôles espoirs, ...) la plaquette « Un agent sportif – Pour quoi faire ? », document pédagogique destiné à nos jeunes potentiels, permettant de les sensibiliser sur cette activité parfois controversée. Pour accompagner cette distribution, des visioconférences ont été organisées avec les entraîneurs/responsables de ces structures de formation, permettant de présenter le support et de répondre aux différentes questions.

Enfin, la FFBB milite depuis plusieurs années sur l'intérêt de considérer l'activité d'agent sportif comme une profession réglementée, nécessitant le maintien d'un examen d'entrée, la délivrance d'une licence, l'exercice de cette activité sous le contrôle des fédérations et la lutte contre l'exercice illégal. Ainsi, la FFBB s'est clairement positionnée sur le sujet des avocats mandataires sportifs (qui ne peuvent s'exonérer des obligations imposées aux agents sportifs) et continuera lorsque cela sera nécessaire, de saisir la justice à l'encontre de ceux exerçant cette activité sans licence (suite à une plainte de la FFBB, une enquête est en cours depuis 18 mois).

Ces 4 dernières saisons ont été denses et ont permis de voir aboutir de nombreux dossiers (conciliations, plaquette « Un agent sportif – Pour quoi faire ? », dépôts de plaintes pour exercice illégal de l'activité d'agent, étude annuelle sur le marché des agents, ...). Je remercie à cet effet l'ensemble des membres de la CAS et les opérationnels FFBB qui ont pleinement participé à toutes ces réussites.

Je remercie également les nouveaux membres désignés pour le mandat 2021-24. De nombreux dossiers sont déjà sur la table : Finalisation des travaux de la CIAS, évolution de la réglementation FIBA à compter du 01 janvier 2022, mise en cause des clubs et des sportifs/entraîneurs ayant recours à l'exercice illégal de l'activité d'agent sportif, travaux sur le contrat de présentation signé entre les agents sportifs FFBB et les intermédiaires hors Espace Economique Européen,

La CAS regroupe toutes les familles du basket (clubs, sportifs, entraîneurs, agents, ...), ce qui lui permet une large concertation sur tous les sujets qu'elle traite. La diversité de ces intérêts (parfois difficiles à concilier) et points de vue constitue une richesse dans les débats et favorise la pertinence des décisions.

Bonne saison à tous !

Stéphane KROEMER

7.3. Commission Fédérale Juridique (Stéphanie PIOGER)

La Commission Fédérale Juridique est composée de 3 sections :

- Qualifications ;
- Règlements ;
- Prospectives réglementaires.

Le Comité Directeur de la FFBB réunit les 8 et 9 janvier 2021 a renouvelé la nomination de Stéphanie PIOGER à la présidence de la Commission Fédérale Juridique (et de prospective réglementaire) ainsi que de Michel GILBERT et Christian MISSER respectivement Vice-président des Sections Règlements et Qualifications.

Les membres de l'olympiade précédente ont été en parti reconduit et de nouveaux membres ont intégré la Commission Fédérale Juridique qui est à ce jour composée de 10 membres.

La Section Qualifications

Cf. Rapport d'activité de Christian MISSER relatif à la section qualifications.

Je tiens à remercier Christian MISSER et son équipe pour son implication dans la gestion des dossiers, au sein d'une équipe qui se féminise pour cette nouvelle mandature.

La Section Règlements

La section Règlements est en charge de trois missions :

1. La mise en œuvre de projets politiques

Cette saison a été marquée par la poursuite du processus lié à la dématérialisation des licences.

Dans le cadre de la nouvelle offre de licence, la FFBB a lancé sur 3 saisons sportives complètes (2019/2020 [Lot 1], 2020/2021 [Lot 2] et 2021/2022 [Lot 3]) la mise en œuvre de l'Offre de Licence, dont l'objectif est la dématérialisation de la licence fédérale (formulaire et carton supprimés dès la saison 2019/2020), tout en proposant une actualisation de son offre et une simplification de l'exercice des fonctions.

En conséquence :

- Le licencié devient acteur de la saisie de ses informations pour adhérer à la FFBB ;

- Les clubs ne procéderont plus à la saisie des données des licenciés dans FBI ; ils procéderont néanmoins au contrôle des informations saisies et au choix des licenciés à préinscrire ;
- Les organes fédéraux valideront définitivement la prise de licence ;
- L'envoi par email au licencié de la licence dématérialisée est automatisé ;
- Le processus de dématérialisation du formulaire de prise de licence est nommé processus de préinscription. La FFBB et ses organes déconcentrés contrôlent ce processus.

Dans le cadre de la mise en œuvre du lot 2 de nouveaux cas sont désormais éligibles à la dématérialisation de la demande de licence (dont l'autorisation secondaire Territoire – AST – et l'extension T). Il en est de même pour les démissions/mutations, permettant une systématisation de l'utilisation de la plateforme e-Licence et une diminution significative des formulaires papiers.

Aussi, il est également à noter la mise en place de la possibilité de paiement en ligne via le partenariat technologique avec la plateforme HelloAsso.

Par ailleurs, une actualisation de la réglementation fédérale a été effectuée s'agissant de la mise en œuvre du contrôle de l'honorabilité des licenciés encadrants et exploitants d'Établissements d'Activités Physiques et Sportives (EAPS) dont des ajustements ont été effectués sur la plateforme e-Licence quant à l'information et aux données recueillies (ex. : nom de naissance etc.).

Étant à rappeler que conformément aux articles L.212-1, L.212-9, et L.322-1 du code du sport, les activités d'éducateurs sportifs/éducatrices sportives ou exploitant.e.s d'établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Pour s'assurer du respect de l'obligation d'honorabilité, les licenciés entrant dans le cadre des activités susmentionnées sont informés qu'ils feront l'objet d'un contrôle d'honorabilité, en application des dispositions du code du sport.

C'est pourquoi, il est primordial que les données personnelles constitutives de l'identité du licencié soient exactes dans la mesure où ces dernières seront transmises par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé relatif à son honorabilité puisse être effectué sur la plateforme dédiée avec le FIJ AIS (Fichiers des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes)

Ce travail transversal et réglementaire demeure conséquent et est indispensable à la cohérence et la sécurisation de la politique FFBB.

La Commission œuvre ainsi à permettre la concrétisation dans les meilleures conditions des grandes orientations de notre politique fédérale.

Les travaux préalables nécessitent du temps ; nécessaire à la réflexion, la recherche, l'anticipation qui peut parfois s'opposer à l'immédiateté de certains projets ou l'urgence de certaines décisions.

2. Les modifications réglementaires

Comme chaque année, de nombreuses évolutions réglementaires ont eu lieu. Les changements majeurs sont notamment les suivants :

- Modification de la définition pour l'obtention de la couleur de licence verte (JFL)

- Actualisation attenante à l'aptitude médicale et plus particulièrement au questionnaire de santé pour les mineurs
- Intégration des dispositions relatives au contrôle de l'honorabilité
- Définition et sécurisation du statut de joueur protégé
- Sécurisation des transferts de mineurs
- Actualisation de la réglementation des activités relevant du Vivre Ensemble : Basketonik et inclusif ainsi que du Micro Basket
- Intégration d'un règlement national mini basket
- Paris sportifs : possibilité de croisement de fichiers avec le réseau en point de vente (physique)

Les règlements fédéraux pour la saison 2021/2022 ont été publiés le 16 juillet 2021.

La CFJ va proposer une nouvelle méthode de travail s'agissant du process des modifications réglementaires pour la saison sportive 2021/2022.

3. Les évolutions des structures sportives associatives

a. Les structures sportives

51 dossiers de modifications de structures ont été traités par la Commission Fédérale Juridique – section Règlements :

Type de modification		Nombre de dossiers
Union	Création	5
	Renouvellement	2
	Modification	0
	Dissolution	2
Fusion Absorption		8
Fusion Simple		5
Changement de dénomination		19
Prise d'autonomie		10
Scission		0

La Commission a traité 51 dossiers de modifications de structures sportives soit 9 de plus que lors de la saison 2019/2020. Dans cette période perturbée par ce contexte sanitaire qui aurait pu être un élément moteur aux rapprochements, on constate néanmoins :

- Un nombre important de prises d'autonomie des sections basket au sein des associations omnisport
- Une diminution progressive des fusions sur le territoire : 13 pendant cette saison 2020/2021 alors que nous avons traité 15 dossiers en 2019/2020 et 21 dossiers en 2018/2019.

Pendant cette période, nous avons octroyé de nombreuses dérogations aux clubs demandeurs qui ont rencontré beaucoup de difficultés pour tenir leurs réunions officielles, leurs assemblées générales et pour réaliser leurs dossiers réglementaires.

Ainsi on a eu de nombreuses demandes incomplètes sur la plateforme et constaté que les clubs rencontraient de nombreuses difficultés pour compléter leurs dossiers en conformité avec les obligations administratives et dans les délais.

Une meilleure information sera faite lors de la prochaine saison par la Commission vers les territoires pour que l'accompagnement fédéral commence dès le début du projet et non à la toute fin, ce qui contraint la Commission à imposer des régularisations tardives

Pour rappel, la Commission a en charge les évolutions des structures sportives suivantes sur le territoire (Union, Fusion, Prise autonomie, Dénomination, Scission) et il est important que les Comités Départementaux réorientent le club vers la CF Juridique dès la connaissance d'une modification de structure et surtout lors d'un projet de rapprochement entre clubs ou de prise d'autonomie dans un groupement omnisports.

b. Les transferts et les cessions de droit

La Commission Fédérale Juridique Section Règlements traite également les demandes de transferts suite à liquidation judiciaire et de cessions de droits des équipes évoluant dans des championnats inférieurs aux Championnats de France et constitue le dossier pour une prise de décision par le Bureau Fédéral pour les autres compétitions.

Cette saison, 10 associations sportives ont sollicité une cession de droits sportifs et/ou administratifs. 8 ont été traités par la Commission Fédérale Juridique et 2 par le Bureau Fédéral.

Sur ces 10 demandes, 2 ont été refusées par la CFJ, 2 ont été acceptées par le BF et 1 a été accordée pour un an renouvelable par la CFJ. Les cinq autres ont été accordé sans condition par la CFJ.

La Commission s'interroge sur la multiplication de ces dossiers et souhaite rappeler que la cession de droits est un système dérogatoire et que les droits sportifs ne sont pas distribuables et échangeables pour éviter les mutations et contourner la réglementation.

Il est à noter que la moitié des demandes de cession de droits a été effectuée dans le cadre d'une CTC.

Deux décisions de refus de cession de droits sportifs dans le cadre d'une CTC ont fait l'objet d'une procédure d'appel devant la Chambre d'Appel de la Fédération.

Par ailleurs, la Commission Fédérale Juridique a été sollicitée sur des questions de transferts de droits suite à la liquidation judiciaire d'une association sportive. Seulement, l'association n'a pas donné suite. Aucun dossier de transfert de droits n'a alors été traité par la Commission Fédérale Juridique cette saison.

Les perspectives réglementaires

Les actualités liées à la crise sanitaire de la Covid-19 et à sa gestion quotidienne ont conduit cette section à être quelque peu mise en suspens.

Pour cette nouvelle mandature, de nouveaux projets vont voir le jour.

Les conciliations

La CFJ traite enfin de l'examen des litiges entre des clubs formateurs et leurs joueurs sous convention de formation.

Constituée du DTN ou de son représentant et d'un membre de la LNB ou de la LFB, la Commission a été saisie à 5 reprises cette saison.

La CFJ joue un rôle de conciliateur en cas de désaccord entre les structures sportives sur la rédaction d'une convention de délégation. 5 dossiers de ce type ont été traités lors de la saison 2020-2021 et ont tous trouvé une issue favorable.

Stéphanie PIOGER

7.4. Commission Fédérale Discipline (Marc NAMURA)

1. Observations générales sur l'activité de la Commission

Λε Χομιτ Γ Διρεχτευρ Φ Γ δ Γ ραλ ρ Γ υνιτ λεσ 08 ετ 09 φανπιερ 2021 α ρενουπελ Γ λα νομινατιον δ ε Μονσιευρ Μαρχ ΝΑΜΥΡΑ ρ λα Πρ Γ σιδενχε δε λα Χομμισσιον Φ Γ δ Γ ραλε δε Δισχιπλινε που ρ λα μανδατυρε 2020/2024. Χελυι-χι α ρεχονδυιτ εν παρτιε λεσ μεμβρεσ δε λ Γ ολμπιαδε πρ Γ χ Γ δεντε ετ δε νουπεαυξ μεμβρεσ οντ ιν Γ γρ Γ λα Χομμισσιον θυι εστ δονχ ρ χε φουρ χομποσ Γ ε δε 19 μεμβρεσ.

Pour rappel, lors de la saison 2019/2020, **254** dossiers ont été traités, dont **175** dossiers relatifs aux fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport. Les compétitions sportives avaient été prématurément arrêtées en mars 2020 en raison de l'épidémie de COVID 19.

Au cours de la saison 2020/2021, la Commission Fédérale de Discipline s'est réunie à **dix-sept (17)** reprises à chaque fois sous la forme d'une visioconférence. En ce sens, il a été constaté une augmentation du nombre de personnes mises en cause s'étant présentées devant la Commission afin d'assurer leur défense. Cela a facilité l'approche de la Commission quant à la prise de décisions.

La Commission Fédérale de Discipline a traité **68** dossiers décomposés de la façon suivante :

- **42** dossiers hors fautes techniques (diminution de **46%** par rapport à 2019/2020) ;
- **26** dossiers relatifs à un cumul de fautes techniques et/ou fautes disqualifiantes sans rapport (diminution de **85%** par rapport à 2019/2020) ;

Ces chiffres s'expliquent logiquement par l'impossibilité pour les compétitions amateurs de se tenir pendant la quasi-totalité de la saison (d'octobre 2020 à juin 2021).

Faits de mœurs :

La Commission a constaté une importante augmentation des dossiers relatifs à des faits des mœurs. Sur les **42** dossiers (hors fautes techniques) traités par la Commission, **7** ont concerné des faits de mœurs ce qui représente un total de **16%** de l'ensemble des dossiers traités.

Concernant ces dossiers :

- **4** dossiers ont été traités en parallèle d'une procédure pénale ;
- **2** dossiers ont été traités pour des licenciés ayant déjà l'objet d'une condamnation ;
- **1** dossier a été traité en parallèle d'un signalement effectué auprès des autorités compétentes.

Deux de ces 7 dossiers ont fait l'objet d'un appel auprès de la Chambre d'Appel qui a confirmé les décisions prises en 1^{ère} instance.

1 dossier a fait l'objet d'une conciliation auprès du Comité National Olympique du Sport Français (CNOSF). La proposition de conciliation fait écho à la position de la FFBB au regard des décisions prises par les organes disciplinaires de 1^{ère} et 2^{nde} instances.

Enfin, la Commission entend rappeler qu'elle est pleinement engagée pour lutter contre toute forme de violences et de discriminations dans le sport, et notamment dans le Basket-ball et qu'à ce titre elle continuera de prendre, dans le cadre de ses prérogatives, toutes les mesures nécessaires afin de protéger les licenciés de la Fédération.

Modifications réglementaires :

En septembre 2020, le Comité Directeur fédéral a intégré dans le RDG l'infraction pour non-respect du protocole sanitaire, article qui a d'ailleurs été utilisé à **8 (huit)** reprises au cours de la saison.

2. L'activité de la Commission en chiffre

Répartition des dossiers selon le type de saisine :

Total	Rapports d'arbitres	Saisine Secrétaire Général	Transmission CD / LR	Président FFBB	Alerte FBI (Fautes Techniques)	Commission Contrôle de Gestion
68	11	25	1	1	26	4
	16%	37%	1%	1%	39%	6%

Répartition des dossiers selon leur nature :

Total	Objets des dossiers	Nombre de Dossiers
68	Autres cas	2
	Faits de mœurs	7
	Fraudes	1
	Propos racistes	2
	Violences verbales (<i>provocations, menaces, insultes</i>)	6
	Violences physiques (<i>Altercations, Bagarres, Coups, Provocations</i>)	4
	CCG	4
	Qualifications irrégulières	7
	Non-respect du protocole sanitaire	9
	Fautes Techniques et/ou FDSR	(voir détail ci-après)

Sur les **42** dossiers (hors fautes techniques), **31** ont fait l'objet d'une instruction.

Répartition des recours en appel à l'encontre des décisions de la CFD

Total dossiers CFD	Nombre de Recours en Appel		
68	4		
/	Réformation	Annulation	Confirmation
	0	0	4

Le nombre de dossier disciplinaire ayant fait l'objet d'un appel est stable par rapport à la saison 2019/2020 (4 dossiers).

Répartition des dossiers de FT/FDSR selon leur nombre :

Total	3 FT	5 FT	6 FT
26	23	2	1
	89%	8%	3%

La Commission a traité **26** dossiers relatifs aux fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport. Elle en avait traité **175** lors de la saison 2019/2020.

Cela représente une baisse de **85 %** qui s'explique par l'arrêt, voire l'impossibilité de commencer, des compétitions (hors NM1, LFB et LF2).

Répartition des fautes techniques selon l'application de l'automatisme de la sanction :

Nombre de dossiers	Automatisme de la sanction	Observations transmises par les licenciés
26	22	4
	85%	15%

Sur les 4 dossiers pour lesquels des observations ont été transmises la Commission a infligé :

- 2 weekend sportif avec sursis
- 1 weekend sportif ferme
- 1 pour lequel il n'y a pas eu de sanction

Le mot du Président

Cette saison sportive 2020/2021 est une saison particulière où, en dépit des efforts de la Fédération et du mouvement sportif rassemblé, les championnats amateurs n'ont pu se tenir. Malgré ce que l'on pourrait penser, cet arrêt forcé dû à la crise sanitaire n'a pas stoppé l'activité de la Commission, bien au contraire.

Cette saison a été marquée par une augmentation considérable de dossiers relatifs à des faits de mœurs, en lien avec la libération de la parole dans le monde sportif. Des dossiers peu ordinaires qu'il a fallu traiter avec la plus grande vigilance et aussi avec la plus grande fermeté.

La Commission Fédérale de Discipline n'a pour vocation que de réguler les comportements inadéquats en lien avec la pratique de notre sport. Comprendre, analyser, instruire et questionner dans la mesure du possible ont été les leitmotivs de la commission afin de prendre les décisions les plus justes pour rendre notre sport encore plus fort.

J'espère que la saison à venir laissera place au retour au jeu et à la pratique du Basket-ball et que le nombre de dossiers relatifs à des faits de mœurs diminuera afin que l'on revienne à un traitement de dossiers beaucoup plus traditionnels au sein de notre fédération.

Enfin, je souhaite à toutes et à tous une bonne saison 2021/2022.

Marc NAMURA

7.5. Chambre d'Appel (Jacques LANG)

Le Comité Directeur Fédéral réunit les 08 et 09 janvier 2021 a renouvelé la nomination de Maître Jacques LANG à la présidence de la Chambre d'Appel pour la mandature 2020/2024. Les membres de l'olympiade précédente ont été en partie reconduit et de nouveaux membres ont intégré la Chambre d'Appel qui est donc à ce jour composée de :

- 17 membres en section financière ;
- 18 membres en section disciplinaire ;
- 18 membres en section administrative.

J'aimerais également avoir une pensée pour Madame Michelle TERRIENNE et Monsieur Pierre COLLOMB.

Avec 31 dossiers en 2020/2021 contre 54 dossiers en 2019/2020 et 96 en 2018/2019, cette saison a de nouveau été marquée par l'épidémie de COVID-19 provoquant l'arrêt des compétitions amateurs dès l'automne dernier et réduisant ainsi significativement l'activité de l'instance.

Quelques remarques générales :

- La plupart des données ne sont pas représentatives du fait :
 - Du très peu de dossiers d'appel cette saison ;
 - De l'absence de rencontres pour les championnats amateurs pour la quasi-totalité de la saison ;

- Du nombre « conséquent » de dossiers relatifs à la question des reports de rencontres prononcées – ou non – par le Groupe Sanitaire Fédéral suite à l'apparition de cas de COVID-19 au sein des effectifs.
- De l'absence de pénalités sportives ou administratives prononcées par les commissions administratives (Contrôle de gestion, Sportive, Techniciens, ...).
- La grande majorité des dossiers étaient de nature administrative ;
- Toutes les réunions de la Chambre d'Appel se sont tenues en visioconférence

D'un point de vue quantitatif, voici les chiffres arrêtés pour la saison sportive 2020/2021

1.1 Répartition des dossiers

Recours disciplinaires	Recours administratifs	Recours Financiers	Total
6	22	3	31
19,3%	71 %	9.7%	/

Concernant les dossiers disciplinaires :

Cette saison, aucune demande de remise de peine n'a été examinée par la Chambre d'Appel.

2 dossiers (contre 1 la saison précédente et la saison n-2) concernaient une sanction prononcée pour le cumul de fautes techniques et/ou disqualifiantes.

1 dossier concernait une atteinte à la déontologie et à la bienséance s'agissant de la rupture d'un contrat JIG.

1 dossier concernait des violences physiques ayant eu lieu entre des jeunes licenciés lors d'un voyage en bus au retour d'un stage organisé par une ligue régionale. Ce dossier a été traité en parallèle d'une procédure pénale.

Enfin, la Chambre d'Appel, tout comme la Commission Fédérale de Discipline, a constaté cette saison l'augmentation de dossiers relatifs à des violences sexuelles sur mineurs. Sur les 7 dossiers traité par la CFD sur ce sujet, **2 décisions** ont été frappées d'appel, représentant **20%** des dossiers disciplinaires traités.

- Un des deux dossiers a été traité en parallèle d'une procédure pénale quand l'autre a été traité pour un licencié ayant déjà l'objet d'une condamnation définitive.
- Pour ces deux dossiers, l'incompétence des instances disciplinaires a été soulevé par les requérants qui considéraient que les faits relevaient exclusivement de la sphère privée et étaient ainsi détachés de leur activité de joueur ou d'entraîneur de basket-ball. A chaque fois, la Chambre d'Appel s'est considérée compétente pour statuer sur le fond, compte tenu du rôle des fédérations sportives agréées, qui sont garantes, par

la mission de service public qui leur est confiée par le ministère chargé des sports, de la protection de leurs licenciés et de l'honorabilité de leurs intervenants.

- Saisie dans un de ces dossiers, la conférence des conciliateurs du CNOSF a été amené à se prononcer sur la compétence des Fédérations sportives en la matière (voir ci-après).

Concernant les dossiers administratifs :

Il y a eu cette saison, une majorité de dossiers concernant des décisions prises par le Groupe Sanitaire Fédéral (GSF) relatifs au report de rencontres suite à l'apparition de cas de COVID-19 au sein des effectifs des clubs (10 dossiers sur 22, dont 1 dossier LNB).

Pour tous ces dossiers, le GSF avait :

- Soit rejeté la demande de report effectuée par le club conformément au protocole sanitaire applicable selon son niveau de compétition ;
- Soit constaté qu'une rencontre ne s'était pas tenue en raison de l'absence d'une des deux équipes pour des raisons sanitaires.

En appel, les clubs ont systématiquement fourni de nouveaux éléments au dossier. Ceux-ci ont permis, à la Chambre d'Appel, de revenir sur les décisions initiales prises par le GSF. Les membres ont toutefois relevé la difficulté quant à l'interprétation des éléments purement médicaux contenu dans l'ensemble de ces dossiers.

Par ailleurs, 6 dossiers concernaient des décisions de la Commission Fédérale 5x5 (anciennement CF Compétitions) ou de commissions sportives d'organes déconcentrés, prononçant la perte par pénalité de rencontres en raison de la participation à celles-ci de joueurs non régulièrement qualifiés.

Enfin, 1 dossier concernait une demande d'obtention du statut JFL.

Concernant les dossiers financiers :

- Les **3** dossiers concernaient des encadrements des charges de personnel par la CCG.

Synthèse :

Recours disciplinaires traités	Recours administratifs traités	Recours financiers traités	Retrait	Total
6	19	3	3	31

1.2 Répartition par origine des décisions frappées d'appel (= 31 dossiers)

Comités Départementaux	Ligues Régionales	FFBB	LNB
1	6	21	3
3,2%	19,4%	67,7%	9,7%

A noter :

- Réductions des dossiers issus des Ligues Régionales (-27 points)
- Augmentation des dossiers issus de la FFBB (+32 points)

❖ **Concernant les 21 recours contre des décisions prises par la FFBB :**

CF Discipline	CCG	CF5x5	CF Juridique Règlements	GSF
4	3	4	1	9
19%	14,2%	19%	4,8%	42,8%

Les recours à l'encontre des décisions prises par la FFBB ont diminué de :

- 12 points en provenance de la Commission Fédérale de Discipline ;
- 7 points en provenance de la Commission de Contrôle de Gestion ;

Ils sont restés constants s'agissant des décisions prises la Commission Fédérale 5x5 et par la Commission Fédérale Juridique – Règlements.

❖ **Concernant les COM-TOM :**

Les recours contre les décisions des Collectivités et Territoires d'Outre-Mer ont largement été en baisse (**1 seul dossier** soit **3,2%** contre 9,2% la saison dernière).

LR Guadeloupe	LR Mayotte	LR Martinique	LR Guyane	LR La Réunion
0	0	0	1	0

2. Sur le fond des dossiers en appel (31 dossiers examinés) :

En matière disciplinaire : 6 dossiers				En matière administrative : 22 dossiers dont 19 traités ¹			
Confirmation	Saisine CFD	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision
5	0	1	0	5	1	13	0
83,4%	/	16,6%	/	26,3%	5,3%	68,4%	/

¹ Ne sont pas pris en compte les dossiers irrecevables et les retraits

En matière financière : 3 dossiers			
Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision
1	0	2	0
33%	/	66%	/

3. Les recours en conciliation devant le CNOSF

2 décisions prises par la Chambre d'Appel en 2020/2021 ont été contestées devant la Conférence des Conciliateurs du CNOSF

Proposition de s'en tenir à la décision contestée	Irrecevabilité	Autre proposition
2	0	0

Le conciliateur a suivi la position de la Chambre d'Appel dans les deux dossiers, qui concernaient :

- Une décision de confirmation de la perte par pénalité d'une rencontre de NM3 en raison de la participation à celle-ci d'un joueur non régulièrement qualifié (absence d'extension « Joueur compétition »).
- Une décision confirmant la suspension temporaire de licence d'un joueur prononcée par la CFD, suite à sa condamnation pénale de 24 mois d'emprisonnement avec sursis (+ inscription au Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) pour atteinte sexuelle sur mineur de moins de 15 ans.

Dans le cadre de ce litige, le conciliateur a reconnu la compétence générale des Fédération sportives agréées et délégataires en la matière, compte tenu des objectifs qui leurs sont assignés par le législateur, à savoir assurer la protection physique et morale des personnes, notamment des mineurs, contre les violences sexistes et sexuelles, et garantir l'honorabilité de la pratique du sport dont elles ont la charge et l'exemplarité du comportement de leurs licenciés.

Jacques LANG

7.6. Commission Fédérale Clubs CF-PN (René KIRSCH)

La Commission Fédérale CF/PN a connu un virage important durant la saison 2020/2021. Outre la situation sanitaire qui a fortement impactée son activité, la perspective et les réflexions sur le nouveau mandat 2020/2024 ont permis de passer un nouveau cap et ainsi, affirmer la volonté de la FFBB de pérenniser le dispositif JIG/MIG pour les saisons à venir en transformant son mode de fonctionnement à compter du 1^{er} janvier 2021.

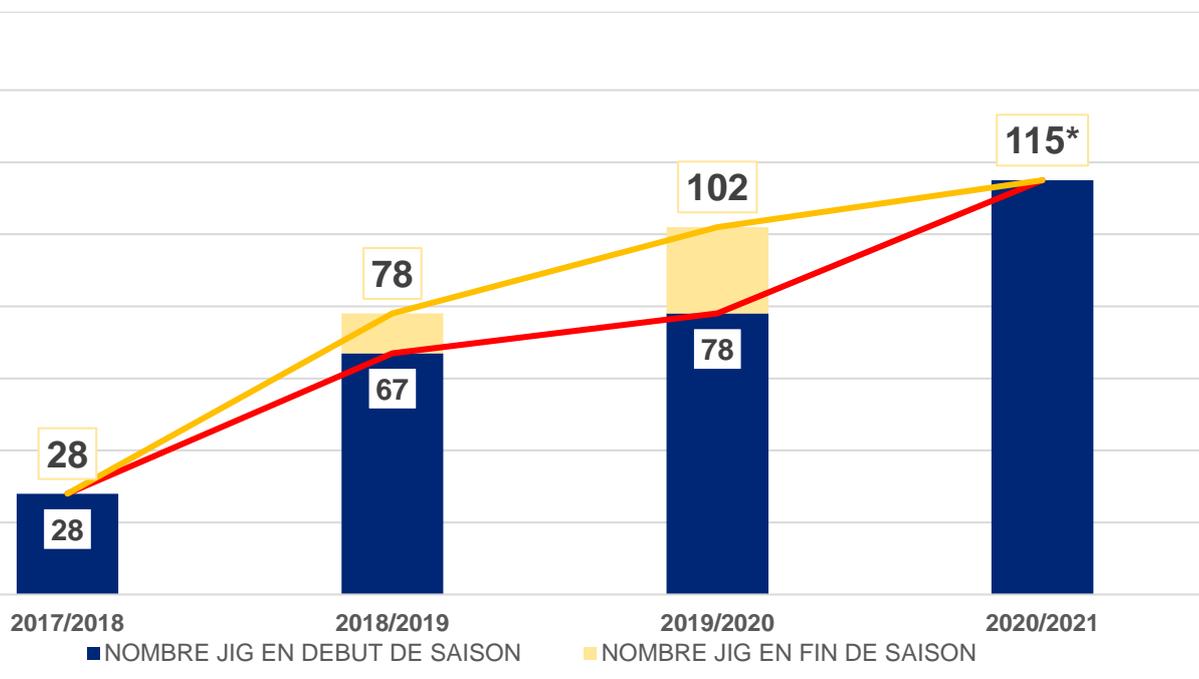
Concernant la saison 2020/21 :

Comme précisé en introduction, l'organisation de la Commission a évolué sur la saison 2020/2021. Nouveau mandat, nouveau fonctionnement. La Commission cède sa place à un groupe de travail désormais composé des responsables directs placés sous l'autorité de la vice-présidente Stéphanie PIOGER (politiques et opérationnels) de l'ensemble des volets impliqués dans le dispositif, ainsi que de spécialistes en la matière.

L'objectif de cette réorganisation est bien évidemment de faire évoluer les travaux et la méthode afin de les rendre de plus en plus opérationnels. Après 4 saisons d'existence, l'approche est désormais tournée vers le qualitatif. Au plus près des acteurs, des missions, et du terrain, telle est la nouvelle mission du groupe de travail pour cette prochaine olympiade.

La saison 2020/2021 est toutefois synonyme d'un certain nombre de points très positifs :

1. L'évolution du nombre de JIG depuis la création du dispositif est en constante évolution, ce qui indique une vraie dynamique des clubs CF/PN :



* Contrairement à 18/19 et 19/20, où 2 sessions de formation ont permis d'identifier les JIG, les JIG 20/21 sont ceux déclarés par les clubs en début de saison.

2. Une enquête a été réalisée auprès des acteurs du dispositif (interrogés sur le dispositif en janvier 2021) permettant de comprendre les points forts et faibles du dispositif.

En résumé :

A. Les clubs moteurs (avec des JIG en 2020/2021) :

- **63% satisfaits ou très satisfaits** de la mise en place du dispositif JIG/MIG
- **74% estiment que le contrat JIG = Plus-value** pour le club
- **64% peu satisfaits ou très insatisfaits** du format actuel **de la formation**
 - Plus de la moitié d'entre eux considère que la formation n'a pas répondu à leurs attentes (55%)
- **82% prêts à re-signer** un contrat JIG (27 sur 32)

B. Les joueurs/ses moteurs (JIG 2020/2021) :

- **88% satisfaits ou très satisfaits** de la mise en place du dispositif JIG/MIG
- **92% estiment que le contrat JIG = Plus-value** pour le/la joueur/euse
- 53% satisfaits ou très satisfaits du format actuel de la formation (47% insatisfaits)
- **8% seulement ne pensent pas re-signer** de contrat JIG

En conclusion de cette enquête :



3. La protection des joueurs et joueuses sous contrat JIG pendant la période délicate d'arrêt des compétitions :
En effet, contrairement à certaines pratiques dérogatoires de rémunération constatées parfois dans les divisions CF/PN, la situation sanitaire a permis de montrer l'intérêt même du contrat JIG quant à la protection sociale des joueurs/ses « pros ».
Les clubs et les joueurs/ses qui sont entrés dans le dispositif ont pu, grâce aux cotisations sociales salariales et patronales versées, faire valoir le chômage et ainsi faire prendre en charge les salaires de leurs joueurs/ses. Moins de dépenses et une gestion sociale assurée, un double avantage non négligeable permettant souvent une meilleure gestion de la crise par nos clubs.

Néanmoins, le contexte sanitaire de la saison passée vient nuancer le bilan 20/21 du dispositif :

1. Une formation 2020/2021 annulée.
Malgré les reports, la réalité de la situation a empêché le déroulement de la formation. Cette annulation a néanmoins permis au groupe de travail de repenser à l'organisation de la formation JIG et ainsi, proposer un format (qui sera présenté ci-dessous) plus en adéquation avec les contraintes que l'on connaît tous aujourd'hui.
2. Des Missions d'intérêt Général à l'arrêt, ou quasiment.

Les JIG sont chargés de réaliser un certain nombre de MIG au cours de la saison durant l'exécution de leur contrat. Malheureusement, comme pour toutes les autres activités sportives et associatives, ces missions n'ont pas pu se dérouler ou du moins que très partiellement dans les meilleurs cas.

Le plan d'action du mandat 2020/2024 a subi un léger coup d'arrêt sur cette première saison. Cela s'explique évidemment par la crise sanitaire qui frappe le sport et la société aujourd'hui. Cependant il est nécessaire de reprendre notre marche en avant et ce dès la saison 2021/2022. Les travaux réalisés la saison dernière ont été effectués dans ce sens.

Concernant la saison 2021/22 :

Les actions suivantes seront mises en place dès la saison 2021-2022 :

1. Le maintien des principes 2018/2019 validés par le Bureau Fédéral ;
2. Le maintien des chartes d'engagements obligatoires pour les joueurs/ses des divisions CF/PN ainsi que pour tous les groupements sportifs ;
3. La nouvelle formule de la formation des JIG sera la suivante :
Une formation en 3 temps :
 - Les 2 premiers temps en distanciel :
 - 1) Une formation en e-learning
 - 2) Un webinaire de formation
 - Le 3^{ème} temps en présentiel :
 - 3) Un entretien individuel avec le référent IRFBB

Cette formation sera toujours une condition indispensable à l'obtention du statut JIG. L'ensemble des joueurs/ses signataire d'un contrat JIG devra y participer ;

4. Les Missions d'Intérêt Général seront analysées par le groupe de travail au cours de la saison 2021/2022. Par ailleurs, des réflexions sont menées afin de créer des liens réguliers entre ce groupe et les CD/LR, dans le but d'inscrire davantage les institutions dans les Missions locales des clubs et dans les liens avec les collectivités et partenaires ;

Comme je le précisais l'an dernier et qui est toujours d'actualité, le mandat 2020-2024 est un virage que nous ne devons pas rater et qui doit permettre de faire passer nos clubs dans une autre étape de leur évolution. Le contexte actuel associé à la crise sanitaire et économique que nous traversons nous incite à faire encore plus afin de faire perdurer cette démarche vertueuse qui est en marche. Les pratiques et le sport évoluent, nous devons évoluer avec eux pour permettre la pérennisation de nos institutions.

René KIRSCH
Chargé de mission JIG/MIG

7.7. Mission Fédérale Paris Sportifs (René KIRSCH)

1. Formation / sensibilisation

La Fédération poursuit ses interventions en termes de formation, sensibilisation sur le volet de l'intégrité sportive auprès des acteurs des compétitions sportives et notamment, auprès de joueurs, entraîneurs, agents sportifs (...).

Dans le cadre de formations, la Fédération intervient en collaboration avec la FDJ, partenaire de la FFBB.

Toutefois, en raison de la pandémie COVID-19, des réunions de sensibilisation envisagées n'ont pu être réalisées en présentiel (notamment à l'INSEP).

Pour la saison 2020/2021, les interventions suivantes ont pu être effectuées :

- Le délégué intégrité de la Française Des Jeux a pu intervenir sur la thématique dédiée auprès du centre de formation de Dijon le 14 avril 2021 ;
- Une réunion de sensibilisation (FFBB/FDJ) a pu se tenir en visioconférence auprès des entraîneurs en formation DEJEPS mention Basketball le 18 mai 2021 ;
- Dans le cadre de l'Eurobasket 2021, une sensibilisation/communication aux risques de manipulation des compétitions sportives et paris sportifs a été effectuée auprès de l'ensemble des délégations engagées ;
- Le 28 juin 2021, lors d'une visioconférence avec les agents sportifs relative aux modifications réglementaires, une pique de rappel a été effectuée sur la thématique des paris sportifs.

Aussi, le délégué de la FFBB a participé à une réunion des référents intégrité le 3 décembre 2020 au CNOSF.

La formation en ligne (sporteef) relative aux paris sportifs a été actualisée au cours de la présente saison.

A noter que la page internet dédiée du site de la FFBB « Paris sportifs / intégrité » a été actualisée.

Une nouvelle actualisation est à venir suite de la mise en place par la plateforme nationale de lutte contre les manipulations sportives du premier outil français sécurisé : « **Signale !** » pour signaler des soupçons de manipulations sur des compétitions sportives → www.signalesport.fr

2. Modifications réglementaires

Actualisation des dispositions de l'article 515 des Règlements Généraux relatif aux Paris Sportifs visant à solliciter outre le croisement de fichiers auprès de l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) pour les paris en ligne, le croisement de fichiers auprès de la société titulaire des droits exclusifs d'organiser et d'exploiter des jeux de paris sportifs (la FDJ) pour les paris sportifs dans le réseau des points de vente.

3. Croisement de fichiers

Pour la discipline Basket-Ball, après un premier croisement de fichiers en 2015 et un second en 2019, à l'instar de la saison 2019/2020 la situation pandémique à générer des difficultés de mise en œuvre d'un nouveau croisement au regard des calendriers envisagés pour la FFBB. Au regard des difficultés rencontrées sur les deux dernières saisons, et afin de conserver intacte la sensibilisation des acteurs des compétitions, il demeure d'actualité de procéder à la

mise en œuvre d'un croisement de fichiers, tout en diversifiant le type de contrôles ; à relever la possibilité d'effectuer désormais des croisements pour les paris sportifs dans le réseau des points de vente.

4. Renouvellement des contrats avec les opérateurs agréés de paris sportifs

Lors de la saison 2020/2021, la Fédération a procédé au renouvellement des contrats avec les opérateurs/sociétés de paris sportifs agréés par l'ANJ.

5. Paris sportifs et redevances

Le présent rapport revient sur la saison 2020/2021. En termes de paris sportifs et de redevances, cela englobe donc les trimestres suivants : Trimestre 3 et Trimestre 4 de 2020, et les Trimestre 1 et Trimestre 2 de 2021.

Alors qu'une baisse globale avait été constatée lors de la saison 2019/2020 [en raison de la pandémie et de l'arrêt des compétitions] en comparaison avec la saison 2018/2019, on constate désormais que le chiffre de la redevance est légèrement supérieur à cette dernière (18-19) pour la saison 2020/2021.

- **Retour sur la saison en chiffres :**
 - Total des mises : 56 267 k€
 - La FDJ est l'opérateur majeur, elle représente 52 % des mises
 - Redevance FFBB/LNB : 571 k€
 - Répartition de la redevance : LNB = 451 k€ et FFBB = 120 k€

6. Prospectives pour 2021/2022

Dans la continuité des travaux conjoints, la FFBB et la LNB poursuivent le renforcement du réseau des référents intégrités club auprès des clubs de 1^{ère} et 2^{ème} division masculine professionnelle, NM1, LFB et LF2.

La consolidation du réseau Intégrité est primordiale afin d'avoir un maillage territorial opérant.

Ainsi une réunion de sensibilisation devrait être organisée auprès des correspondants des clubs identifiés prévoyant notamment une présentation de l'Autorité Nationale des Jeux et le développement de l'application « **Signale !** » (dont la sortie reportée est intervenue le 2 juillet 2021).

Par ailleurs, un plan d'action est à l'étude afin de poursuivre les actions fédérales en matière d'intégrité et paris sportifs, pour la nouvelle mandature 2020/2024.

Dans ce cadre :

- une intervention est en cours d'organisation en septembre/octobre prochain (avec la FDJ) à l'INSEP auprès des joueurs et joueuses ainsi que leur staff ;
- la création d'une nouvelle vidéo en vue des intervention/sensibilisations est en cours ;
- une diffusion est un accompagnement du Ministère chargé des Sports est en cours avec la publication d'un référentiel AFNOR Spec S50-020 : un document de référence pour renforcer l'intégrité du sport à destination de tous les acteurs du sport professionnel et amateur.

Je tiens à remercier les services dédiés pour leur compétence, implication, confidentialité et concours dans la mission fédérale des paris sportifs.

René KIRSCH

7.8. Comité d’Ethique (Cathy Giscou)

1. Nouvelle composition du Comité Ethique

La Charte Éthique et le Comité Ethique du Basket-Ball ont été institués en application de la Loi n°2017-261 du 1^{er} mars 2017 visant à préserver l’éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des clubs.

Conformément à l’article 11 de la Charte Ethique, le Comité Ethique se compose de cinq membres au moins choisis, notamment, en raison de leur compétence d’ordre juridique ou en matière d’éthique et de déontologie sportives.

Dans le cadre de la nouvelle mandature 2020/2024, il a été procédé à un renouvellement de la composition du Comité Ethique qui auparavant était présidé par Monsieur Pierre COLLOMB.

C’est un honneur de succéder à Pierre. Son investissement pour que le droit soit vivant et l’éthique une évidence a forgé son héritage, celui de l’esprit FFBB.

Désormais, celui-ci se compose, outre sa Présidente, de six membres, trois nommés sur proposition de la FFBB et trois sur proposition de la LNB. Les membres de la précédente mandature (FFBB et LNB) ont été renouvelés permettant ainsi une continuité dans la mise en place du fonctionnement du Comité Ethique. Aussi, par la présence de deux nouveaux membres le Comité entend se doter d’une expertise supplémentaire dans le traitement des dossiers pour lesquels il sera saisi.

2. Activité du Comité Ethique

Une première saisine a été effectuée, par le Président de la LNB, en fin de saison 2019/2020 et opérant sur la saison 2020/2021.

Au cours de la saison sportive 2020/2021, le Comité Ethique a été saisi à une seule reprise.

A l’occasion des deux premières saisines, sous la présidence de Monsieur Pierre COLLOMB, le Comité Ethique s’est mis en ordre de marche en précisant son organisation et son mode de fonctionnement.

Le Comité Ethique a pour chacune des saisines rendu un avis (*v. infra*).

Sous la nouvelle composition du Comité Ethique, et au regard notamment du contexte actuel, le Comité Ethique n’a pas été saisi nouvellement été saisi depuis.

Toutefois, la reprise sportive espérée et la montée des préoccupations éthiques et déontologiques au plan national pourraient en annoncer de nouvelles.

3. Les dossiers

Le Comité a été saisi des dossiers suivants :

- Saison 2019/2020 : saisine du Président de la LNB pour des propos tenus dans la presse par des membres de la famille du Basket-Ball à l'encontre des dirigeants de la LNB.
- Saison 2020/2021 : saisine du Président de la FFBB suite à des propos tenus par un membre de la famille du Basket-Ball dans la presse locale relatif au dispositif JIG/MIG.

Le Comité Éthique a notamment rappelé que, dans le cadre de ces dossiers, il est en charge de « *veiller au respect des règles rappelées et définies dans la Charte Éthique. Il veille au respect de l'éthique sportive, à l'image et à la réputation du Basket-ball. Il est habilité pour traiter tout manquement aux valeurs et à la déontologie sportive contenue dans le projet associatif de la Fédération Française de Basket-ball* » (Article 125.1 des RG FFBB).

Le Comité Éthique rappelle également aux acteurs du Basket-Ball qu'ils ont un devoir d'exemplarité auprès du public, plus particulièrement quand ils s'expriment devant la presse, et qu'ils se doivent de veiller aux propos tenus et à leur possible interprétation.

Statuant sur ces dossiers, le Comité Éthique a décidé de ne pas saisir les organismes disciplinaires compétents, estimant néanmoins que les personnes concernées, membre de la famille du Basket-Ball, devaient s'exprimer avec davantage de retenue notamment lorsque ces deniers s'exprimaient dans la presse et a rappelé leur devoir d'exemplarité auprès du public.

Je tiens à remercier mon prédécesseur pour la mise en place du Comité Éthique et de son fonctionnement et sais savoir compter sur le support du service juridique pour son concours dans la continuité du fonctionnement du Comité.

Catherine GISCOU

8. Délégation 3x3 – Nathalie LESDEMA – 4^{ème} Vice-Présidente

Le Pôle 3x3 – Nathalie LESDEMA – Vice-Présidente + PJ

TOURNOIS

Cette année a de nouveau été particulière en raison de la crise du Covid-19. De nombreux tournois ont été annulés ou déplacés.

Sur le circuit Open Plus Superleague, nous avons dû annuler 12 des 24 étapes prévues au calendrier (Sables d'Olonne, Bastia, Le Mans, Le Havre, Rodez, Niort, Montreuil, Brest, Rennes, Lyon, Limoges et Saint Quentin).

Malgré tout, dès le déconfinement début juin et la reprise des sports collectifs à l'extérieur, l'activité 3x3 est repartie dans toutes les ligues.

De nombreux Opens Start et Opens Plus Access ont été organisés, avec notamment 45 Opens Plus Access Juniorleague et 39 Open Plus Access Superleague (en l'espace de 4 semaines).

L'ensemble des Opens Plus de la Juniorleague (12 tournois) se sont également déroulés. Nous avons réussi à maintenir, en travaillant de concert avec les organisateurs et en respectant les protocoles sanitaires, 12 Opens Plus Superleague (Dijon, Saverne, Paris, Le Pouliguen, Poitiers, Pau, Voiron, Cap d'Ail, Orléans, Gérardmer, Beauvais et Roanne).

L'été a confirmé cette énergie positive et de nombreux tournois ont été organisés sur tout le territoire (355 tournois Opens Start homologués en 3 mois).

Détails de l'activité de la délégation pour la partie tournois

Open de France

- Ajustement et évolution des règlements sportifs.
- Aide à la rédaction du cahier des charges, volet sportif.
- Gestion sportive de toute la compétition.
- Accompagnement des équipes.
- Gestion du tournoi (poules, programmes, règlements, traitement des licences et certificats médicaux).
- Gestion et désignation des arbitres et des marqueurs et gestion de leurs déplacements.
- Collaboration avec la délégation Formation et Emploi pour la mise en place du suivi technique des arbitres et des marqueurs du tournoi.
- Organisation de trois tournois à la Hoops Factory de Lille (Un tournoi partenaire et deux Opens Start).
- Participation au montage et au démontage du site.

Opens Plus Juniorleague et Superleague

- Ajustement et évolution des règlements.
- Rédaction des cahiers des charges (Open Plus et Access).
- Gestion des Opens Plus Access avec l'ensemble des comités (suivi, relances, aides à l'homologation)
- Accompagnement et formation des organisateurs à l'Event Maker de la FIBA.
- Accompagnement des organisateurs des 12 tournois 2021 du circuit pour l'organisation sportive de leurs compétitions.
- Mise à disposition de tenues (maillots et shorts) sur les 12 Opens plus Superleague et chasubles sur les 12 Opens Plus Juniorleague : création et commande.
- Mise en place d'un suivi vidéo et photo en collaboration avec le service communication.
- Activité de Manager d'organisation assurée sur les douze tournois.
- Construction du circuit Open Plus 2021 : Choix des dates, rédaction du cahier des charges et de l'appel à candidature.

- Accompagnement des organisateurs (12) contraints d'annuler leurs tournois en raison de la pandémie.

Opens Start

- Gestion de toutes les homologations sur le territoire, à travers la nouvelle interface dédiée aux organisateurs sur la plateforme 3x3 FFBB.
- Gestion des reports et accompagnement des organisateurs en raison de la crise liée au COVID 19.
- Accompagnement des organisateurs pour l'Event Maker de la FIBA et l'organisation des tournois. Mise à disposition d'e-learning.
- Mise en place d'une permanence téléphonique pour répondre aux questions en rapport avec l'organisation de tournois.
- Ajustement et rédaction des nouveaux règlements.
- Gestion et suivi des envois d'aide au développement aux organisateurs d'Open Start.

[Lien vers les statistiques 2020/2021 de la Superleague et Juniorleague](#)

CHAMPIONNAT

Dès le mois d'Octobre 2020 nous avons organisé des visioconférences (24) avec chaque comité et chaque ligue pour faire le point sur la mise en place du championnat.

Tous les comités avaient décidé d'organiser au moins une catégorie en jeune ou en séniors.

Malheureusement la crise du COVID-19 a stoppé toutes ces organisations et le championnat a été arrêté dans toutes les régions.

Détails de l'activité de la Délégation pour la partie championnat

- Création des formules et des règlements et rédaction des modifications réglementaires.
- Accompagnement des comités pour l'organisation des Séries sous forme d'une Visio conférence avec chacun d'eux et leur Ligue.
- Accompagnement des ligues pour la mise en place des Masters de Ligue.
- Gestion et envoi des aides au développement (ballons et chasubles).
- Accompagnement des ultras marins pour la mise en place du championnat adaptés à leurs territoires.
- Gestion avec les comités et ligues des annulations liées au COVID 19.

OFFICIELS

Cette saison a été l'année de la véritable structuration de l'arbitrage 3x3. Cette structuration a été le fruit d'une collaboration active entre la Délégation 3x3 et la Délégation Formation et Emploi. Nous avons organisé plusieurs formations en e-

learning et en présentiel liées aux organisateurs, aux refs, aux marqueurs et aux managers d'organisation.

Cette année a été aussi la première année de versement d'une indemnité aux refs 3x3 sur les tournois Opens Plus Superleague (50€) et sur les Opens de France (100€ sur la Superleague et 50€ sur la Juniorleague). Sur tous ces tournois, les refs ont été formés en plus de leur partie sur le terrain. Ces accompagnements sont très importants pour que nos arbitres progressent et gagnent en expérience pour officier à terme sur les tournois FIBA organisés en France et à l'étranger. Il est important de noter que la même démarche est mise en place pour les marqueurs 3x3 pour les mêmes objectifs nationaux et internationaux.

Détails de l'activité de la Délégation pour la partie officiels

- Accompagnement et développement de la filière de formation REF 3x3 en collaboration avec la Délégation Formation et Emploi.
- Accompagnement et développement de la filière de formation des Managers d'organisation en collaboration avec la Délégation Formation et Emploi.
- Accompagnement et développement de la filière de formation des marqueurs 3x3 en collaboration avec la Délégation Formation et Emploi.
- Désignations et accompagnement des refs et des marqueurs 3x3 sur les Opens Plus et gestion de leurs déplacements.
- Désignations et accompagnement des refs et marqueurs 3x3 sur l'Open de France de Lille et organisation du suivi et de la distribution de leurs tenues et de leurs déplacements.
- Désignations et accompagnement des refs et marqueurs 3x3 sur l'Open de France de la Superleague et organisation du suivi et de la distribution de leurs tenues et de leurs déplacements.
- Désignations et accompagnement des refs 3x3 sur tous les rassemblements Équipes de France.
- Désignations et accompagnement des refs 3x3 sur les deux tournois de préparation des Équipes de France au TQO pour Tokyo à l'INSEP au mois de février.
- Conception en collaboration avec la Délégation Formation et Emploi. d'un e-learning parcours de formation Manager d'organisation.
- Identification des potentiels + désignation sur le Fast Track INSEP (1 ref potentiel / ligue).
- Détection à deux niveaux sur les stages des Équipes de France en préparation du circuit Open Plus et du Circuit pro.
- Création d'un contenu vidéo pour les refs 3x3 en lien avec la Délégation Formation et Emploi..
- Création du contenu pour les refs 3x3 Elite pour l'Open De France.
- Traduction des nouvelles règles et interprétations FIBA 2021 en lien avec la Délégation Formation et Emploi.

PLATEFORME 3x3 FFBB

Lors de l'été 2020, la plateforme 3x3 a connu une évolution majeure, avec la mise à disposition pour les organisateurs d'un « Espace Organisateur », leur permettant de

réaliser leurs demandes d'homologations de tournois Open Start ou Open Plus Access en ligne.

Cette démarche 100% digitalisée permet aux organisateurs de compléter, par le biais d'un formulaire, l'ensemble des informations de leur tournoi, soumettre leur annexe de mise à disposition du site, et payer les frais de 20€ pour finaliser leur demande d'homologation.

Suite à la validation d'une homologation, les organisateurs reçoivent un mail automatique de confirmation dès lors que nous validons la demande, avec la fiche d'homologation liée à leur tournoi.

Trois autres évolutions pour les organisateurs sont également à noter au sein de l'Espace Organisateur :

- La saisie des résultats : ils doivent désormais rentrer les résultats de leurs Opens par le biais d'un formulaire (avec un mail de rappel automatique si, non saisie des résultats). Démarche facilitée car avant cela se faisait par l'envoi de la fiche par mail.
- La possibilité de créer un article, en l'associant à leurs tournois → promotion et mise en avant de leur activité.
- Téléchargement des nouvelles affiches Open Start Juniorleague ou Superleague créées par le service Communication, dans le formulaire d'homologation.

L'ensemble de ces évolutions permettent aux organisateurs d'avoir un espace qui leur est dédié, au sein duquel se retrouvent l'ensemble des informations des tournois qu'ils homologuent.

Fonctionnalités majeures développées entre Novembre et Mai 2020 :

- Possibilité de filtrer les tournois en page d'accueil et en page « Tournois » par département, ville, date, catégorie et type de tournoi
- Ajout des deux logos pour les tournois comprenant la catégorie Juniorleague et Superleague
- Mise en avant de trois actus en page d'accueil
- Mise à jour des FAQ Opens, Championnat et Plateforme

La stratégie digitale de la plateforme 3x3 FFBB doit permettre d'accompagner la stratégie sportive développée auprès des acteurs du territoire. En ce sens, la plateforme doit être un outil incontournable pour développer et pérenniser le 3x3. Elle doit répondre aux objectifs suivants :

- Centraliser toute l'activité du territoire
- Promouvoir l'activité 3x3
- Améliorer l'expérience utilisateur
- Mettre à disposition de chaque acteur du 3x3 les outils nécessaires

Suite à plusieurs réunions menées avec le Service Informatique et la Délégation Marque, de nouvelles fonctionnalités ont été développées pendant l'été 2021 pour répondre aux objectifs mentionnés ci-dessus :

- Réorganisation et nouvelle arborescence du site 3x3 FFBB, avec la création de nouveaux onglets (Compétitions, Équipes de France, Organiser un Open, Officiels, Boutique)

- Ajout de filtres sur les actualités
- Suppression de la page de connexion pour accéder à la page d'un tournoi, permettant aux utilisateurs d'accéder à l'information plus facilement/rapidement.
- Création d'une section Équipes de France, avec plusieurs onglets correspondant aux différentes catégories (Féminin, Masculin, U23 F, U23 M, U18 F, U18 M)
- Ajout de widgets (exemple widgets Play FIBA 3x3 permettant d'avoir les informations du tournoi directement sur le site 3x3 FFBB)
- Mise à jour des CGV, CGU courant septembre 2021

CELLULE RANKING FIBA

Avec la pandémie et le gel du classement FIBA et sa non-divulgation, il a été très important de faire des projections pour anticiper le retour à la normale et faire en sorte que toutes nos équipes soient qualifiées sur les compétitions internationales 2022. Trois réunions ont été organisées. Il en ressort que c'est dans les catégories U18 qu'il va falloir organiser le plus de tournois cet hiver pour permettre à nos équipes de se qualifier pour les compétitions internationales.

Détails de l'activité de la Délégation sur la partie Ranking FIBA

- Surveillance des classements FIBA pour toutes les catégories.
- Ajustements des compétitions proposées en fonction des besoins et des catégories.
- Organisation de réunions de cellule pour valider les stratégies et les décisions.
- Contacts réguliers avec la FIBA pour anticiper les changements de règlements et d'organisation des compétitions.

CELLULE RANKING NATIONAL

Nous avons également travaillé sur la mise en place d'un ranking national, établi à partir des données de la FIBA. Ce classement vient accompagner la mise en place de l'activité 3x3 sur le territoire, et devra permettre dans le futur aux joueurs de s'évaluer entre eux, et de s'investir sur de nombreux tournois pour monter au classement. Le classement FIBA ne permet à ce jour pas de mettre en lumière l'ensemble des joueurs et leur activité sur le territoire. Il est primordial de mettre en place un ranking, au sein duquel différentes divisions apparaîtront, qui permettront aux joueurs de se mesurer entre eux.

Détails de l'activité de la Délégation sur la partie Ranking National

- Conception complète du système
- Simulation d'un classement glissant
- Création de plusieurs divisions, avec plusieurs échelons
- Suggestions de récompenses pour les joueurs

ÉVENEMENTIEL

- Organisation de l'animation Basket au Trocadéro pendant les Jeux Olympiques : Le live des jeux. Trois jours d'animations avec la présence de joueurs de l'équipe de France et de l'équipe Tchaff, finaliste de l'Open de France pour un match de démonstration.
- Organisation d'un Fast Track U18 à l'INSEP.
- Organisation et accompagnement du déplacement de l'équipe Tchaff, finaliste de l'Open de France, au Masters de Debrecen en Hongrie (éliminée en poule de qualification).

TOURNOIS INTERNATIONAUX

Cette année, malgré la pandémie de nombreuses compétitions FIBA ont été organisées sur notre territoire. Ces compétitions sont très importantes car elles permettent à nos équipes nationales de marquer des points sans avoir à voyager à l'étranger, ce qui leur permettra à terme de créer, avec l'argent économisé, des structures d'entraînement et d'accompagnement professionnelles.

- 1 challenger : Poitiers.
- 2 WS : Voiron, Poitiers.
- 1 Satellites : Monaco.
- 1 Qualifier U18 : Voiron.
- 1 Nation league U23 : Voiron.

Détails de l'activité de la Délégation sur la partie Tournois internationaux

- Rédaction des conventions de délégation et de partenariat pour les tournois internationaux FIBA sur le territoire.
- Accompagnement des organisateurs pour l'organisation de leurs événements.
- Accompagnement des organisateurs lors des annulations liées au COVID-19.
- Préparation des événements 2022 (Calendriers).
- Liaison avec la commission FIBA 3x3 pour faciliter la mise en place du cahier des charges par les organisateurs et fixer le prix des différentes charges à payer.

○○○○○○○○○○

8.1. Circuit Pro 3x3 (Yannick OLIVIER)

La volonté de la FFBB est de lancer à l'horizon 2021/2022 un circuit professionnel 3x3 pour accompagner le développement du haut niveau 3x3 français.

Le Président de la Fédération Française de Basket-ball, a souhaité confier à Yannick OLIVIER la présidence du Circuit Professionnel au sein de la Délégation 3x3 sous la responsabilité de Nathalie LESDEMA.

Pour cela une commission a été créée et celle-ci s'est mise au travail dès l'automne 2020. La pandémie n'a évidemment pas facilité ce travail mais, plusieurs réunions ont

été organisées avec les équipes déjà engagées à la naissance du projet en 2019 pour, d'abord, étudier la faisabilité de la formule existante et ensuite, pour la faire évoluer de façon à se rapprocher des formules des compétitions internationales.

La formule finalisée permettra à nos meilleurs joueurs et joueuses de se confronter aux meilleures équipes étrangères, tout en marquant des points précieux au Ranking FIBA. Les prize money distribués devront permettre à nos teams de se structurer pour atteindre le plus haut niveau international.

La Délégation 3x3 souhaite remercier chaleureusement tous les élus, bénévoles, refs, marqueurs et organisateurs pour leur activité et leur soutien durant cette saison à nouveau particulière.

Nous tenons surtout à saluer leur état d'esprit, qui fait que sur les compétitions, aussi importantes soient elles, les valeurs du 3x3 sont toujours préservées. Les acteurs principaux de nos compétitions, les joueuses et joueurs qui sont revenus sur les compétitions 3x3 de la FFBB dès que cela a été possible ont eux aussi préservé l'état d'esprit du 3x3 par leur engagement et leur volonté à se dépasser sur tous les terrains et quel que soit leur niveau.

Il reste désormais à espérer que le plus dur est derrière nous et qu'enfin nous pourrons tous nous retrouver sur les terrains pour une saison normale et complète.

Nathalie LESDEMA